Revenus des producteurs de cacao

Le revenu des ménages de producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et les stratégies d'amélioration

Septembre 2025

impactinstitute.com

Résumé

Suivi de l'évolution des revenus des agriculteurs et des progrès vers un revenu décent dans des conditions actualisées

Cette étude s'appuie sur des études antérieures menées en 2018 et 2020 et offre une vue complète des revenus des agriculteurs au fil du temps. En plus des tendances financières, l'étude intègre des recherches qualitatives pour examiner l'impact plus large des interventions Fairtrade. Des informations qualitatives issues de discussions de groupe et d'entretiens approfondis fournissent des informations sur les facteurs de productivité, les défis de la production de cacao, les facteurs de revenus et la satisfaction des agriculteurs à l'égard de la participation aux organisations de petits producteurs (OPP) certifiées Fairtrade. L'étude s'aligne sur l'approche minimale de la méthodologie de l'étude sur le revenu des ménages cacaoyers (CHIS), en se concentrant sur les approches de revenu des ménages cacaoyers.

Etude comparative 2024 vs 2020

L'étude comparative met en évidence les principaux changements dans la culture du cacao entre 2020 et 2024. L'observation la plus importante est l'amélioration de la répartition des revenus, avec une réduction de l'extrême pauvreté de 36 % à 17 % et une augmentation des revenus des agriculteurs plus proche du revenu vital. Les facteurs sous-jacents montrent une diminution de la production globale de cacao, une augmentation du rendement par hectare et une diminution de la taille des exploitations et de la production de cacao. La baisse des superficies de production de cacao s'explique par des mesures agricoles améliorées et plus précises. La mesure plus précise de la taille de l'exploitation peut expliquer les valeurs de rendement plus élevées en période de déclin global de la production. La même production, voire moins, sur une superficie de cacao plus petite se traduit par des rendements par hectare plus élevés, alors qu'en réalité, la productivité n'a peut-être pas augmenté, voire diminué.

Dynamique des métayers

Pour les métayers, la situation est difficile. Leur revenu moyen est de 953 € par an, avec un revenu inférieur à 100 % du seuil de revenu vital de 4 770 € par an. Les coûts élevés associés aux contrats de métayage limitent les gains de revenus pour ce groupe, soulignant la nécessité de stratégies ciblées pour améliorer les moyens de subsistance des métayers parallèlement à des interventions plus larges basées sur le marché.

Scénario de prix

Le scénario de prix 1 examine l'impact des *prix à la ferme* mis à jour d'avril 2024 à mars 2025 sur les revenus des agriculteurs. Dans ce scénario, le prix à la production a augmenté de 74 % et les marges bénéficiaires de 80 %, tandis que les coûts de production ont augmenté de 67 % en raison de la hausse des coûts du transport, de la main-d'œuvre et des intrants, y compris les coûts implicites associés au métayage des terres. En conséquence, 13 % des agriculteurs de l'échantillon gagnent désormais un revenu décent, contre 7 % par rapport au niveau de référence précédent, tandis que la proportion d'agriculteurs vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté a encore diminué à 12 %.

Le scénario de prix 2 explore plus en détail l'impact de la mise à jour du prix à la ferme d'avril 2025 sur la répartition du revenu des agriculteurs. L'analyse montre que l'amélioration des prix continue de réduire l'extrême pauvreté (7 %) et d'augmenter la part des agriculteurs dont le revenu est supérieur au seuil du revenu vital (24 %). Cependant, 76 % des agriculteurs se situent toujours juste en dessous du revenu vital malgré la hausse des prix, ce qui indique que si l'amélioration du marché stimule le progrès, des interventions supplémentaires sont nécessaires pour permettre à tous les agriculteurs d'atteindre durablement un revenu décent.

À propos

Contact

Pour toute question concernant ce rapport, veuillez contacter :

Impact Institute, Adrian de Groot Ruiz , adrian@impactinstitute.com

Fairtrade International, Samantha Dormer, samantha.dormer@fairtrade.org.uk

Auteurs

Impact Institute

Mariasole Petti

Marijke Huzen

Adrian de Groot Ruiz

Andrea Rusman

Luke James

Fairtrade International

Samantha Dormer

Jon Walker

Carla Veldhuyzen

Baba Adam

Abubakar Afful

Yun-Chu Chiu

Emily de Riel

Ricardo Guimarães

Jesse Hastings

Johanna Schmidt

Sandra Yañez-Quintero

EMC

Debora Agbedje

Alhi n'Guessan

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Introduction
Partenaires du projet

Fairtrade International a commandité cette étude pour mieux comprendre et améliorer les revenus des producteurs de cacao. Ce projet a été mené par Impact Institute et EMC, qui ont collaboré lors de l'étude précédente sur le revenu des ménages. EMC a effectué la collecte de données en Côte d'Ivoire, en s'appuyant sur son expérience antérieure dans la région pour garantir des informations approfondies et précises sur les réalités de la culture du cacao.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

À propos de Fairtrade International

Fairtrade International est l'organisation non gouvernementale qui a commandité cette étude sur les revenus des producteurs de cacao. Fairtrade change la façon dont le commerce fonctionne grâce à de meilleurs prix, à des conditions de travail décentes et à des accords plus équitables pour les agriculteurs et les travailleurs des pays en développement. Organisation à but non lucratif représentant plus de 2 millions d'agriculteurs et de travailleurs, Fairtrade International possède le label Fairtrade, le label éthique le plus reconnu et soutenu par de rigoureuses normes et certifications sociales, économiques et environnementales. Fairtrade International et ses organisations membres autonomisent les producteurs, s'associent aux entreprises, impliquent les consommateurs et plaident pour un avenir équitable et durable.

À propos d'EMC

Etudes de Marché et Conseils (EMC) est une organisation ivoirienne spécialisée dans les études de marché, les sondages d'opinion et les études socio-économiques. EMC met un accent particulier sur les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, en particulier les 8 pays de l'Union économique des États de l'Afrique de l'Ouest. La collecte des données en Côte d'Ivoire a été effectuée par EMC.

À propos de l'Impact Institute

Impact Institute, une société issue de la scission de True Price, est reconnu comme un leader mondial de la mesure et de l'évaluation de l'impact. L'un des principaux domaines d'intérêt de l'Impact Institute est l'impact social et environnemental dans l'agroalimentaire. L'Impact Institute possède une vaste expérience de l'évaluation du revenu vital et des opportunités financières dans les chaînes d'approvisionnement agricoles.

Contenu

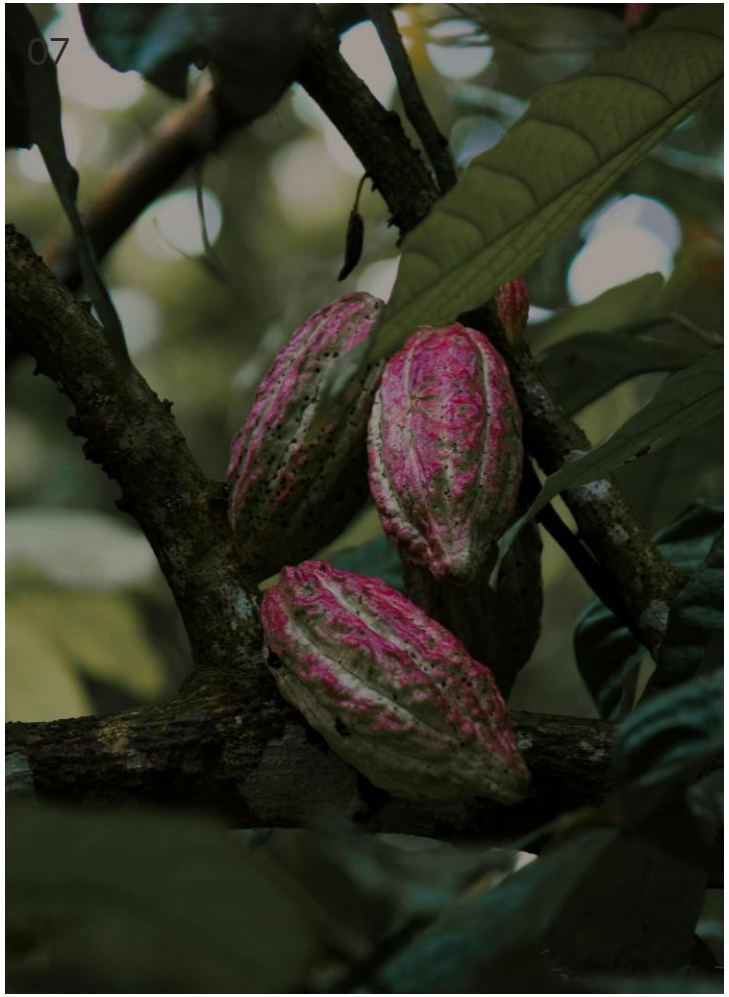

01	Introduction	p.6
02	Méthodologie	p.11
03	Étude comparative	p.21
04	Mécanismes de prix Fairtrade	p.29
05	Analyse des *métayers*	p.37
06	Enseignements clés	p.44
07	Scénario de prix 1	p.51
08	Scénario de prix 2	p.57
09	Conclusion & Recommandations	p.61
09	Liste de références	p.66
0A	Annexe	p.69

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Introduction

01

Introduction

Évaluation des progrès et des défis dans l'obtention de revenus décents pour les producteurs de cacao en Côte d'Ivoire

Ce rapport présente les résultats de l'étude 2024 sur les revenus des producteurs de cacao menée en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'engagement continu de Fairtrade International à renforcer la stabilité économique des producteurs de cacao. S'appuyant sur des études antérieures menées en 2018 et 2020, cette recherche vise à comparer les revenus des agriculteurs au fil du temps, en intégrant des méthodes quantitatives et qualitatives. L'étude a mobilisé un nombre comparable d'organisations de petits producteurs (OPP) certifiés Fairtrade qu'auparavant, ce qui a permis d'assurer la cohérence de la collecte et de l'analyse des données.

L'un des principaux objectifs de ce rapport est l'évaluation des mécanismes de prix de Fairtrade, y compris le Prix Minimum obligatoire, la Prime Fairtrade et le volontaire Prix de Référence du Revenu Vital. En comparaison aux études précédentes, le champ de cette étude est élargi aux métayers. De plus, l'étude de cette année intègre également des informations qualitatives afin d'approfondir la compréhension des facteurs sociaux et économiques affectant les revenus des ménages.

Le premier objectif de la présente étude est d'évaluer le revenu des ménages d'agriculteurs certifiés Fairtrade et de le comparer à leur situation en 2020, en identifiant les changements et les facteurs de ces changements.

Deuxièmement, en utilisant les résultats de la collecte de données qualitatives, cette étude approfondit les facteurs clés contribuant au revenu des ménages agricoles, en se concentrant spécifiquement sur la contribution des interventions Fairtrade. Alors que l'Afrique de l'Ouest a connu une baisse de la production de cacao lors des récoltes 2023/2024 (Organisation internationale du cacao (ICCO), 2024), cette étude vise à recueillir des informations plus approfondies sur les obstacles à l'amélioration de la productivité du cacao chez les agriculteurs certifiés Fairtrade.

Cette étude cherche à s'aligner sur la méthodologie de revenu des ménages basée sur l'approche de l'Etude sur le revenu des ménages producteurs de cacao (CHIS méthodologie), en veillant à ce que les résultats contribuent aux efforts plus larges de l'industrie pour améliorer les communautés de producteurs de cacao (voir p. 17). Les résultats éclairent les recommandations pour affiner les stratégies futures visant à réduire l'écart de revenu et à favoriser la résilience économique des producteurs de cacao.

Research questions

1.	Comment le revenu des agriculteurs des issus d'OPP certifiés Fairtrade a-t-il évolué entre 2020 et 2024 et quels facteurs ont influencé ces changements ?
2.	Quels sont les principaux facteurs contribuant aux revenus des agriculteurs au sein d'OPP certifiés Fairtrade, et dans quelle mesure les interventions Fairtrade (par exemple, les prix Fairtrade, le renforcement des capacités) soutiennent-elles l'amélioration des revenus ?
2.1	Quels sont les principaux obstacles à l'amélioration de la productivité du cacao chez les agriculteurs certifiés Fairtrade ?

Introduction Contexte des producteurs de cacao certifiés Fairtrade en Côte d'Ivoire

Fairtrade protège les prix, mais les agriculteurs gagnent moins qu'un revenu vital

La culture du cacao en Côte d'Ivoire est au cœur des moyens de subsistance de nombreux ménages ruraux, car le pays est le plus grand producteur de cacao au monde (ICCO, 2022). Les agriculteurs sont confrontés à des défis importants, notamment la fluctuation des prix du marché, la stabilité limitée des revenus et la dépendance à l'égard de l'agriculture à petite échelle.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement fixe un prix minimum pour le cacao, assurant un revenu de base aux agriculteurs afin de les protéger de la volatilité des prix sur le marché mondial. Cependant, ce prix est souvent resté bas, laissant de nombreux agriculteurs aux prises avec la pauvreté. Les OPP certifiés Fairtrade fournissent un niveau de soutien supplémentaire en garantissant que les agriculteurs reçoivent au moins le prix minimum Fairtrade pour le cacao qu'ils sont en mesure de vendre aux conditions Fairtrade, ce qui agit comme un filet de sécurité si le prix du marché tombe en dessous d'un niveau durable. Même avec les avantages des prix et des primes Fairtrade, de nombreux producteurs de cacao en Côte d'Ivoire gagnent toujours en dessous d'un revenu vital, un niveau qui leur permet de s'offrir un logement décent, des aliments nutritifs, l'éducation, les soins de santé et d'autres besoins fondamentaux pour leurs familles.

La précédente étude menée en 2020 a montré que 88 % des agriculteurs gagnent un revenu familial inférieur au revenu vital. Une amélioration du revenu moyen des ménages d'agriculteurs a été notée à mesure que le nombre d'agriculteurs qui reçoivent le prix minimum Fairtrade a augmenté.

Bien que Fairtrade fournisse un filet de sécurité crucial grâce à son Prix Minimum, sa Prime Fairtrade et son Prix de Référence pour le revenu vital, ces mesures à elles seules sont souvent insuffisantes en raison des défis complexes au sein de l'industrie. Des facteurs tels que les coûts de production élevés, la petite taille des exploitations, les faibles rendements et l'inflation érodent les revenus potentiels des agriculteurs.

Pour relever ces défis, Fairtrade intègre des approches holistiques dans le cadre de sa stratégie de revenu vital combinée au Prix de Référence du Revenu Vital, qui est conçu pour créer un environnement favorable et fournir des outils qui aident les petits exploitants certifiés à progresser vers un revenu décent. Cette stratégie intègre des prix durables, l'augmentation des ventes aux conditions du commerce équitable, le soutien aux pratiques agricoles durables pour améliorer les rendements et les efforts de plaidoyer pour créer un environnement qui responsabilise les agriculteurs.

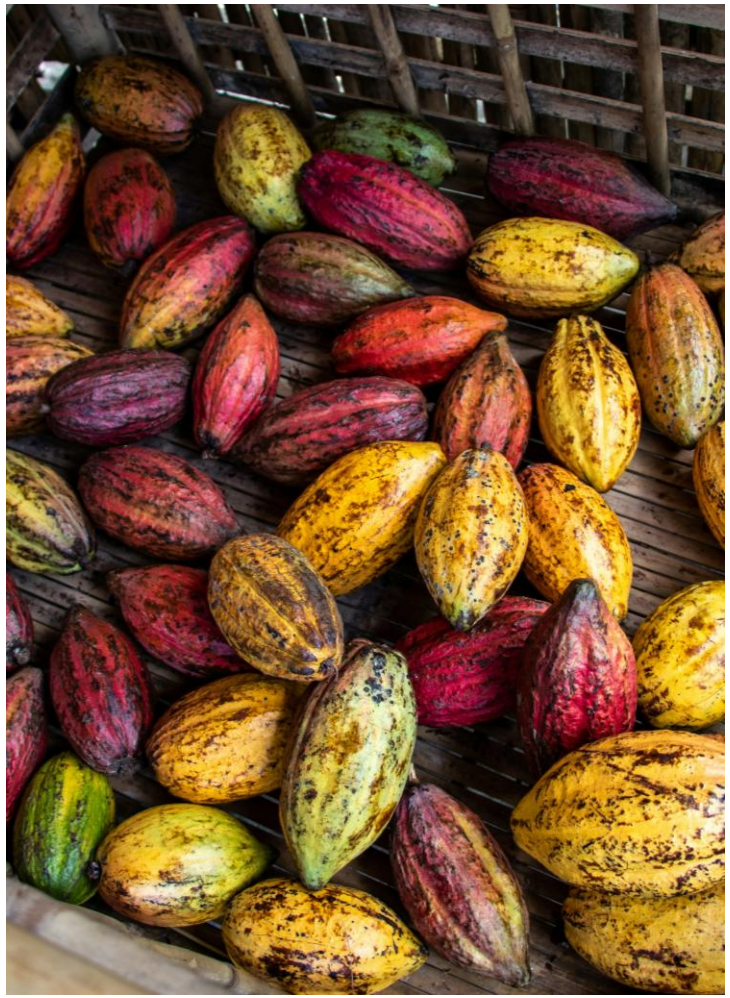

Introduction Chaîne de valeur du cacao certifié Fairtrade

Cette étude porte sur la chaîne de valeur du cacao certifié Fairtrade en Côte d'Ivoire

La chaîne de valeur du cacao implique différents acteurs que cette étude a visé à inclure :

La chaîne de valeur commence avec les **petits exploitants agricoles certifiés** Fairtrade qui cultivent et récoltent les fèves de cacao. Les agriculteurs sont membres de OPP certifiés Fairtrade et respectent les normes établies par Fairtrade. Les petits exploitants agricoles peuvent également conclure des contrats de métayage. Les **métayers** et les contrats de métayage sont expliqués plus en détail à la page suivante.

Les agriculteurs, membres d' OPP certifiés Fairtrade, interagissent avec les **Délégués des sections des OPP**, qui servent de points focaux pour la coopérative au sein des communautés agricoles. Les délégués coordonnent les activités et les relations entre la coopérative et ses membres agriculteurs.

Par exemple, lors du paiement des primes, le délégué est responsable de la tenue de la liste des agriculteurs, de l'enregistrement des volumes de vente et de la soumission des listes pour paiement. Les délégués jouent également un rôle essentiel dans la représentation des points de vue des agriculteurs, la défense de leurs besoins et la résolution des défis auxquels sont confrontés les agriculteurs et leurs familles.

Les **OPP certifiés Fairtrade** sont des OPP de petits agriculteurs qui adhèrent aux normes Fairtrade. Ces normes garantissent des prix minimums équitables et des primes fixes, des pratiques agricoles durables et un soutien communautaire, favorisant ainsi la stabilité économique. Au sein des OPP, le **conseil d'administration de la coopérative** supervise l'orientation stratégique, la gouvernance et les décisions politiques de l'organisation, en veillant à ce que l'OPP adhère à sa mission et se conforme aux normes Fairtrade. Pendant ce temps, **les gestionnaires des OPP** s'occupent de l'administration et des opérations quotidiennes, y compris la mise en œuvre des décisions du conseil, la gestion des transactions financières et le soutien aux agriculteurs membres. Les gestionnaires facilitent également la conformité aux normes Fairtrade en tenant des registres, en se préparant aux audits et en coordonnant les initiatives de formation et de développement des membres.

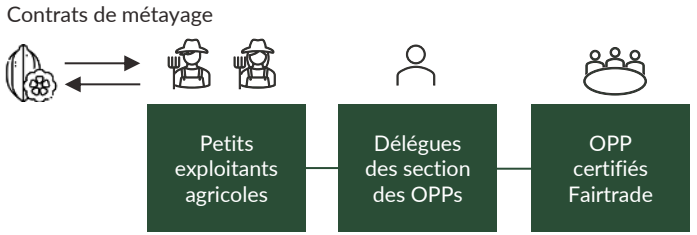

Figure 1: Lieu de résidence des personnes interrogés dans le cadre de l'étude

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Introduction Arrangements de métayage

Le métayage, clé pour comprendre revenus et coûts agricoles

Pour les agriculteurs de Côte d'Ivoire, les arrangements de métayage sont assez courants (van der Haar et al., 2024). Dans la présente étude, nous nous référons aux rôles des propriétaires agricoles et des personnes qui cultivent la terre comme suit :

- ***Le propriétaire agricole*** fait référence à un ménage d'agriculteur qui possède des terres, mais les « *met en métayage* » de ces terres à un autre ménage d'agriculteur pour qu'elles soient cultivées dans le cadre d'un accord de métayage ;
- Le ***métayer*** fait référence à un ménage d'agriculteurs qui cultive des terres appartenant à un autre ménage d'agriculteurs, ils « *métayent* » dans le cadre d'un accord de métayage.

Les propriétaires agricoles mettent souvent en métayage (des parties de) leurs terres au profit de métayers, à travers des contrats dans lesquels le rendement produit sur ces terres est reçu par le propriétaire agricole, et une partie des revenus générés par le rendement est donnée aux métayers en contrepartie. Les propriétaires agricoles supportent entièrement ou partiellement les coûts des intrants et du traitement de l'exploitation.

Les précédentes études sur le revenu des ménages commanditées par Fairtrade n'intégraient pas encore d'informations sur les contrats de métayage.

Cependant, le rendement des métayers revient aux propriétaires agricoles et aux OPP. Ce lien rend indispensable pour Fairtrade d'acquérir une meilleure compréhension des métayers, des pratiques agricoles qu'ils mettent en œuvre et des revenus qu'ils tirent de cet accord. Ce faisant, Fairtrade peut s'assurer que les pratiques s'alignent sur les normes de durabilité et d'éthique, améliorant ainsi la transparence et l'efficacité de l'impact de Fairtrade tout au long de la chaîne de valeur.

En décembre 2022, Fairtrade a publié une nouvelle norme sur le cacao contenant des exigences supplémentaires qui favorisent une plus grande visibilité et des avantages pour les métayers. La première de ces exigences est entrée en vigueur en janvier 2024, et les exigences subséquentes sont entrées en vigueur en juillet 2025. La présente étude portera sur ces arrangements de métayage. En menant des analyses distinctes axées sur ces accords, l'étude vise à fournir une image plus claire de la manière dont le métayage affecte les revenus des ménages et les coûts de production, offrant ainsi des informations qui peuvent mieux éclairer les stratégies et le soutien aux agriculteurs du secteur du cacao.

Figure 2: Dynamiques des contrats de métayage

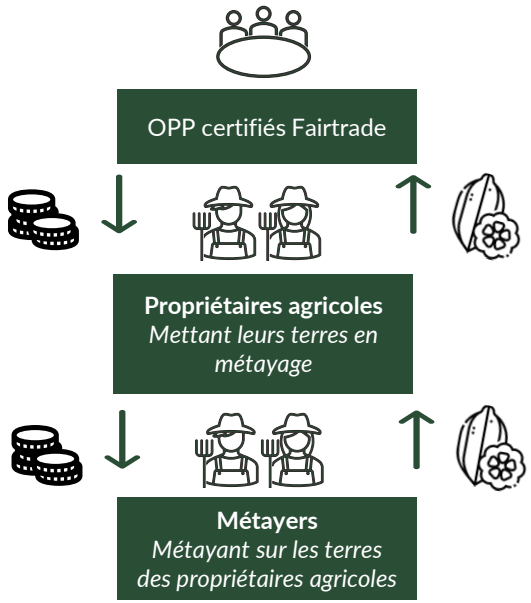

Coût et revenus dans le cadre d'un contrat de métayage :

Les contrats de métayage peuvent comporter des dispositions variables sur le partage des revenus et des coûts pour le propriétaire foncier et le métayer. L'accord le plus courant consiste en les actions suivantes :

- Coût foncier payé par le propriétaire agricoles lié au contrat de métayage: 1/3 des revenus est versé par le propriétaire foncier au métayer à titre de paiement
- Coût des intrants payés par le propriétaire foncier: 1/3 des revenus est utilisé par le propriétaire foncier pour le coût des intrants liés à la gestion de la ferme
- Bénéfice: 1/3 des revenus est conservé par le propriétaire foncier à titre de bénéfice

Méthodologie

02

Méthodologie Approche

Six analyses sont effectuées pour mieux comprendre le revenu des ménages agricoles et les facteurs de revenu

La présente étude se compose de six analyses distinctes:

1. Une analyse comparative est effectuée entre les revenus des ménages d'agriculteurs d'un échantillon d'agriculteurs pour les récoltes intermédiaires et de récolte principale entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024 qui appartiennent aux mêmes OPP que l'échantillon de l'étude en 2020.
2. Une analyse est menée sur l'ensemble de l'échantillon d'agriculteurs afin de comprendre l'effet des prix de référence du revenu vital sur le revenu des ménages agriculteurs.
3. Une analyse distincte est effectuée pour un échantillon isolé de métayers qui ont conclu des contrats de métayage avec des agriculteurs certifiés Fairtrade.
4. Pour comprendre le contexte plus large derrière les données quantitatives, une analyse qualitative est effectuée sur la base de discussions de groupe avec des agriculteurs et des gestionnaires d'OPP et d'entretiens approfondis avec les délégués.

	Population étudiée	Analyse des objectifs
1 Analyse comparative	**Agriculteurs 2023/2024** *Pour l'analyse comparative, une sous-sélection de l'échantillon d'agriculteurs certifiés Fairtrade est sélectionnée, composée de **262 agriculteurs** qui font partie des mêmes OPP inclus dans l'étude de 2020.*	• Comparaison entre les échantillons de récoltes 2023/2024 avec l'étude précédente sur les récoltes 2019/2020. • Identification des facteurs de revenu qui contribuent à la variation du revenu entre les études.
2 Mécanisme de prix Fairtrade analyse	**Agriculteurs 2023/2024** *Pour l'analyse du mécanisme de prix Fairtrade, l'échantillon complet de **704 agriculteurs certifiés Fairtrade** est sélectionné, y compris les agriculteurs des OPP qui n'ont pas participé à l'étude de 2020.*	• Évaluation du revenu des ménages et de l'écart de revenu vital sur la base des récoltes 2023/2024 pour l'ensemble de l'échantillon d'agriculteurs certifiés Fairtrade. • Identification des facteurs de revenu qui contribuent au revenu des ménages agricoles.
3 Analyse des métayers	**Agriculteurs Métayage en 2023/2024** *Un échantillon distinct de 43 métayers est identifié par des agriculteurs certifiés Fairtrade.*	• Évaluation séparée du revenu du ménage et de l'écart de revenu vital sur la base des récoltes 2023/2024 pour les agriculteurs ayant un contrat de métayage. • Analyse de la convention de métayage comme moteur de revenus.
4 Analyse qualitative	*Échantillon d'agriculteurs certifiés Fairtrade pour des discussions de groupe.* *Délégués pour des entretiens approfondis.* *les gestionnaires d'OPP pour les discussions de groupe.*	• Aperçu qualitatif des tendances des revenus et de l'effet des interventions Fairtrade et d'autres programmes externes.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Méthodologie Approche

Six analyses sont effectuées pour mieux comprendre le revenu des ménages agricoles et les facteurs de revenu

5. Cette analyse met à jour les indicateurs économiques clés, à savoir les coûts de production, les rendements, pour l'échantillon existant de producteurs de cacao en Côte d'Ivoire, en utilisant les données récentes des récoltes intermédiaires et de récolte principale entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025. L'objectif principal est d'évaluer comment les changements récents dans les coûts et la productivité influencent la capacité des agriculteurs à obtenir un revenu décent dans les conditions actuelles du marché.
6. Une analyse de sensibilité aux prix est menée pour explorer comment les variations des prix du cacao peuvent affecter la rentabilité et les niveaux de revenu des agriculteurs. Cette analyse utilise le dernier prix d'avril 2025 pour simuler les fluctuations potentielles du marché et évaluer la vulnérabilité ou la résilience des moyens de subsistance des agriculteurs. L'objectif est de comprendre comment les différents niveaux de prix affectent la probabilité des agriculteurs d'atteindre un revenu décent, même lorsque d'autres conditions restent constantes.

	Population étudiée	Analyse des objectifs
5 Scénario de prix 1 *April 2024 - March 2025*	**Farmers 2023/2024** *Pour l'analyse de sensibilité aux prix, l'échantillon original de **704 agriculteurs certifiés Fairtrade** est sélectionné, y compris les agriculteurs des OPP qui n'ont pas participé à l'étude de 2020.*	• Mise à jour des indicateurs économiques clés, à savoir les prix, les coûts de production et les rendements, pour l'échantillon existant, afin de refléter les récoltes 2024/2025. • L'objectif principal est d'évaluer l'influence des indicateurs sur la capacité des agriculteurs à atteindre un revenu décent.
6 Scénario de prix 2 *April 2025*	**Farmers 2023/2024** *Pour l'analyse du scénario de prix, l'échantillon complet de **704 agriculteurs certifiés Fairtrade** est sélectionné, y compris les agriculteurs des OPP qui n'ont pas participé à l'étude de 2020.*	• Simulation du nouveau prix à à la ferme et de son impact sur la rentabilité et les niveaux de revenu des agriculteurs. • Analyse de la façon dont les niveaux de prix affectent la probabilité des agriculteurs d'atteindre un revenu décent, même lorsque les autres conditions restent constantes.

Méthodologie Stratégie d'échantillonnage et approche de collecte des données

Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées par EMC en juillet et août 2024

Une stratégie d'échantillonnage raisonné a été utilisée pour la collecte de données quantitatives, en sélectionnant des agriculteurs des mêmes OPP qui faisaient partie de l'étude de 2020. EMC a sélectionné un certain nombre de villages par SPO par échantillonnage aléatoire. Parmi ces villages sélectionnés, 4 agriculteurs et 1 agricultrice ont été sélectionnés au hasard. Ces agriculteurs ont été contactés pour participer aux entretiens. Cette approche a abouti à un échantillon de 704 agriculteurs certifiés Fairtrade, dont 143 propriétaires agricoles mettant à disposition leurs terres à d'autres ménages d'agriculteurs qui les métayent.

Pour sélectionner un échantillon de ménages d'agriculteurs qui métayent, une approche d'échantillonnage pratique a été adoptée dans laquelle les principaux agriculteurs ont été invités à partager les coordonnées de leurs partenaires de métayage (le cas échéant). Cela a abouti à un échantillon de 43 personnes qui métayent dans l'exploitation agricole de propriétaires fonciers.

Pour la collecte des données qualitatives, l'échantillonnage a été effectué en fonction de l'emplacement géographique. Les personnes interrogées ont été sélectionnées en collaboration avec EMC.

Collecte de données quantitatives

704 **Producteurs de cacao de Côte d'Ivoire**
Comprend 143 agriculteurs qui mettent leurs terres en métayage

43 **Métayers**
Accord de métayage avec des agriculteurs Fairtrade

Période : Juillet – Août 2024

Collecte de données effectuée par EMC

Entretiens individuels avec des agriculteurs

- 237 questions ont été posées dans le cadre de l'étude précédente de 2020 et de la méthodologie des exigences minimales du CHIS pour la conception de l'enquête.
- Questions centrées sur les récoltes 2023/2024
  - Récolte intermédiaires avril-septembre 2023
  - Récolte principales octobre 2023 – mars 2024

Collecte de données qualitatives

15 **Producteurs de cacao de Côte d'Ivoire**

17 **Gestionnaires d'OPP**

9 **Délégués des section des OPPs**

Période : Août 2024

Collecte de données effectuée par EMC

4 Discussions de groupe avec des agriculteurs et des gestionnaires d'OPP

- Agriculteurs: 19 questions axées sur des informations générales, les facteurs de changement de revenu, les interventions Fairtrade et les avantages externes. Les personnes interrogées ont été identifiées grâce à la collaboration des délégués de la section.
- Gestionnaires OPP: 17 questions axées sur des informations générales, les tendances des revenus, les interventions Fairtrade et les programmes externes.

9 Entretiens approfondis avec les délégués de la section

- 25 questions axées sur des informations générales, les tendances des revenus, les tendances de la productivité et les interventions Fairtrade

Méthodologie La notion de revenu vital

Le revenu vital de référence est le revenu dont un ménage a besoin pour s'assurer un niveau de vie décent

Cette étude se concentre sur le calcul du revenu des ménages agricoles et l'identification de **l'écart de revenu vital**. L'écart de revenu vital est mesuré comme la différence entre le **revenu vital de référence** et le revenu réel du ménage.

Le revenu vital de référence tient compte du revenu vital d'un pays ou d'une région donnée dont un ménage a besoin pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres de ce ménage. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent la nourriture, le logement, d'autres besoins essentiels et les dispositions prises pour faire face à des événements imprévus.

Le revenu net total du ménage, y compris le revenu agricole et non agricole, doit être égal au revenu vital.

Le revenu vital de référence utilisé dans la présente étude est détaillé à la page suivante.

Figure 3: Composantes du revenu vital (Living Income Community of Practice)

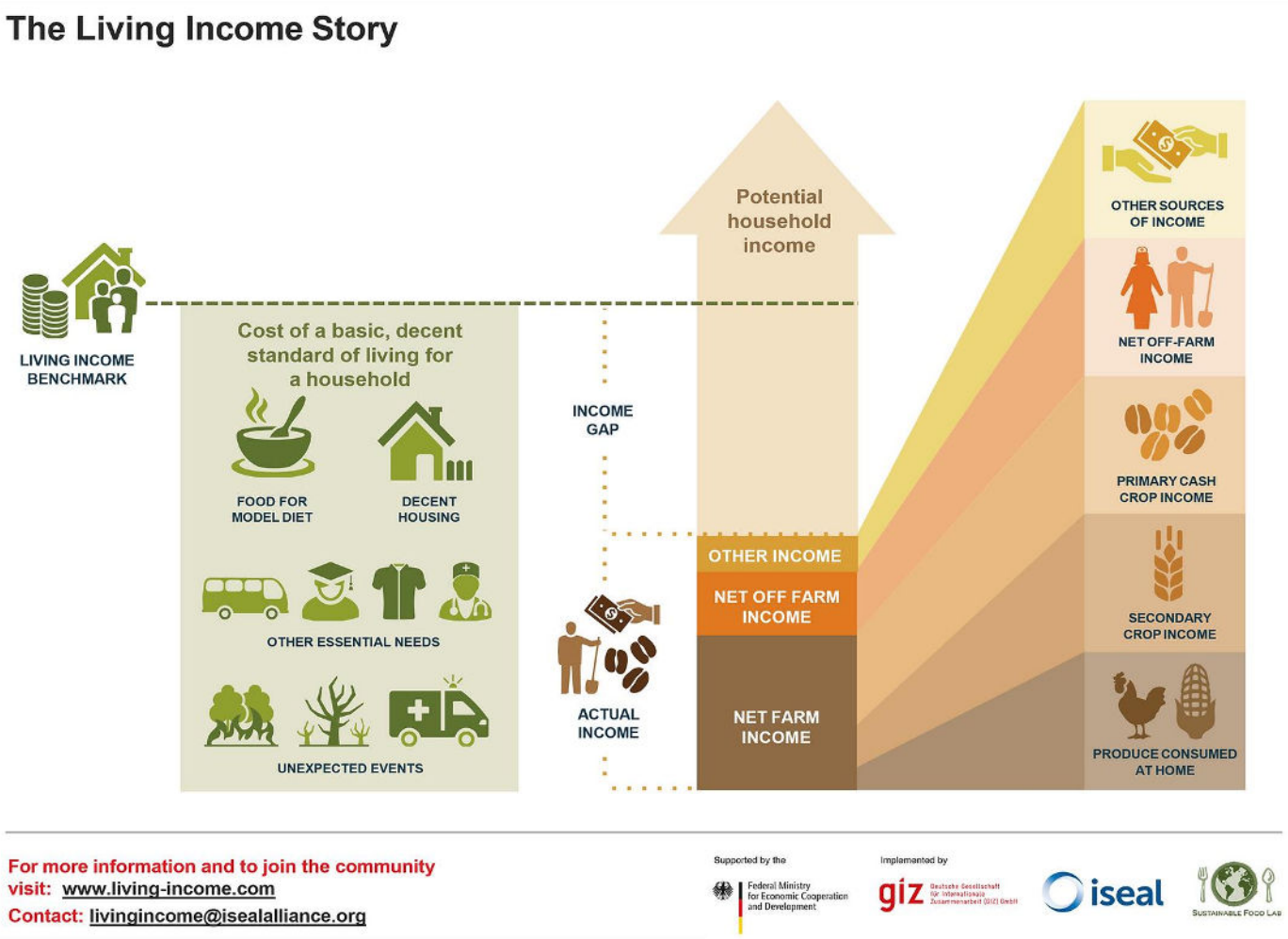

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Méthodologie Revenu vital de référence

Ajustement en fonction de la taille du ménage et des variations saisonnières

Le revenu vital de référence pour la Côte d'Ivoire utilisé dans cette étude est basé sur le revenu vital de référence dérivé de l'étude Anker & Anker de 2022 et d'une mise à jour effectuée par Fairtrade pour novembre 2023. Pour cette étude, une **approche linéaire** a été appliquée afin d'ajuster le revenu vital de référence en fonction de la taille médiane des ménages au sein de l'échantillon. L'approche linéaire suppose que chaque membre du ménage compte de manière égale, quel que soit son âge ou son statut au sein du ménage, et ajuste le seuil en divisant le seuil de référence pour une famille type (basé sur un ménage de sept personnes) par sept, puis en le multipliant par la taille totale du ménage. Cette approche est simple sur le plan conceptuel, s'aligne sur les seuils de pauvreté exprimés par personne et garantit une pondération suffisante pour les enfants du ménage.

Sur la base de cet ajustement linéaire, le revenu vital de référence pour une famille de sept personnes est calculé à 4 381 996 francs CFA par an, soit 6 678 € par an en 2023. Pour les analyses de la présente étude, le seuil de revenu vital est ajusté pour s'aligner sur la taille médiane des ménages de l'échantillon concerné.

Dans cette évaluation du revenu vital, le revenu des agriculteurs est mesuré pour la période d'avril 2023 à mars 2024, couvrant les récoltes intermédiaires et principales. Le revenu vital de référence a été mis à jour sur la base des valeurs de novembre 2023 avec le taux de change fixe CFA/EUR.

Figure 4: Composition médiane des ménages

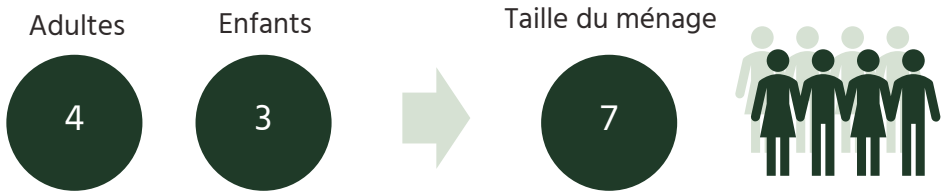

Tableau 1: Point de référence du revenu vital pour la taille d'un ménage composé de 7 personnes

	Unité	CFA	EUR
Étude sur le revenu vital, Anker & Anker (juin 2022) [1]			
Revenu vital mensuel par famille	Par mois	348,814	532 €
Revenu vital annuel par famille	Par an	4,185,762	6,379 €
Mise à jour Fairtrade (novembre 2023)			
Revenu vital mensuel par famille	Par mois	365,166	557 €
Revenu vital annuel par famille	Par an	4,381,996	6,678 €

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[1] *Living Income Benchmark, Côte d'Ivoire Rural cocoa growing areas. June 2022 update, Anker and Anker (2022).* L'étude originale repose sur un ménage de 6 personnes. Lien vers l'étude.

Méthodologie Méthodologie de l'étude sur le revenu des ménages cacaoyers

Cette étude s'aligne sur les exigences de l'étude telles qu'énoncées dans la méthodologie CHIS

Le secteur du cacao s'efforce d'assurer des revenus décents aux ménages d'agriculteurs de cacao. Toutefois, les progrès au niveau sectoriel ont été entravés par des difficultés liées à la collecte et au partage des données. Pour surmonter ces obstacles et orienter l'élaboration de politiques et de stratégies en mettant l'accent sur l'impact à grande échelle, une approche collaborative est essentielle. Pour faciliter cela, la méthodologie de l'étude CHIS sur le revenu des ménages cacaoyers (CHIS) a été développée. Cette méthodologie fournit une méthodologie harmonisée pour la collecte de données afin de mesurer les écarts de revenu des ménages et de revenu vital des producteurs de cacao.

La méthodologie CHIS s'appuie sur les travaux de la Living Income Community of Practice (LICoP) (de los Rios et Tyszler, 2020 ; Romo, 2022) et sur l'expertise de ses auteurs. La présente étude est conforme aux exigences minimales de la CHIS pour mesurer les écarts entre le revenu des ménages et le revenu vital, tout en intégrant certains des points de données recommandés.

Les adaptations spécifiques apportées dans cette étude par rapport aux études précédentes comprennent:

- Intégration des groupes de travailleurs au sein de la main-d'œuvre salariée (exigences minimales).
- Reconnaître les contrats de métayage comme faisant partie des arrangements fonciers et les inclure dans toutes les catégories de la production de cacao, telles que les revenus, les rendements et les coûts (approche recommandée).
- Affiner la définition des membres du ménage et de la taille (exigences minimales).

Les définitions des termes clés et des détails supplémentaires figurent en annexe.

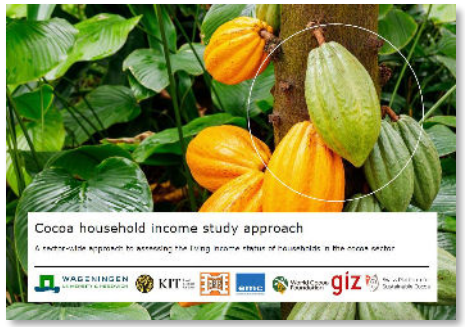

Source: van der Haar, S., et al. (2024)

Contrats de métayage

Cette étude comprend des données sur les coûts de production du cacao provenant de métayers, conformément à la méthodologie CHIS. Bien que cela fournisse des informations précieuses, la compréhension préalable limitée des différents types de contrats de métayage et des structures de coûts associées pose une contrainte sur la qualité et l'interprétation des données.

Les contrats de métayage peuvent varier considérablement dans la façon dont les responsabilités, les intrants et les revenus sont partagés entre les propriétaires agricoles et les métayers, mais ces nuances n'ont pas toujours été pleinement saisies dans l'enquête. Par conséquent, il peut y avoir des incohérences ou des lacunes dans la façon dont les coûts de production et les parts de revenu ont été déclarés. Cette limitation doit être prise en compte lors de l'interprétation des données sur les coûts et les revenus des ménages de métayers, car elle peut affecter la précision des calculs du revenu vital et des comparaisons entre les types d'agriculteurs.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Méthodologie Limites de la collecte de données quantitatives

Plusieurs limites doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats.

La collecte de données quantitatives pour cette étude a consisté à interroger les petits producteurs de cacao. Afin d'assurer l'uniformité de la collecte des données, tous enquêteurs ont reçu une formation visant à harmoniser les méthodes, à clarifier les définitions clés et à réduire le biais des intervieweurs. Cependant, malgré cet effort, les différences dans la manière dont les enquêteurs ou les agriculteurs ont interprété certaines questions spécifiques ont pu influencer les données. De plus, les données ont été collectées à partir des souvenirs des agriculteurs, ce qui introduit plusieurs limites dont il convient de tenir compte lors de l'interprétation des résultats.

Déclaration des agriculteurs

La principale méthode de collecte de données reposait sur le rappel des agriculteurs. Cela introduit un risque d'inexactitudes de mémoire, en particulier dans l'estimation des rendements totaux, des revenus et des coûts. Les agriculteurs peuvent involontairement surestimer ou sous-estimer les chiffres, ce qui affecte la fiabilité des données.

Valeurs de rendement élevées

De nombreux agriculteurs ont déclaré des rendements de cacao qui semblent supérieurs aux moyennes nationales et plus élevés que prévu sur la base de la connaissance contextuelle de la région. Bien qu'il soit impossible de déterminer la cause exacte de cet écart, il peut s'agir d'une surestimation, d'un biais de mémoire ou d'une mauvaise compréhension des unités ou de la période de référence. Cette limitation a des implications importantes pour l'analyse de l'écart de revenu vital, car le rendement affecte directement le calcul du revenu et donc l'évaluation de la capacité des agriculteurs à gagner suffisamment leur vie.

Pour évaluer la représentativité des données de rendement déclarées, une triangulation a été effectuée à l'aide de sources de données secondaires, notamment l'ensemble de données sur le **Coût de la Production durable (CPD)** et les estimations de rendement tirées de l'ensemble de données **Agri-Logic**. Ces comparaisons ont confirmé que les valeurs de rendement déclarées par les agriculteurs étaient supérieures aux références attendues. Cependant, en l'absence d'explication directe de cet écart et afin de maintenir la cohérence avec les données déclarées par les agriculteurs, les valeurs de rendement initiales ont été conservées pour l'analyse principale.

Pour remédier à cette limite et comprendre son impact potentiel, une analyse supplémentaire du scénario de prix a été effectuée en utilisant une valeur de rendement plus basse et plus prudente qui s'aligne plus étroitement avec d'autres estimations de données. Cette approche a permis d'évaluer comment les variations des hypothèses de rendement affectent l'écart de revenu vital calculé et fournit une image potentiellement plus précise des niveaux de revenu des agriculteurs dans des conditions de production typiques.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Méthodologie Analyse qualitative de l'inclusion

Facteurs sociaux et économiques du revenu des ménages

Les précédentes études sur les revenus Fairtrade se concentraient uniquement sur la collecte de données quantitatives. Afin d'aider à approfondir la compréhension des facteurs qui influent sur le revenu des ménages, la présente étude comprend des données qualitatives. Le champ de la recherche qualitative se compose de quatre discussions de groupe (*focus groups discussion*) et de neuf entretiens approfondis.

Échantillonnage et répartition géographique

Pour la répartition géographique des discussions de groupe et des entretiens approfondis, deux organisations de petits producteurs (OPP) ont été sélectionnées. La première OPP a été la Coop ECAM située près de Méagui qui se trouve dans le département de la région de Nawa dans le district de Bas-Sassandra. Le deuxième OPP était la Coop CEAA située près d'Abengourou, siège à la fois du district de la Comoé et de la Regi d'Indénié-Djuablin

Deux discussions de groupe ont été menés avec les gestionnaires des OPP (un de l'ECAM et un de la CEAA) et deux autres avec des agriculteurs (un de l'ECAM et un de la CEAA). Pour les neuf entretiens individuels, il a été décidé que les délégués de section fourniraient les meilleures informations, raison pour laquelle cinq délégués de section ont été choisis parmi les membres de l'ECAM et quatre parmi les membres de l'ACEE.

Approche

Pour les gestionnaires des OPP, une invitation officielle a été lancée, et pour chaque discussion de groupe, les 17 gestionnaires disponibles ont été informés par le président des OPP. Pour les agriculteurs, l'aide des délégués de la section a été sollicitée pour sélectionner et inviter 15 agriculteurs à participer aux discussions de groupe. En consultation avec Fairtrade et EMC, les questions et les consignes à utiliser dans les discussions de groupe et les IDI ont été fournies par l'Impact Institute.

Avant de se rendre sur le terrain, la formation a été dispensée dans les locaux du PEFACI à Yamoussoukro, le centre du pays. Les participants comprenaient un chargé de recherche (titulaire d'un master en pédologie), un directeur de recherche, trois superviseurs de mission, 12 intervieweurs et un assistant administratif pour la logistique. La formation a porté sur les objectifs du projet, la conduite des entretiens, l'examen approfondi du questionnaire et les procédures de communication avec les répondants. Une fois sur le terrain, toutes les discussions de groupe et entretiens approfondis ont été enregistrés et transcrits. Les fichiers audio et les transcriptions ont ensuite été partagés avec l'Impact Institute. Les réponses ont été regroupées par thèmes autour des sujets de recherche. Les résultats de l'analyse qualitative sont inclus tout au long du rapport afin de donner un aperçu des diverses tendances observées.

Principales parties prenantes

- *Agriculteurs certifiés Fairtrade pour les discussions de groupe*
- *Délégués de section pour les entretiens approfondis*
- *Gestionnaires de OPP pour les discussions de groupe*

OPP sélectionnés

- *Région de Nawa, Coop ECAM*
- *Région Indénié-Djuablin, Coop CEAA*

Thèmes clés

- *Facteurs de revenu*
- *Tendances en matière de productivité*
- *Interventions Fairtrade*

Méthodologie Scénario de prix 1 et 2

Comprendre la dynamique des revenus grâce aux prix réels à la ferme et aux variations de prix contrôlées

Méthodologie

Les analyses des prix visent à examiner comment les variations des prix du cacao peuvent influer sur la rentabilité et les niveaux de revenus des agriculteurs. Les prix et les principaux indicateurs de coûts sont mis à jour pour refléter les récoltes 2024/2025 selon une approche en deux étapes. Tout d'abord, une analyse documentaire des dernières publications, bulletins de marché et rapports sectoriels a été réalisée afin de recueillir des informations actualisées sur les coûts de production, la productivité et la dynamique des prix du cacao en Côte d'Ivoire. Ensuite, une **enquête ciblée** a été menée auprès d'experts du commerce équitable et comparée aux données d'Agri-Logic sur les dernières récoltes, en mettant l'accent sur l'identification des tendances et des changements par rapport à la portée initiale de l'étude. Ce processus a permis d'estimer les valeurs actualisées des variables clés, notamment les rendements, les coûts des intrants et les revenus.

Pour l'analyse du scénario de prix 2, les indicateurs actualisés liés à la production (y compris les rendements, les coûts et l'utilisation d'intrants) ont été maintenus constants, comme dans le scénario 1. La seule variable ajustée dans cette analyse est **le prix à la ferme du cacao**, qui a été mis à jour en fonction du dernier prix fixé pour avril 2025.

Scénario de Prix 1

Objectif: Évaluer comment les changements récents dans les coûts et la productivité influencent la capacité des agriculteurs à obtenir un revenu vital dans les conditions actuelles du marché.

Mise à jour des prix

Pour la mise à jour des prix, l'analyse a intégré les prix réels à la ferme déclarés pour les deux récoltes : **1 500 CFA**/kg (2,29 €/kg) pour la récolte de mi-récolte (avril-septembre 2024) et **1 800 CFA**/kg (2,74 €/kg) pour la récolte principale (octobre 2024-mars 2025).

Mise à jour des indicateurs

Rendement d'ajustement à une valeur plus représentative (500 kg/ha) conformément à la collecte des données sur le coût de production durable.

Mises à jour des points de données sur la base de la collecte de données primaires et secondaires (voir détails p. 80 annexe).

Scénario de Prix 2

Objectif: comprendre comment les différents niveaux de prix affectent la probabilité des agriculteurs d'atteindre un revenu vital, même lorsque les autres conditions restent constantes.

Mise à jour des prix

2,200.79 CFA/kg (3,35 €/kg) pour les récoltes principales et intermédiaires

Mise à jour des indicateurs

Même mise à jour que pour le scénario de prix 1.

Étude comparative

03

Etude comparative **Statistiques descriptives**

Par rapport à l'étude de 2020, le changement le plus notable est la production totale de cacao

Le tableau de droite présente les statistiques descriptives moyennes de l'échantillon actuel de 2024 et de l'échantillon de l'étude de 2020. Pour l'analyse comparative, une sous-sélection de l'échantillon d'agriculteurs certifiés Fairtrade est prélevée, composée d'agriculteurs qui font partie des OPP qui ont été inclus dans l'étude de 2020.

L'un des principaux changements observés entre 2020 et 2024 est la production moyenne, qui est passée de 2 743 kg à 1 952 kg. En revanche, le rendement moyen s'est légèrement amélioré, passant d'une moyenne de 625 kg/ha en 2020 à 650 kg/ha en 2024. Les valeurs médianes de rendement montrent une augmentation plus importante de la productivité, passant de 515 kg/ha en 2020 à 595 kg/ha en 2024. Cette différence peut être attribuée à la taille plus petite des exploitations, la superficie moyenne de cacao passant de 4,6 ha (médiane 3,6 ha) à 3.3 ha (médiane 3.0 ha).

Tableau 2: Elaboration de statistiques descriptives moyennes

Indicateur	Unité	2024	2020
Nombre d'agriculteurs	#	262	364
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent leurs terres en métayage	%	32%	*Non mesuré*
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent entièrement leurs terres en métayage	%	25%	*Non mesuré*

Indicateur	Unité	Moyenne 2024	Moyenne 2020
Superficie totale de l'exploitation agricole	ha	5.8	7.3
Zone de production de cacao	ha	3.3	4.6
Quantité de cacaoyers	#	3,277	7,732
Arbres par hectare	#/ha	1,094	1,881
Pourcentage d'arbres peu productifs (<5 or >25 ans)[2]	%	52%	47%
Pourcentage d'arbres à haut rendement (5-25 ans)	%	48%	53%
Kilos de cacao produits	Kg/year	1,952	2,742
Prix à la ferme	EUR/kg	1.45 €	1.05 €
Bénéfice par kilo de cacao	EUR/kg	1.18 €	0.90 €
Rendement	kg/ha	650	625
Employés ETP[3]	#FTE	0.12	0.92
ETP des ménages	#FTE	2.86	4.38
Salaires (de la main-d'œuvre salariée))[4]	EUR/FTE	1 327 €	701 €
Taille moyenne des ménages	# personnes	7.8	9.5
Taille médiane des ménages	# personnes	6.0	8.0

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[2]La catégorie des arbres peu productifs est mise à jour pour inclure à la fois les arbres de moins de 5 ans et les arbres de plus de 25 ans.
[3] Le calcul pour 2020 et 2024 des ETP embauchés et des ménages a été mis à jour conformément à une définition actualisée des ETP. Voir pour une explication plus détaillée en annexe.
[4] Les salaires de la main-d'œuvre salariée ne comprennent que les agriculteurs qui ont embauché de la main-d'œuvre.

Etude comparative **Statistiques descriptives**

Par rapport à l'étude de 2020, le changement le plus notable est la production totale de cacao

Une explication de la diminution de la taille des exploitations, notamment dans les zones de production de cacao, pourrait être une **mesure plus précise de l'exploitation**. Cela pourrait également expliquer la légère augmentation du rendement moyen (en période de baisse de la production). Dans l'étude de 2024, les agriculteurs ont confirmé qu'il n'y avait pas de changement dans la superficie de production de cacao, malgré une réduction de 28 % de la superficie moyenne déclarée, ce qui suggère que les agriculteurs de l'étude précédente de 2020 pensaient que leurs exploitations étaient plus grandes.

Cela signifie que les agriculteurs pourraient produire les mêmes rendements ou des rendements inférieurs en 2024, mais une mesure précise de l'exploitation depuis 2020 peut confirmer que la production provient de moins de terres que ce que l'agriculteur avait déclaré en 2020. La même production, voire moins, sur une superficie de cacao plus petite se traduit par des rendements par hectare plus élevés, alors qu'en réalité, la productivité n'a peut-être pas augmenté, voire diminué. Une mesure plus précise de l'exploitation peut également conduire à une motivation accrue des agriculteurs à investir dans les bonnes pratiques agricoles, en particulier lorsque l'exploitation est plus petite que ce qui était perçu auparavant, en raison d'un besoin d'investissement financier plus faible que prévu.

Les résultats montrent également un changement dans les équivalents temps plein embauchés (ETP), passant de 0,92 à 0,12, ce qui correspond aux observations locales tirées des informations qualitatives recueillies sur la rareté de la main-d'œuvre employée. Cette diminution pourrait également s'expliquer en partie par un changement dans les rapports, car il est possible que les métayers étaient auparavant classés comme faisant partie de la main-d'œuvre embauchée par les propriétaires agricoles, mais qu'ils soient maintenant déclarés séparément. Les ETP des ménages ont également diminué, passant de 4,38 à 2,86. La réduction de l'ETP disponible pour les ménages peut être attribuée en partie à la baisse observée de la taille des ménages.

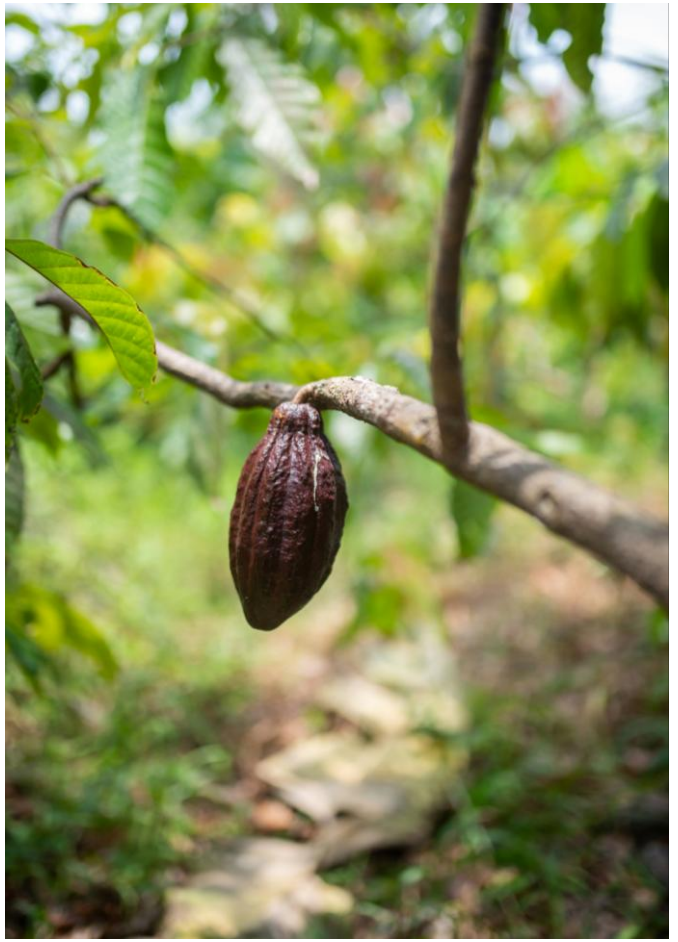

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Etude comparative Répartition du revenu des ménages

Les résultats montrent une diminution significative de l'extrême pauvreté

Figure 5: Répartition du revenu des ménages agricoles 2020 vs 2024 (EUR/an)

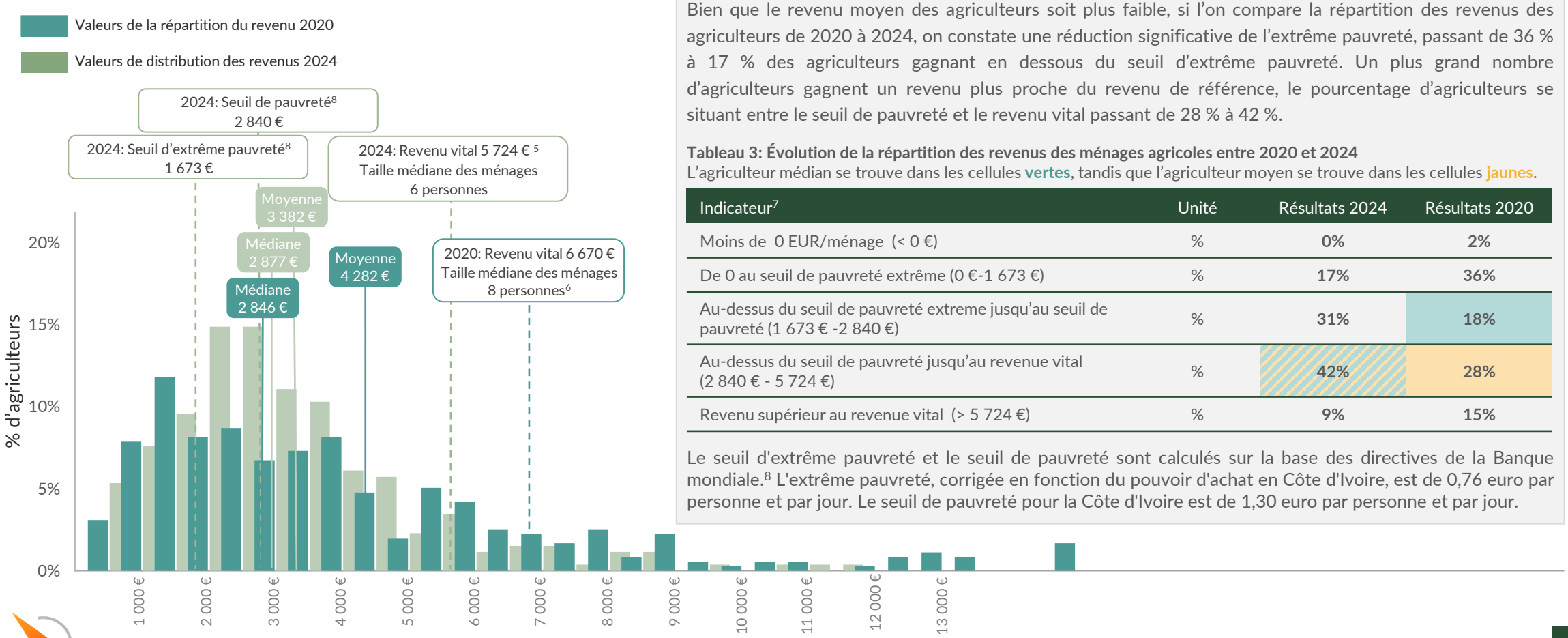

Conclusions principales

Bien que le revenu moyen des agriculteurs soit plus faible, si l'on compare la répartition des revenus des agriculteurs de 2020 à 2024, on constate une réduction significative de l'extrême pauvreté, passant de 36 % à 17 % des agriculteurs gagnant en dessous du seuil d'extrême pauvreté. Un plus grand nombre d'agriculteurs gagnent un revenu plus proche du revenu de référence, le pourcentage d'agriculteurs se situant entre le seuil de pauvreté et le revenu vital passant de 28 % à 42 %.

Tableau 3: Évolution de la répartition des revenus des ménages agricoles entre 2020 et 2024

L'agriculteur médian se trouve dans les cellules **vertes**, tandis que l'agriculteur moyen se trouve dans les cellules **jaunes**.

Indicateur[7]	Unité	Résultats 2024	Résultats 2020
Moins de 0 EUR/ménage (< 0 €)	%	0%	2%
De 0 au seuil de pauvreté extrême (0 €-1 673 €)	%	17%	36%
Au-dessus du seuil de pauvreté extreme jusqu'au seuil de pauvreté (1 673 € -2 840 €)	%	31%	18%
Au-dessus du seuil de pauvreté jusqu'au revenue vital (2 840 € - 5 724 €)	%	42%	28%
Revenu supérieur au revenue vital (> 5 724 €)	%	9%	15%

Le seuil d'extrême pauvreté et le seuil de pauvreté sont calculés sur la base des directives de la Banque mondiale.[8] L'extrême pauvreté, corrigée en fonction du pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, est de 0,76 euro par personne et par jour. Le seuil de pauvreté pour la Côte d'Ivoire est de 1,30 euro par personne et par jour.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[5] Sur la base d'une taille médiane des ménages de 6 personnes, car les médianes sont moins sensibles aux valeurs aberrantes.
[6] Pour 2020, le revenu vital est basé sur le seuil de référence fixé en 2020, avec une taille médiane des ménages de 8 personnes.
[7] Les fourchettes pour l'étude 2020 relatives à la taille médiane des ménages de 8 personnes figurent en annexe.
[8] La PPA la plus récente publiée pour la consommation privée pour la Côte d'Ivoire a été publiée en 2023 avec une valeur de 233,12 (UCL par dollar international)

Amélioration de la répartition des revenus malgré une baisse du revenu moyen des ménages entre 2020 et 2024

Le revenu moyen des ménages des 262 ménages inclus dans l'étude de 2024 est de 3 382 € par an, soit une baisse de 21 % par rapport aux 4 282 € de 2020. Cependant, cette baisse du revenu moyen est principalement due à un petit groupe d'agriculteurs ayant des revenus très élevés en 2020, ce qui a faussé la moyenne à la hausse. En témoigne le revenu médian des agriculteurs qui a légèrement augmenté, passant de 2 846 € en 2020 à 2 877 € en 2024. Malgré une moyenne plus faible, les données sur la répartition des revenus présentées à la page précédente révèlent une tendance positive: moins d'agriculteurs gagnent en dessous du seuil de pauvreté et plus nombreux se rapprochent d'un revenu vital.

En ce qui concerne plus particulièrement la production de cacao, les bénéfices de la production de cacao ont diminué de 9 % entre 2020 et 2024. De plus, d'autres sources de revenus, comme les biens, le revenu en nature et les activités non agricoles, ont diminué au cours de la même période, ce qui a contribué à la baisse globale du revenu des ménages. La page suivante fournit de plus amples informations sur les tendances de la production de cacao, suivies d'une analyse détaillée de la diversification des revenus et de ses implications.

Figure 6 : Revenu moyen des ménages agricoles en 2020 par rapport à 2024 (EUR/an)

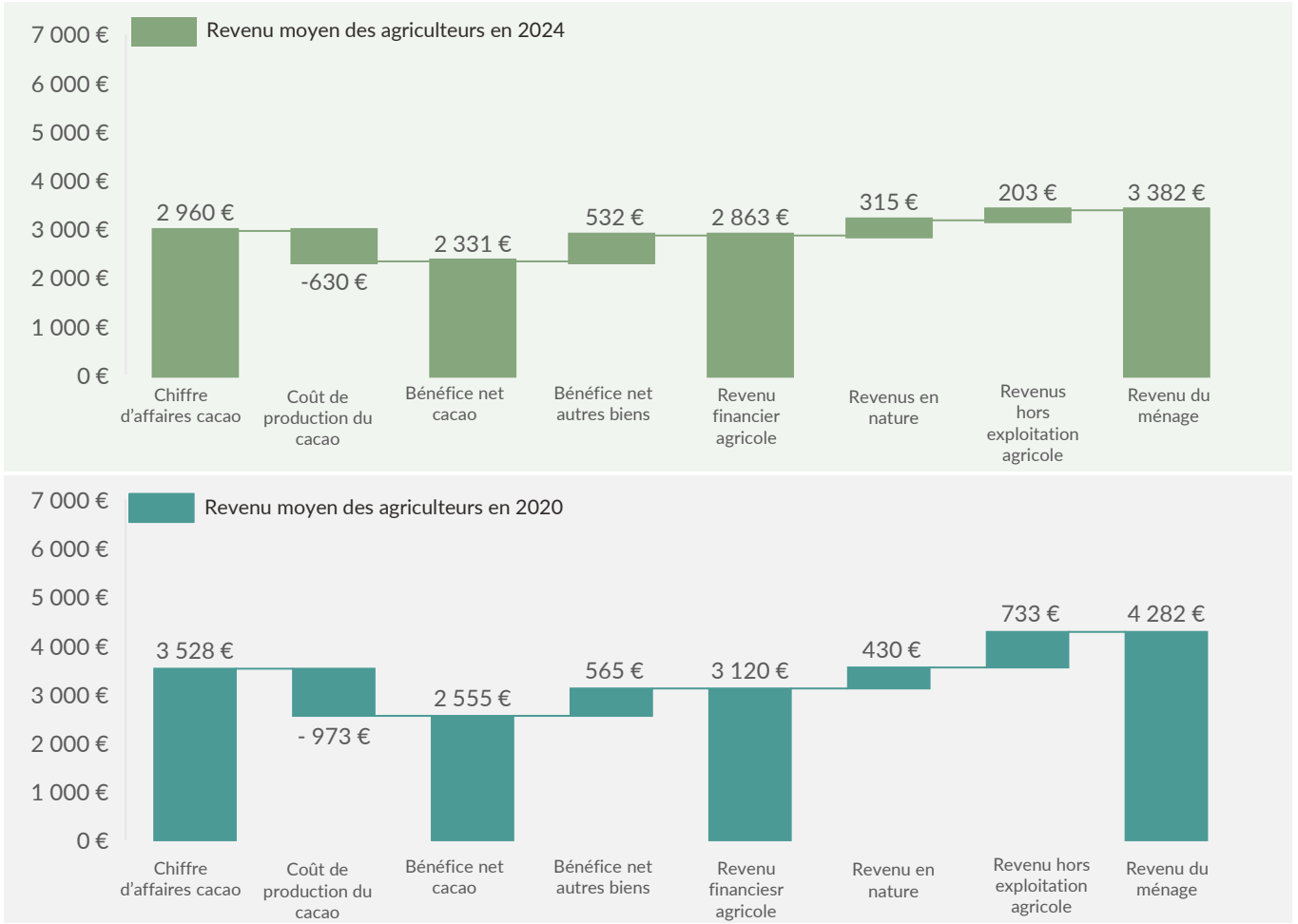

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Etude comparative **Principaux facteurs de productivité**

Hausse des prix par kilo de cacao, mais baisse globale de la productivité du cacao

Productivité et taille de l'exploitation

L'analyse comparative montre une diminution de la production globale de cacao par an. En ce qui concerne la productivité, les valeurs moyennes du rendement par hectare ont légèrement augmenté. L'augmentation du rendement par hectare est liée à la diminution de la taille des exploitations agricoles qui a été signalée entre 2020 et 2024. Le changement de la taille des exploitations peut s'expliquer par l'introduction d'approches de mesure formelles qui permettent d'obtenir des mesures plus fiables de la taille des exploitations. De plus, l'étude comparative indique également une diminution du recours à la main-d'œuvre salariée. Les pénuries de main-d'œuvre peuvent inciter les agriculteurs à se concentrer sur des superficies agricoles plus petites, ce qui entraînerait une baisse globale de la production.

Facteurs influençant la production et la superficie agricole

Le changement climatique est devenu un facteur critique affectant la production de cacao. L'irrégularité des précipitations, la hausse des températures, les sécheresses et les événements météorologiques extrêmes peuvent perturber la production et rendre les zones moins viables pour la production de cacao. De plus, la prévalence de la maladie, causée par le virus du gonflement des pousses du cacaoyer (CSSV), constitue une menace importante pour la production de cacao. Cette maladie a particulièrement touché les pays d'Afrique de l'Ouest comme le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Hausse des prix et paiement des primes

Alors que l'offre de cacao a diminué en raison de divers facteurs mentionnés, la demande mondiale de chocolat et de produits à base de cacao est restée robuste (Kongor, J. E., et al., 2024). La réduction de l'offre, associée à une demande persistante, a entraîné une augmentation des prix du cacao (ICCO, 2024). Cela se reflète également dans l'analyse comparative, avec une augmentation globale de 38 % du prix du cacao entre 2020 et 2024 et une augmentation similaire du bénéfice net de 32 %. Cette augmentation du prix du cacao comprend également les écarts de prix et les primes du commerce équitable lorsque le cacao est vendu aux conditions du commerce équitable.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Etude comparative Diversification des revenus

La diversification des revenus a diminué entre 2020 et 2024

Par rapport à l'étude de 2020, moins d'agriculteurs diversifient leurs revenus grâce à la production d'autres cultures ou à l'élevage. Environ 69 % des agriculteurs cultivent maintenant des cultures supplémentaires ou élèvent du bétail en plus du cacao, contre 71 % dans l'étude précédente. Ce léger déclin de la diversification peut être attribué à l'augmentation des prix du cacao observée au cours de la période d'étude, qui a rendu la culture du cacao plus rentable et a potentiellement réduit l'attrait de la diversification vers d'autres sources de revenus.

Parmi les agriculteurs ayant une production diversifiée, 23 % des agriculteurs utilisent la production diversifiée uniquement pour l'utilisation en nature, 23 % la produisent exclusivement pour la vente et 54 % l'utilisent à ces deux fins.

Le caoutchouc reste la culture la plus rentable pour ceux qui le produisent, et le revenu moyen par hectare a augmenté pour les agriculteurs qui le cultivent. Cependant, le pourcentage d'agriculteurs produisant du caoutchouc a légèrement diminué par rapport à 2020, ce qui reflète peut-être l'évolution vers une plus grande dépendance au cacao en raison des prix favorables du cacao et des marges bénéficiaires.

Figure 7: Revenu net moyen par culture/animal : tous les agriculteurs vs. producteurs/éleveurs concernés

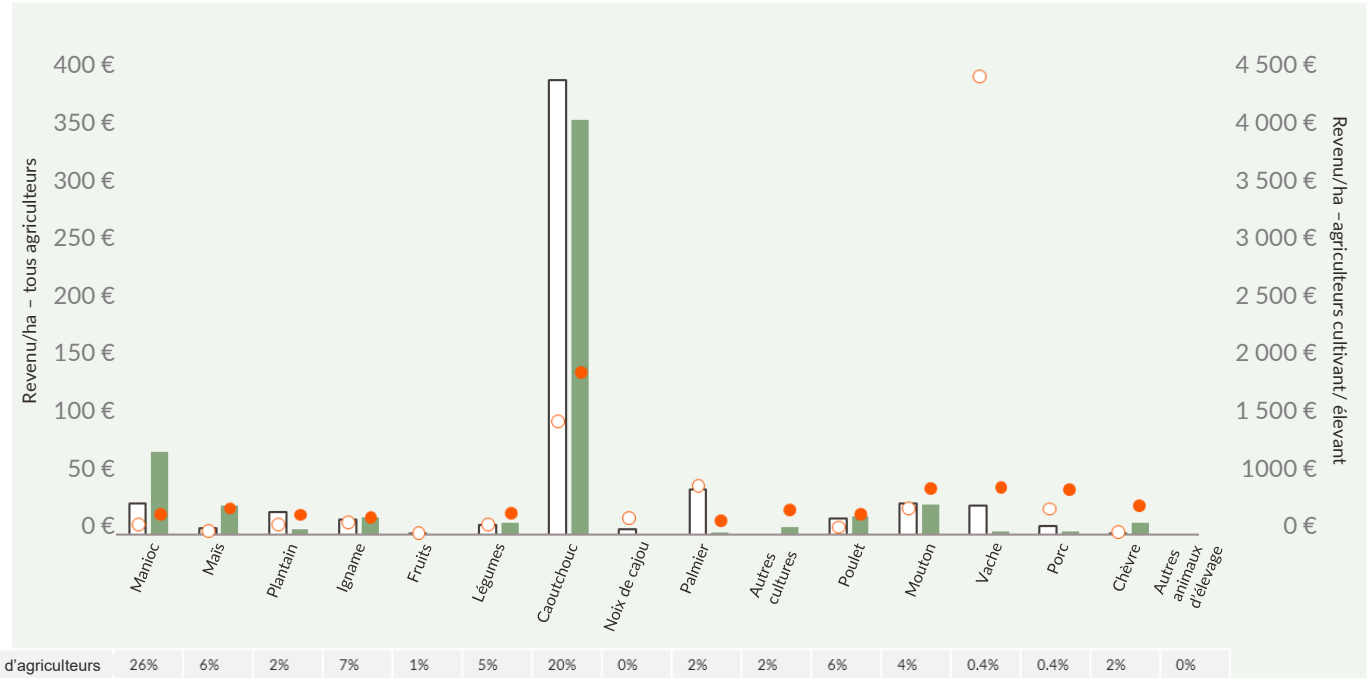

2024	% d'agriculteurs	26%	6%	2%	7%	1%	5%	20%	0%	2%	2%	6%	4%	0.4%	0.4%	2%	0%
2020	% d'agriculteurs	23%	7%	19%	10%	3%	9%	26%	2%	5%	-	21%	7%	1%	2%	2%	-

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Évolution des coûts de production du cacao : baisse de la main-d'œuvre, hausse du coût des terres

L'analyse révèle une augmentation des coûts de production du cacao, passant de 179 € par hectare par an en 2020 à 207 € en 2024. Le revenu par hectare a augmenté de 19 % entre 2020 et 2024 tandis que le ratio coûts-revenus est resté similaire avec 22 % en 2020 et 21 % en 2024.

Par rapport à 2020, le calcul actuel des coûts pour 2024 inclut également les coûts des terres liés au métayage. Les coûts fonciers des contrats de métayage sont calculés comme 1/3 des revenus versés par le propriétaire agricole au métayer. La prise en compte de ces coûts a entraîné une augmentation du coût global par hectare.

Les résultats montrent également une évolution des dépenses, avec une baisse des coûts de main-d'œuvre, tandis que les coûts fonciers liés au métayage représentent une part importante du coût total. Les coûts de main-d'œuvre ont diminué de 75 %, ce qui correspond à la baisse du nombre d'ETP embauchés indiquée dans les statistiques descriptives.

Figure 8 : Répartition et comparaison des coûts de production du cacao par zone

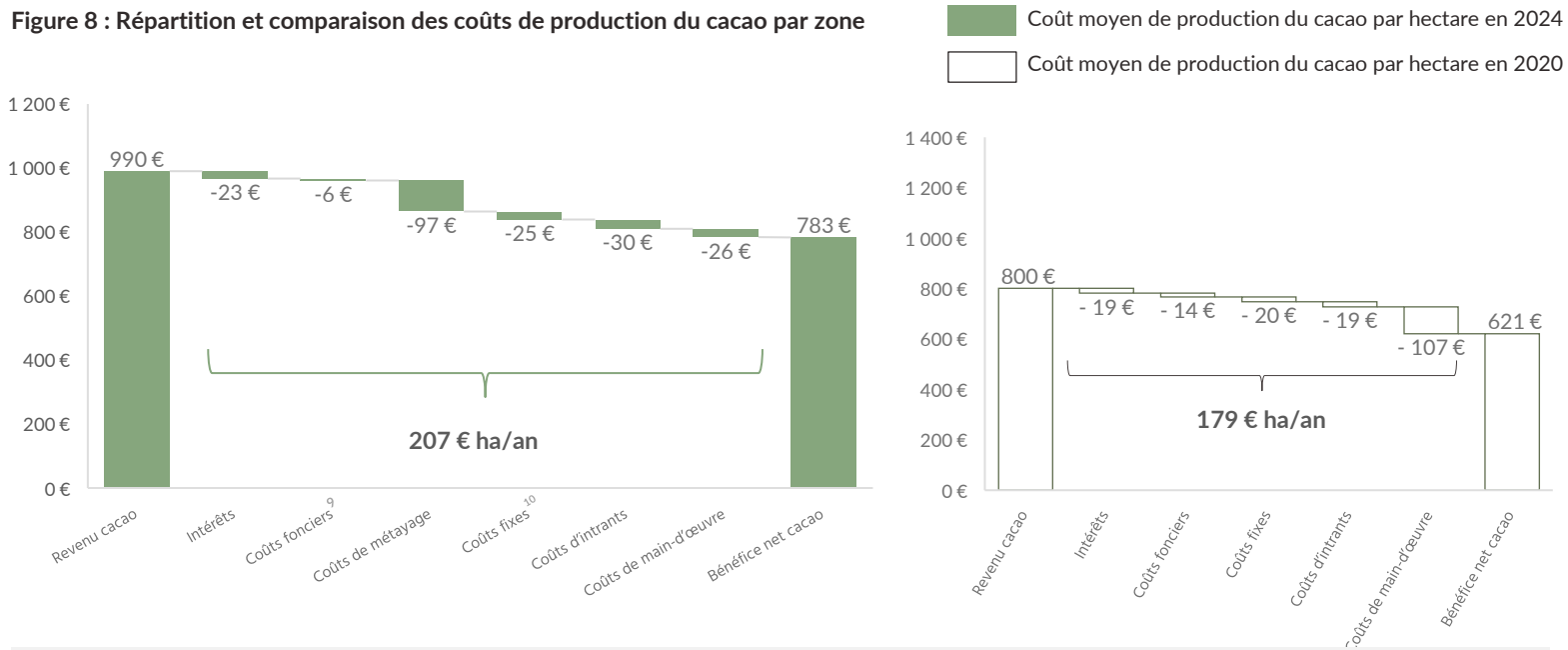

Exploration des coûts fonciers d'un accord de métayage :

Dans l'étude de 2020, les contrats de métayage n'ont pas été inclus séparément comme indicateur. Il est possible que les coûts liés au contrat de métayage aient été déclarés par les agriculteurs d'autres catégories de coûts, mais cette information n'est pas disponible. Dans l'étude de 2024, les contrats de métayage ont été spécifiquement inclus dans le questionnaire. Sur la base des informations sur les métayers, un coût de terre de 1/3 du revenu est inclus dans le coût de la terre qui est payé par le propriétaire agricole au métayer dans le cadre du contrat de métayage.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[9]Les coûts fixes comprennent la machette, la lime à machette, les bâches, la pioche, le panier, la corde, la hache, l'élagueur mécanique, le sac, les bottes, le seau, le carburant et autres coûts fixes.
[10] Les coûts d'intrants comprennent les engrais, les pesticides, les frais de transport et les coûts liés aux plants.

Mécanismes de prix Fairtrade

04

Mécanismes de tarification Fairtrade **Statistiques descriptives**

Principales caractéristiques de l'échantillon : utilisation des terres, dynamique de la main-d'œuvre et rendements

Les statistiques descriptives de l'échantillon principal correspondent étroitement à celles du sous-échantillon d'agriculteurs utilisé pour la comparaison de 2020 à 2024, ce qui indique une cohérence globale de l'ensemble de données. Dans l'échantillon principal, 20% des agriculteurs participent à des contrats de métayage, et 16% ont entièrement exploité leurs terres en métayage, dépendant exclusivement des rendements des zones métayées.

La production totale de cacao en kilogrammes (kg/an) et le rendement (kg/ha) montrent peu de variation par rapport au sous-échantillon d'agriculteurs analysés dans l'analyse comparative (voir p. 22).

Le recours à la main-d'œuvre salariée reste limité, avec une moyenne de 0,12 ETP, tandis que la main-d'œuvre familiale représente 3,10 ETP en moyenne, signalant un changement dans la composition de la main-d'œuvre. La taille des ménages est relativement importante, influencée par l'inclusion de quelques ménages d'agriculteurs particulièrement nombreux, ce qui a augmenté la moyenne.

Tableau 4 : Principales statistiques descriptives

Indicateur	Unité	2024
Nombre d'agriculteurs	#	704
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent leurs terres en métayage	%	20
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent entièrement leurs terres en métayage	%	16

Indicateur	Unité	Moyenne	Médiane
Superficie totale de l'exploitation agricole	ha	5.98	5
Zone de production de cacao	ha	3.15	3
Quantité de cacaoyers	#	3,196	3,000
Arbres par hectare	#/ha	1,135	1,265
Pourcentage d'arbres âgés de moins de 5 ans et de plus de 25[11]	%	45%	45%
Pourcentage d'arbres entre 5 et 25 ans	%	55%	55%
Kilos de cacao produits	Kg/an	1,868	1,789
Prix à la ferme	EUR/kg	1.45 €	1.45 €
Bénéfice par kilo de cacao	EUR/kg	1.21 €	1.29 €
Rendement	kg/ha	652	600
Employés ETP[12]	#FTE	0.12	0.10
ETP des ménages[13]	#FTE	3.10	1.66
Salaires (de la main-d'œuvre salariée)) [14]	EUR/FTE	1 149 €	838 €
Taille moyenne des ménages	# personnes	8.28	7

[11]La catégorie des arbres peu productifs est mise à jour pour inclure à la fois les arbres de moins de 5 ans et les arbres de plus de 25 ans.
[12]Le calcul pour 2020 et 2024 des ETP embauchés et des ménages a été mis à jour conformément à une définition actualisée des ETP. Voir pour une explication plus détaillée en annexe.
[13] Le calcul de l'ETP des ménages permet d'estimer la main-d'œuvre totale des membres du ménage en équivalents temps plein en additionnant les jours de travail pendant les périodes de récolte et de non-récolte du cacao. Il tient compte du nombre d'adultes (hommes et femmes), du nombre de jours travaillés par semaine, de la durée des périodes de récolte et des périodes de non-récolte, ainsi que d'un nombre standard de jours définissant un ETP.
[14]Les salaires de la main-d'œuvre salariée ne comprennent que les agriculteurs qui ont embauché de la main-d'œuvre.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Mécanismes de tarification Fairtrade **Répartition et taille des exploitations**

Figure 9 : Répartition de la taille des exploitations agricoles

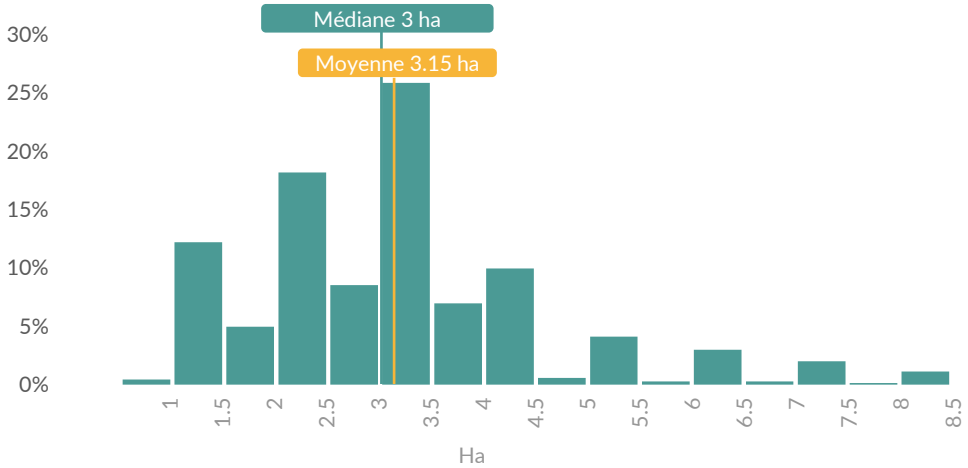

Figure 10 : Répartition du rendement

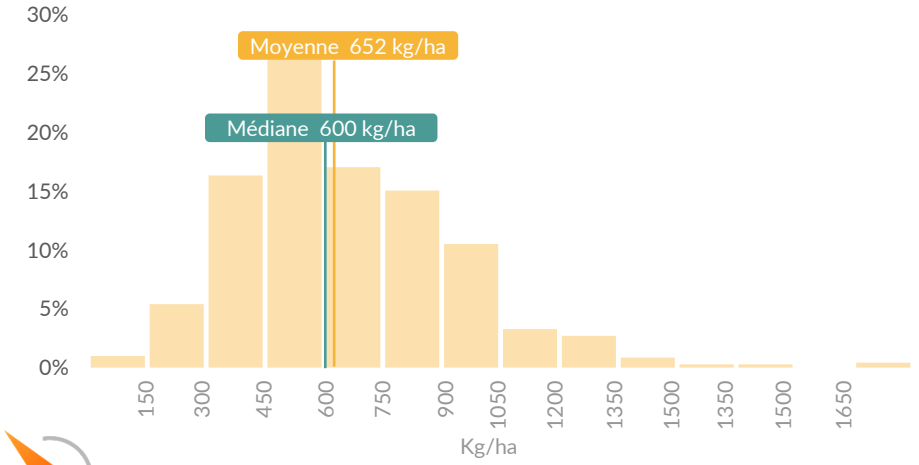

Ces chiffres présentent la **répartition de la taille des exploitations (en hectares) et du rendement en cacao (en kg/ha)** pour les principaux agriculteurs de l'échantillon. **Les valeurs en hectares et en rendement incluent les terres exploitées en métayage par les agriculteurs ainsi que le cacao produit sur ces parcelles en métayage**, ce qui garantit que les graphiques reflètent la productivité totale de l'exploitation plutôt que la seule superficie directement gérée par l'agriculteur.

Pour la **taille des exploitations**, la moyenne est de **3,15 ha**, tandis que la médiane est légèrement inférieure à **3 ha**, ce qui indique une répartition relativement cohérente, avec quelques grandes exploitations augmentant la moyenne.

En ce qui concerne le **rendement**, la moyenne de l'échantillon est de **652 kg/ha**, tandis que la médiane est de **600 kg/ha**, ce qui indique des différences modérées dans les niveaux de productivité entre les agriculteurs. La distribution des rendements montre une concentration d'agriculteurs produisant entre 450 et 750 kg/ha, avec moins d'agriculteurs obtenant des rendements plus élevés. Pour évaluer la représentativité des données de rendement déclarées, la triangulation a été effectuée à l'aide de sources de données secondaires, y compris l'ensemble de données sur le **Coût de la Production Durable** et les estimations de rendement de l'ensemble de données **Agri-Logic**. Ces comparaisons ont confirmé que les rendements déclarés par les agriculteurs étaient supérieurs aux références attendues. Cependant, en l'absence d'une explication directe de cet écart et pour maintenir la cohérence avec les données déclarées par les agriculteurs, les valeurs de rendement originales ont été retenues pour l'analyse principale.

Les distributions mettent en évidence la **variabilité de la structure agricole et de la productivité au sein de la population agricole**, ce qui est essentiel pour comprendre le potentiel de revenu, la résilience et les voies que les agriculteurs peuvent emprunter pour obtenir un revenu décent dans différents scénarios de tarification ou d'intervention.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Mécanismes de tarification Fairtrade **Répartition du revenu des ménages**

7% des agriculteurs gagnent un revenu vital

Figure 11: Répartition du revenu des ménages agricoles en 2024 (EUR/an)

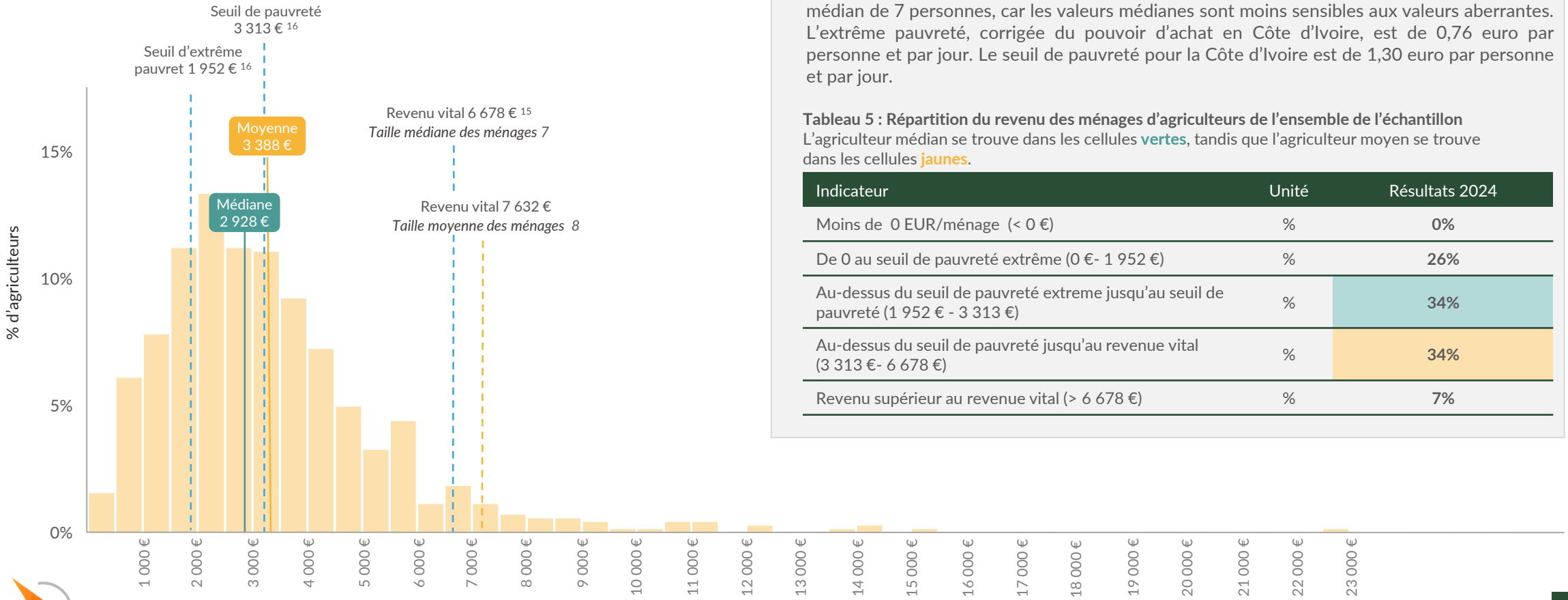

Enseignements clés

- La plupart des agriculteurs de l'échantillon ont un revenu familial qui se situe entre le seuil de pauvreté et le revenu vital de référence. Seuls 7 % des agriculteurs gagnent un revenu supérieur au revenu vital de référence pour une taille médiane de ménage de 7 personnes.
- Le seuil d'extrême pauvreté et le seuil de pauvreté sont également calculés pour un ménage médian de 7 personnes, car les valeurs médianes sont moins sensibles aux valeurs aberrantes. L'extrême pauvreté, corrigée du pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, est de 0,76 euro par personne et par jour. Le seuil de pauvreté pour la Côte d'Ivoire est de 1,30 euro par personne et par jour.

Tableau 5 : Répartition du revenu des ménages d'agriculteurs de l'ensemble de l'échantillon
L'agriculteur médian se trouve dans les cellules **vertes**, tandis que l'agriculteur moyen se trouve dans les cellules **jaunes**.

Indicateur	Unité	Résultats 2024
Moins de 0 EUR/ménage (< 0 €)	%	**0%**
De 0 au seuil de pauvreté extrême (0 €- 1 952 €)	%	**26%**
Au-dessus du seuil de pauvreté extreme jusqu'au seuil de pauvreté (1 952 € - 3 313 €)	%	**34%**
Au-dessus du seuil de pauvreté jusqu'au revenue vital (3 313 €- 6 678 €)	%	**34%**
Revenu supérieur au revenue vital (> 6 678 €)	%	**7%**

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[15] Sur la base d'une taille médiane du ménage de 7, puisque les médianes sont moins sensibles aux valeurs des valeurs aberrantes.
[16] La PPA la plus récente publiée pour la consommation privée pour la Côte d'Ivoire a été publiée en 2023 avec une valeur de 233,12 (UCL par dollar international)

Mécanismes de tarification Fairtrade **Revenu du ménage agricole et écart de revenu vital**

Le revenu moyen des ménages est de 3 388 € par an et le revenu médian est de 2 500 € par an

Le revenu moyen des 704 ménages est de 3 388 € par an. Ce revenu n'est pas suffisant pour atteindre le revenu vital de 7 632 € par an pour un ménage moyen de 8 personnes. Le revenu moyen des agriculteurs représente 44 % du revenu vital, avec un écart moyen de 4 244 € par an.

Si l'on s'intéresse au revenu médian des ménages, les valeurs montrent une tendance similaire avec un revenu médian des ménages de 2 500 €, soit 37 % du revenu vital de référence pour un ménage médian de 7 personnes (6 768 €).

Les revenus issus du cacao constituent la principale source de revenus des ménages. Les autres sources de revenus contribuent peu au revenu global des ménages. Cela ressort également clairement des faibles valeurs attribuées à ces sources de revenus dans la répartition du revenu médian des ménages, ce qui suggère un potentiel de diversification des revenus.

Figure 12 : Revenu moyen des ménages agricoles en 2024 (EUR/an)

Revenu vital 2024 = 7 632 €
Taille moyenne des ménages 8 personnes

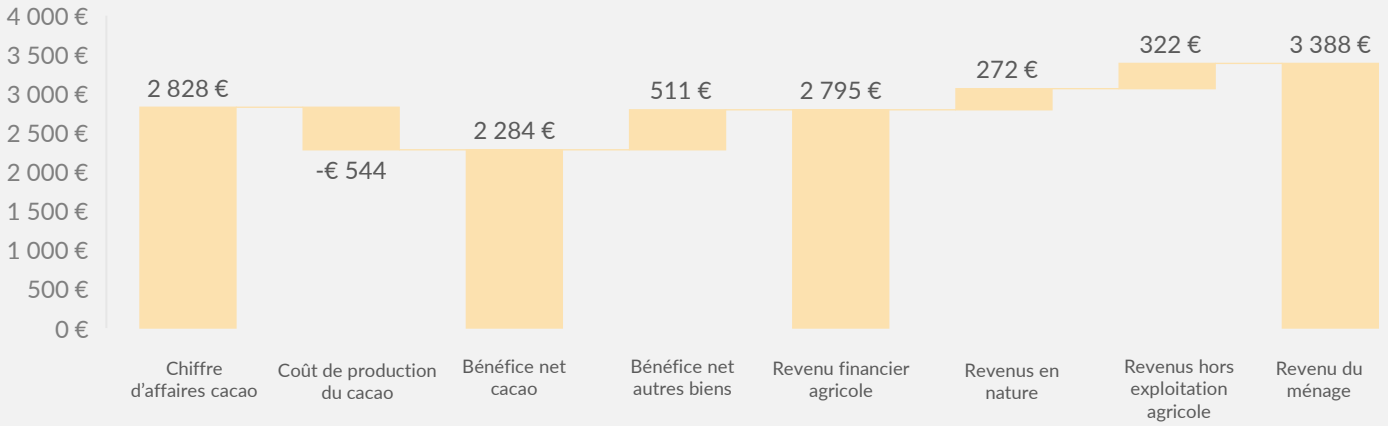

Figure 13: Revenu médiane des ménages agricoles en 2024 (EUR/an)[17]

Revenu vital 2024 = 6 678 €
Taille médiane des ménages 7 personnes

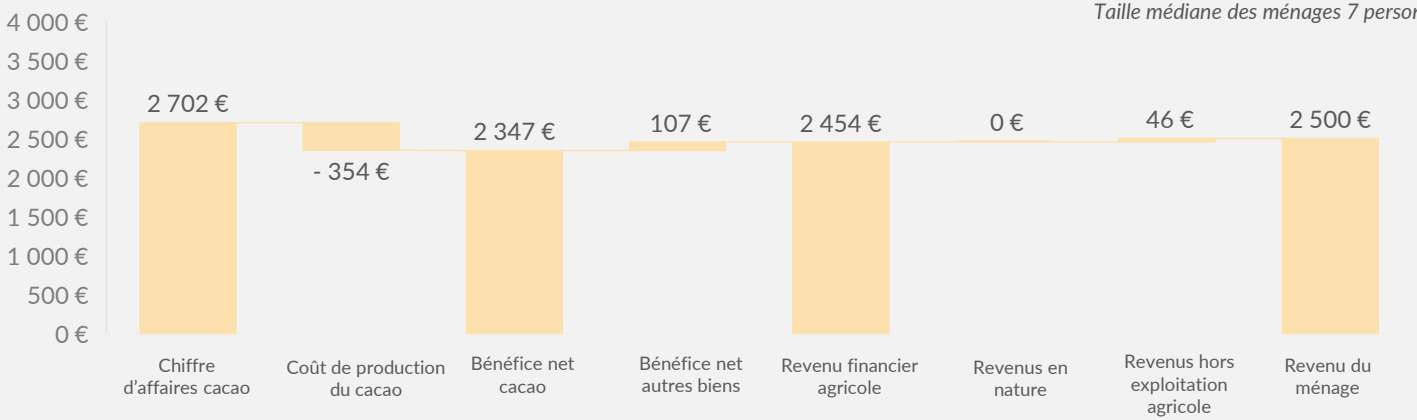

[17] Les valeurs médianes du revenu des ménages agricoles ne correspondent pas à la somme totale en raison des arrondis et des variations dans les méthodes de calcul spécifiques.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Mécanismes de tarification Fairtrade **Diversification des revenus**

Le caoutchouc est le produit le plus rentable parmi les produits fabriqués en plus du cacao

Environ **88 % de l'ensemble de l'échantillon d'agriculteurs ont diversifié leur production** dans une certaine mesure et produisent d'autres biens en plus du cacao. 27 % des agriculteurs produisent uniquement à des fins de consommation propre (en nature), 18 % uniquement à des fins de vente, et 55 % des agriculteurs qui diversifient leurs revenus le font à la fois à des fins de consommation propre (en nature) et à des fins de vente.

La production de caoutchouc se distingue comme la culture la plus lucrative pour les agriculteurs qui le produisent, avec un revenu par hectare nettement supérieur à celui de toutes les autres cultures ou animaux. Cela suggère que les agriculteurs qui se concentrent sur la production de caoutchouc peuvent atteindre des niveaux de revenus plus élevés par rapport à d'autres options.

L'élevage offre un revenu par hectare plus élevé aux agriculteurs impliqués dans l'élevage par rapport à la production d'autres cultures, à l'exception du caoutchouc. Cependant, seul un faible pourcentage des agriculteurs de l'échantillon pratiquent l'élevage du bétail.

Cette diversification limitée peut s'expliquer par la hausse des prix du cacao, qui incite à se concentrer sur la culture du cacao, ainsi que par des contraintes telles que le manque de terres, de main-d'œuvre ou de capitaux, et le sous-développement des marchés ou des infrastructures pour des activités alternatives.

Figure 14 : Revenu moyen par culture/animal pour l'ensemble des agriculteurs par rapport aux agriculteurs qui cultivent cette culture/élèvent cet animal

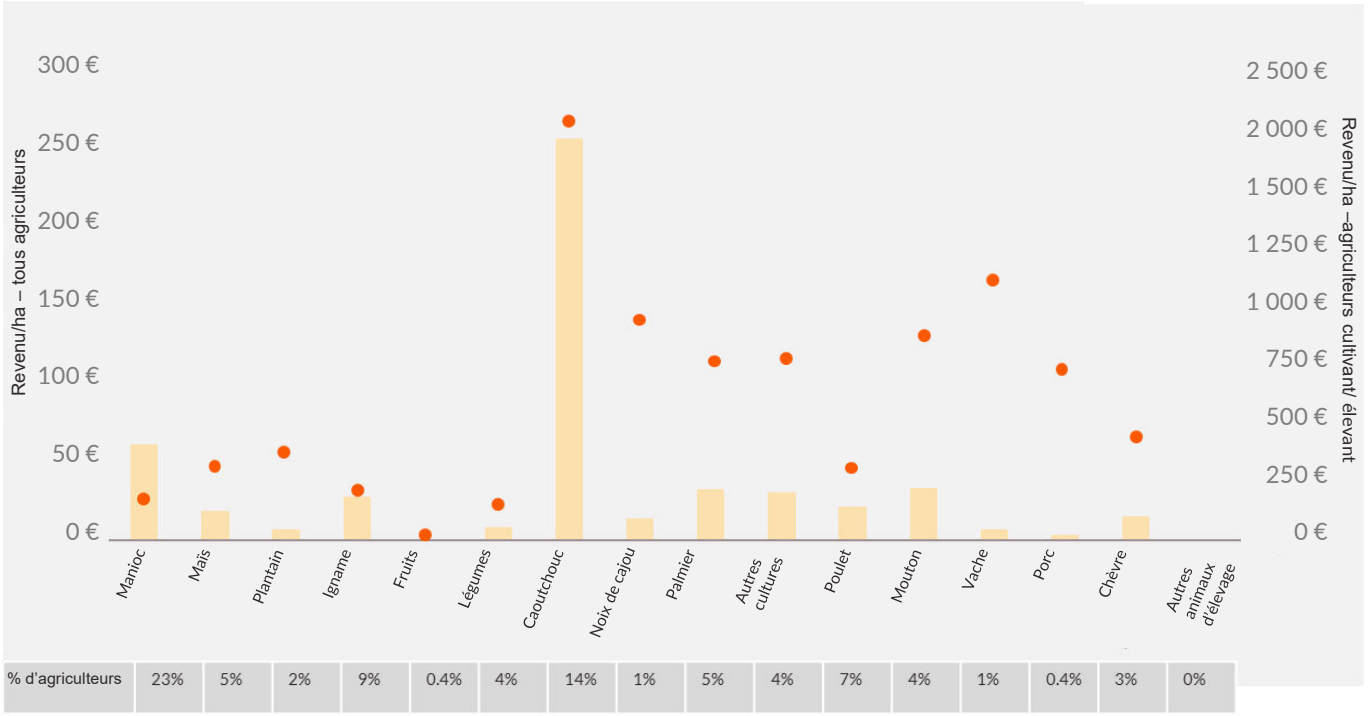

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Mécanismes de tarification Fairtrade **Coût de production**

Le coût de production du cacao ne représente qu'une petite fraction des recettes, ce qui indique une marge bénéficiaire élevée pour le cacao

Le coût de production par hectare pour l'ensemble de l'échantillon est comparable au coût de production pour le sous-échantillon dans l'analyse comparative, le coût des terres résultant des contrats de métayage et le coût de la main-d'œuvre étant les principales catégories de coûts.

Malgré les différents coûts liés à la production de cacao, le bénéfice du cacao, 802 € par hectare, reste conséquent. Le coût ne représente qu'une petite partie des revenus, avec un ratio coûts-revenus d'environ 19 %.

Figure 15 : Répartition des coûts de production par zone de culture de cacao

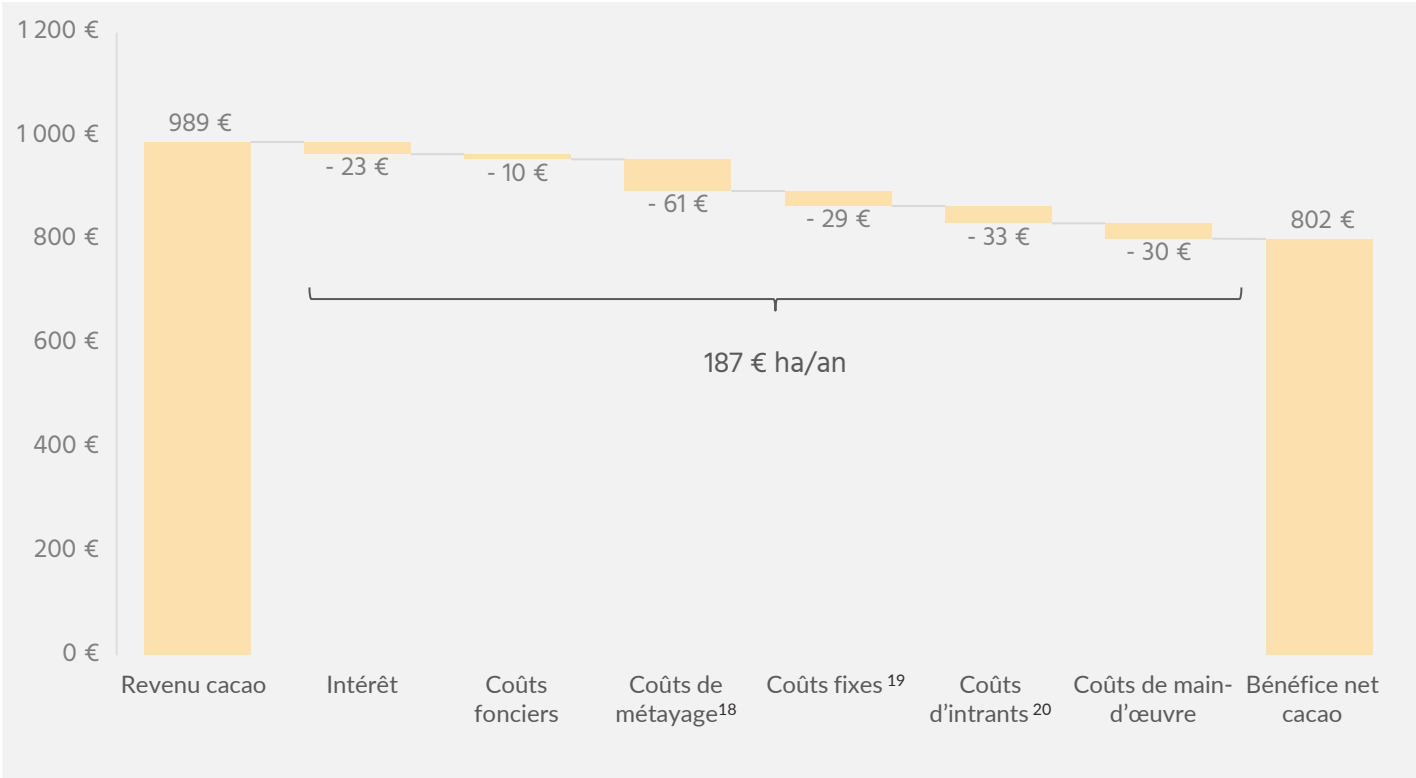

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[18]Les coûts fonciers liés à l'accord de métayage incluent un tiers du revenu provenant du cacao produit sur la parcelle en métayage, qui est reversé au métayer.
[19]Les coûts fixes comprennent la machette, la lime à machette, les bâches, la pioche, le panier, la corde, la hache, l'élagueur mécanique, le sac, les bottes, le seau, le carburant et autres coûts fixes.
[20]Les coûts d'intrants comprennent les engrais, les pesticides, les frais de transport et les coûts liés aux plants.

Mécanismes de tarification Fairtrade **Effet sur le revenu du prix de référence du revenu vital**

42 % des agriculteurs atteignent le seuil de productivité du prix de référence du revenu vital Fairtrade

Paramètres du prix de référence du revenu vital Fairtrade par rapport aux résultats de l'étude

Parmi les 704 agriculteurs de l'échantillon principal, environ 16 % sont membres d'organisations de petits producteurs (OPP) qui participent à des initiatives de revenus, spécifiquement liées au prix de référence du revenu vital (LIRP – Living Income Reference Price).

Le LIRP indique le prix nécessaire pour qu'un ménage agricole moyen disposant d'une exploitation de taille viable et d'un niveau de productivité adéquat puisse gagner sa vie grâce à la vente de ses récoltes. Le LIRP est calculé sur la base d'un seuil de productivité de 664 kg par hectare et d'un référentiel de superficie de cacao de 4,6 hectares, entre autres. Le seuil de productivité est un objectif réalisable à long terme pour aider à atteindre un revenu vital. Cette étude est utilisée pour obtenir des informations sur la situation actuelle des agriculteurs et sur la manière dont des améliorations (potentielles) peuvent être apportées pour atteindre l'objectif.

42%

42 % des agriculteurs de l'ensemble de l'échantillon atteignent le seuil de productivité de 664 kg par hectare. Le rendement médian est de 600 kg par hectare (moyenne de 652 kg par hectare).

13%

Seulement 13 % de l'ensemble de l'échantillon d'agriculteurs ont une superficie cacaoyère de 4,6 hectares ou plus, la superficie médiane de cacao pour les agriculteurs de l'échantillon étant de 3,00 hectares (moyenne de 3,15 hectares).

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Analyse des métayers

05

Analyse des métayers **Statistiques descriptives**

Principales caractéristiques de l'échantillon : utilisation des terres, dynamique de la main-d'œuvre et tendances des rendements

Tous les agriculteurs de cet échantillon pratiquent entièrement le métayage (100 %), c'est-à-dire que toutes les terres sur lesquelles ils produisent du cacao sont sous le régime d'un métayage appartenant à un autre ménage agricole. Les statistiques descriptives des métayers révèlent un ensemble de dynamiques différentes par rapport à l'échantillon principal des propriétaires agricoles. Les métayers ont une superficie agricole totale moyenne plus petite de 4,78 hectares, avec une médiane de 3,50 hectares. En termes de production de cacao, les métayers allouent en moyenne 3,10 hectares au cacao.

Le nombre moyen de cacaoyers par hectare pour les métayers est de 802, la majorité des arbres étant des arbres à faible rendement (âgés de moins de 5 ans ou de plus de 25 ans). En moyenne, 67 % du nombre total d'arbres sont des arbres à faible rendement, ce qui souligne la nécessité de passer à un peuplement d'arbres plus jeunes et plus productifs.

L'utilisation de la main-d'œuvre par les métayers montre une dépendance à la fois à l'égard de la main-d'œuvre salariée et de la main-d'œuvre domestique, avec une moyenne de 0,18 équivalent temps plein (ETP) pour la main-d'œuvre salariée et de 1,55 ETP pour la main-d'œuvre familiale, ce qui reflète une main-d'œuvre plus réduite par rapport à l'échantillon principal de propriétaires agricoles. Le salaire moyen de la main-d'œuvre salariée est de 938 euros par an. La taille des ménages est relativement petite, avec une moyenne de 5,28 membres, ce qui peut influer sur la disponibilité de la main-d'œuvre et les stratégies de génération de revenus.

Tableau 6: Principales statistiques descriptives

Indicateur	Unité	2024	
Nombre d'agriculteurs	#	43	
Pourcentage d'agriculteurs sous contrat de métayage	%	100	
Pourcentage d'agriculteurs qui métayent entièrement leurs terres	%	100	
Indicateur	**Unité**	**Moyenne**	**Médiane**
Superficie totale de l'exploitation agricole	ha	4.78	3.50
Zone de production de cacao	ha	3.10	3.00
Quantité de cacaoyers	#	2,513	2,000
Arbres par hectare	#/ha	802	750
Pourcentage d'arbres âgés de moins de 5 ans et de plus de 25[21]	%	67%	80%
Pourcentage d'arbres entre 5 et 25 ans	%	33%	41%
Kilos de cacao produits	Kg/an	1,820	1,700
Prix à la ferme	EUR/kg	1.45 €	1.45 €
Bénéfice par kilo de cacao	EUR/kg	0.31 €	0.37 €
Rendement	kg/ha	603	567
Employés ETP[22]	#FTE	0.18	0.14
ETP des ménages	#FTE	1.55	0.68
Salaires (de la main-d'œuvre salariée)) [23]	EUR/FTE	938 €	838 €
Taille moyenne des ménages	# personnes	5.28	5.00

[21] La catégorie des arbres peu productifs est mise à jour pour inclure à la fois les arbres de moins de 5 ans et les arbres de plus de 25 ans.
[22] Le calcul de l'ETP des ménages permet d'estimer la main-d'œuvre totale des membres du ménage en équivalents temps plein en additionnant les jours de travail pendant les périodes de récolte et de non-récolte du cacao. Il tient compte du nombre d'adultes (hommes et femmes), du nombre de jours travaillés par semaine, de la durée des périodes de récolte et des périodes de non-récolte, ainsi que d'un nombre standard de jours définissant un ETP.
[23]Les salaires de la main-d'œuvre salariée ne comprennent que les agriculteurs qui ont embauché de la main-d'œuvre.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Analyse des métayers **Comparaison des statistiques descriptives**

Différences significatives entre les métayers et les propriétaires agricoles en termes de productivité et de marges bénéficiaires

Figure 16 : Dynamique des contrats de métayage

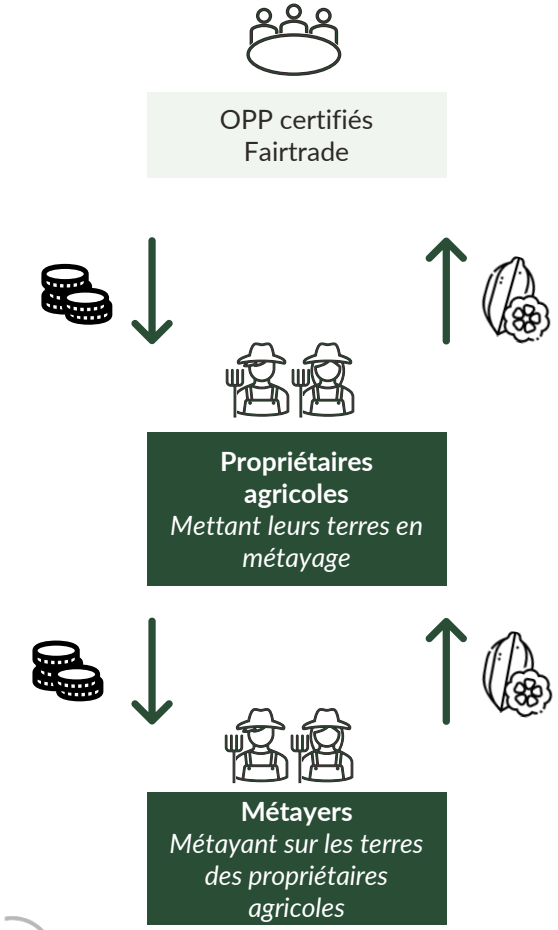

Une comparaison des statistiques descriptives met en évidence des différences significatives entre l'échantillon de propriétaires fonciers (704) et celui des métayers (43). L'échantillon de propriétaires agricoles a signalé une superficie agricole totale moyenne de 5,98 hectares, contre 4,78 hectares pour les métayers, bien que la superficie consacrée à la production de cacao soit relativement de la même taille, avec 3,15 hectares pour les propriétaires fonciers contre 3,10 hectares pour les métayers. Les métayers ont tendance à avoir moins de cacaoyers par hectare et une proportion plus élevée d'arbres improductifs, avec 67 % de leurs arbres classés comme improductifs contre 45 % pour les propriétaires agricoles. Cela pourrait expliquer le rendement relativement plus faible (602,55 kg/ha) des métayers que celui des propriétaires agricoles (652 kg/ha).

Malgré cela, la production totale de cacao des métayers (1 820 kg/an) n'était pas très inférieure à celle des propriétaires terriens (1 908 kg/an), et les deux groupes recevaient le même prix à la ferme pour leur cacao. Cependant, la rentabilité a varié considérablement. Les métayers n'ont réalisé qu'un bénéfice net de 0,31 euro par kg de cacao, tandis que les propriétaires agricoles ont réalisé 1,21 euro par kg. Cela peut s'expliquer par le coût plus élevé que les métayers ont en raison de l'accord de métayage. La page 43 fournit plus d'informations sur le coût de production pour les métayers.

La dynamique de la main-d'œuvre différait également entre les deux groupes. Les propriétaires agricoles ont déclaré en moyenne un nombre d'équivalents temps plein (ETP) plus élevé (3,10), contre 1,55 pour les métayers, ce qui peut s'expliquer par la taille plus petite des ménages de métayers, qui comptait en moyenne 5.28 membres contre 8,28 pour les propriétaires terriens. La plus faible disponibilité de la main-d'œuvre familiale pourrait expliquer pourquoi les métayers comptaient davantage sur la main-d'œuvre salariée, avec un ETP embauché de 0,18 contre 0,12 pour les propriétaires fonciers.

En décembre 2022, Fairtrade a publié une nouvelle Norme sur le Cacao contenant des exigences supplémentaires qui favorisent une plus grande visibilité et des avantages pour les métayers et les agriculteurs gardiens. La première de ces exigences est entrée en vigueur en janvier 2024, et les exigences subséquentes sont entrées en vigueur en juillet 2025.

La présente étude examine de plus près ces contrats de métayage afin de mieux comprendre comment le métayage affecte les revenus des ménages et les coûts de production, offrant ainsi des informations qui peuvent mieux éclairer les stratégies et le soutien aux agriculteurs du secteur du cacao.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Analyse des *métayers* Répartition du revenu des ménages

100 % gagnent un revenu inférieur au revenu vital de référence

Figure 17: Répartition du revenu des ménages des *métayers* (en euros/an)

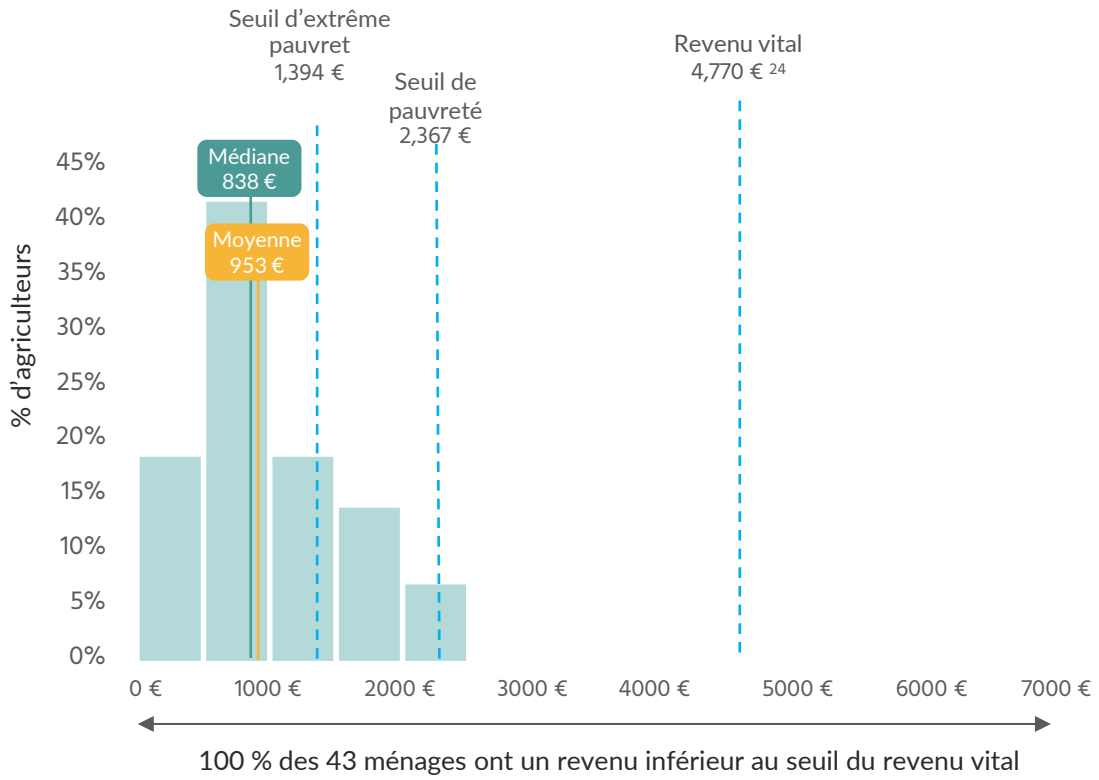

Enseignements clés

- La répartition du revenu par *métayer* dans les ménages par an atteint son maximum vers les faibles revenus. Avec 100 % des *métayers* ne gagnant pas un revenu suffisant pour vivre.
- Il est important de noter ici que le revenu médian des *métayers* (838 EUR/an) et le revenu moyen des *métayers* (953 EUR/an) se situent tous deux en dessous du seuil d'extrême pauvreté et du seuil de pauvreté.
- Le seuil d'extrême pauvreté, le seuil de pauvreté et le revenu vital sont calculés pour un ménage médian de 5 personnes. L'extrême pauvreté, corrigée du pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, est de 0.76 euro par personne et par jour. Le seuil de pauvreté pour la Côte d'Ivoire est de 1.30 euro par personne et par jour.

Tableau 7 Évolution de la répartition des revenus des ménages agricoles
The median farmer lies in the green cells, while the average farmer lies in the yellow cells.

Indicateur	Unité	Métayers	l'échantillon d'agriculteurs certifiés Fairtrade
Moins de 0 EUR/ménage (< 0 €)	%	0%	0%
De 0 au seuil de pauvreté extrême (0 €- 1 394 €)	%	79%	26%
Au-dessus du seuil de pauvreté extreme jusqu'au seuil de pauvreté (1 394 € - 2 366 €)	%	21%	34%
Au-dessus du seuil de pauvreté jusqu'au revenue vital (2 366 €- 5 565 €)	%	7.0%	34%
Revenu supérieur au revenue vital (> 5 565 €)	%	0%	7%

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[24] Sur la base d'une taille médiane des ménages de 5, car les médianes sont moins sensibles aux valeurs des valeurs aberrantes.

Analyse des *métayers* Revenu du ménage agricole et écart de revenu vital

Le revenu moyen d'un ménage est de 953 € par an, soit environ 20 % du revenu vital

Le revenu moyen des ménages de *métayers* est de 953 € par an, ce qui est nettement inférieur au revenu vital de 4,770 € par an, ajusté pour une famille de 5 personnes. En moyenne, les ménages de *métayers* ne gagnent que 20 % du revenu vital, ce qui laisse un écart substantiel de revenu vital de 3 817 € par an. Il s'agit d'un revenu du ménage nettement inférieur au revenu déclaré par les propriétaires agricoles dans la présente étude.[25]

Le coût de production du cacao est nettement plus élevé pour les *métayers* que pour les propriétaires agricoles de l'étude. Le rapport coût-revenu par hectare est de 78 %, contre 21 % dans l'analyse de l'échantillon complet de propriétaires fonciers. Les coûts sont principalement déterminés par les 2/3 des revenus qui reviennent au propriétaire agricoles dans le cadre d'un contrat de métayage.

Le cacao reste la principale source de revenus, représentant la majorité des revenus des ménages. Les *métayers* génèrent une partie de leurs revenus de la production d'autres biens, ainsi que des revenus non agricoles et des revenus en nature. Ensemble, ces sources représentent 33 % du revenu total des ménages.

Figure 18 : Revenu moyen des ménages de métayers en 2024 (EUR/an)

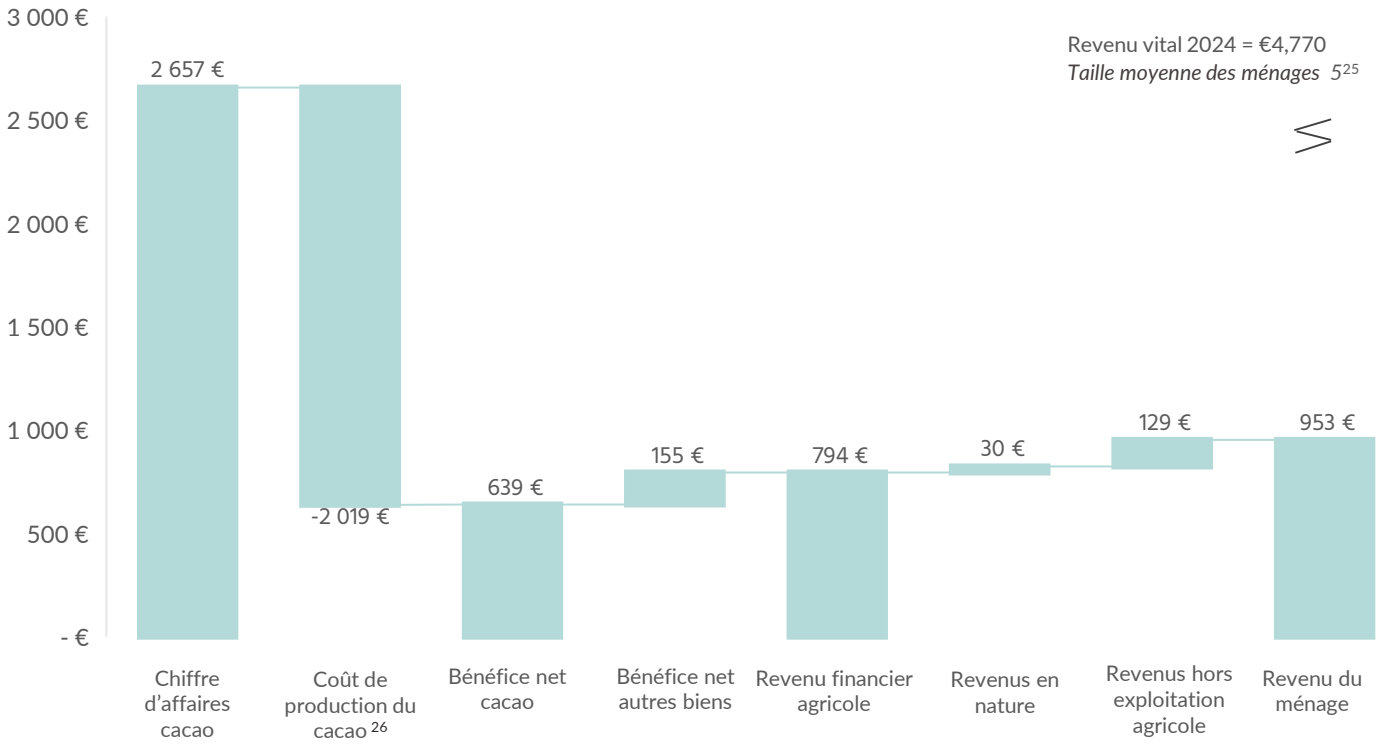

[25] Il est important de noter que le ménage moyen de métayers est composé de 5 membres, tandis que les ménages de propriétaires agricoles de cette étude comptent généralement plus de membres (environ 8). Cette différence de taille des ménages doit être prise en compte lors de la comparaison des chiffres de revenu.
[26] Le coût de production du cacao inclut les coûts d'intrants, les coûts fixes, les coûts de main-d'œuvre, les coûts de maintenance et les coûts fonciers liés à l'accord de métayage, lequel est calculé comme les 2/3 du revenu conservé par le propriétaire agricoles.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Analyse des métayers **Diversification des revenus**

Seule la moitié des agriculteurs diversifient leurs revenus, surtout avec le maïs

D'après l'échantillon de métayers, environ 47 % des agriculteurs ont diversifié leur production dans une certaine mesure et produisent d'autres biens en plus du cacao. Parmi les métayers qui diversifient leurs revenus, 5 % produisent d'autres biens uniquement à des fins en nature, 40 % uniquement à des fins de vente et 55 % produisent d'autres biens uniquement à des fins en nature et de vente.

Les moutons, les porcs, le manioc et le maïs sont parmi les cultures/troupeaux les plus populaires et les plus rentables après le cacao. L'agriculteur moyen gagne le plus d'argent grâce à l'élevage de moutons et de porcs.

Si l'on compare cela à l'échantillon principal de propriétaires agricoles, les métayers s'engagent davantage dans la production de maïs. Il n'y a pas de production de caoutchouc chez les métayers, même si l'on observe que c'est la culture la plus rentable dans l'analyse des propriétaires agricoles.

Figure 19: Revenu moyen par culture/animal pour l'ensemble des agriculteurs par rapport aux agriculteurs qui cultivent cette culture/élèvent cet animal

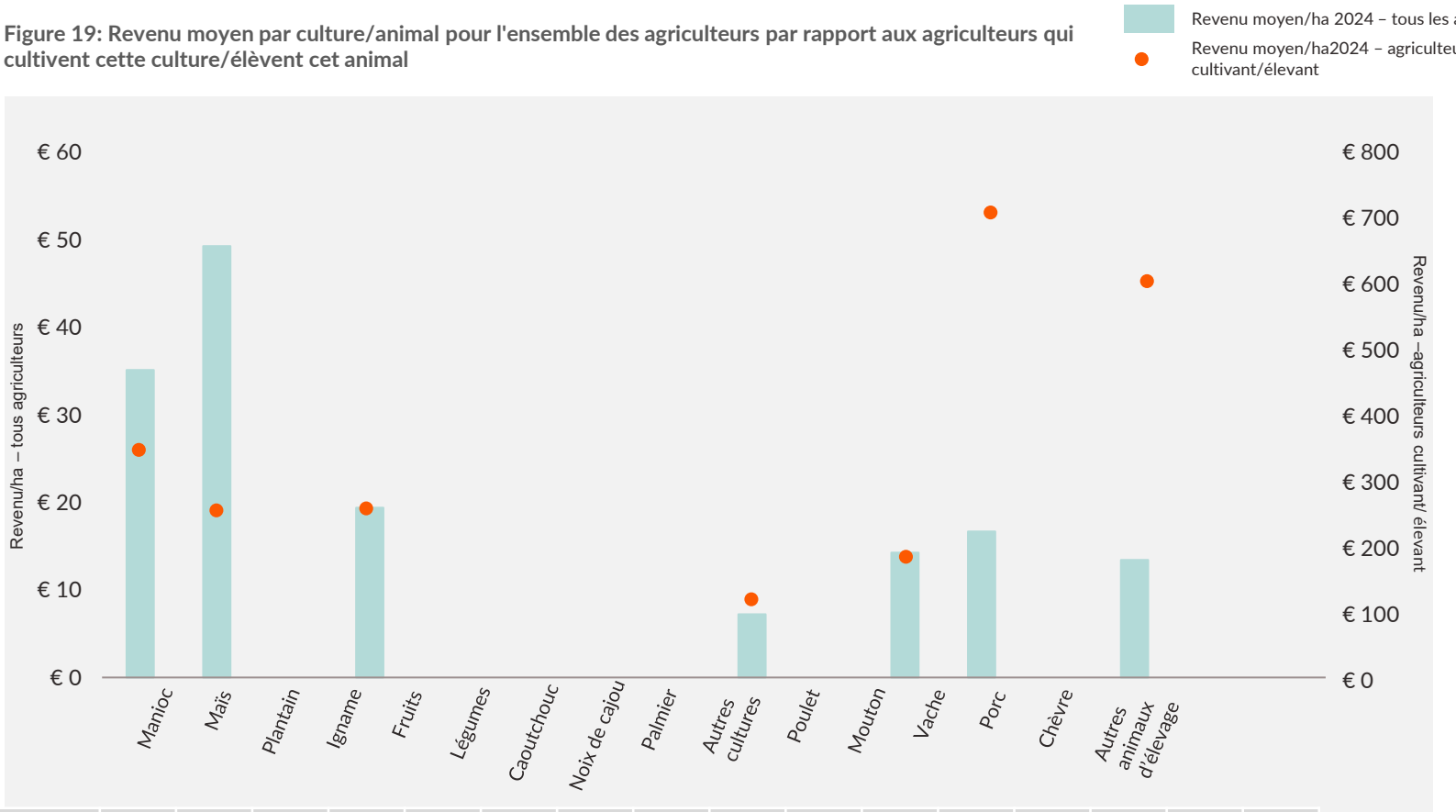

% d'agriculteurs	9%	19%	0%	7%	0%	0%	0%	0%	4.7%	0%	7%	2.3%	0%	2.3%	0%	0%

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Analyse des métayers **Coût de production**

Les métayers ont une marge bénéficiaire inférieure à celle des propriétaires agricoles de l'échantillon.

Les marges bénéficiaires des métayers sont nettement inférieures à celles des principaux propriétaires agricoles de l'échantillon. Une part importante des revenus des métayers est absorbée par les coûts de production, les coûts fonciers provenant de l'accord de métayage représentant 84 % des dépenses totales. Dans le cadre de ces accords, les métayers cultivent des terres appartenant à d'autres en échange d'un tiers des revenus du cacao, ce qui réduit considérablement leurs marges bénéficiaires.

Malgré ces marges plus faibles, les bénéfices restent positifs, ce qui suggère que les contrats de métayage peuvent encore constituer une alternative favorable à d'autres types d'emploi pour les agriculteurs. Cependant, l'une des limites de cette analyse réside dans le manque d'informations détaillées sur les arrangements de partage des coûts entre les métayers et les propriétaires agricoles. La répartition réelle des coûts de production entre le propriétaire agricoles et le métayer peut différer, ce qui entraîne des valeurs de coût différentes pour le métayer.

Figure 20 : Répartition des coûts de production par zone de culture de cacao

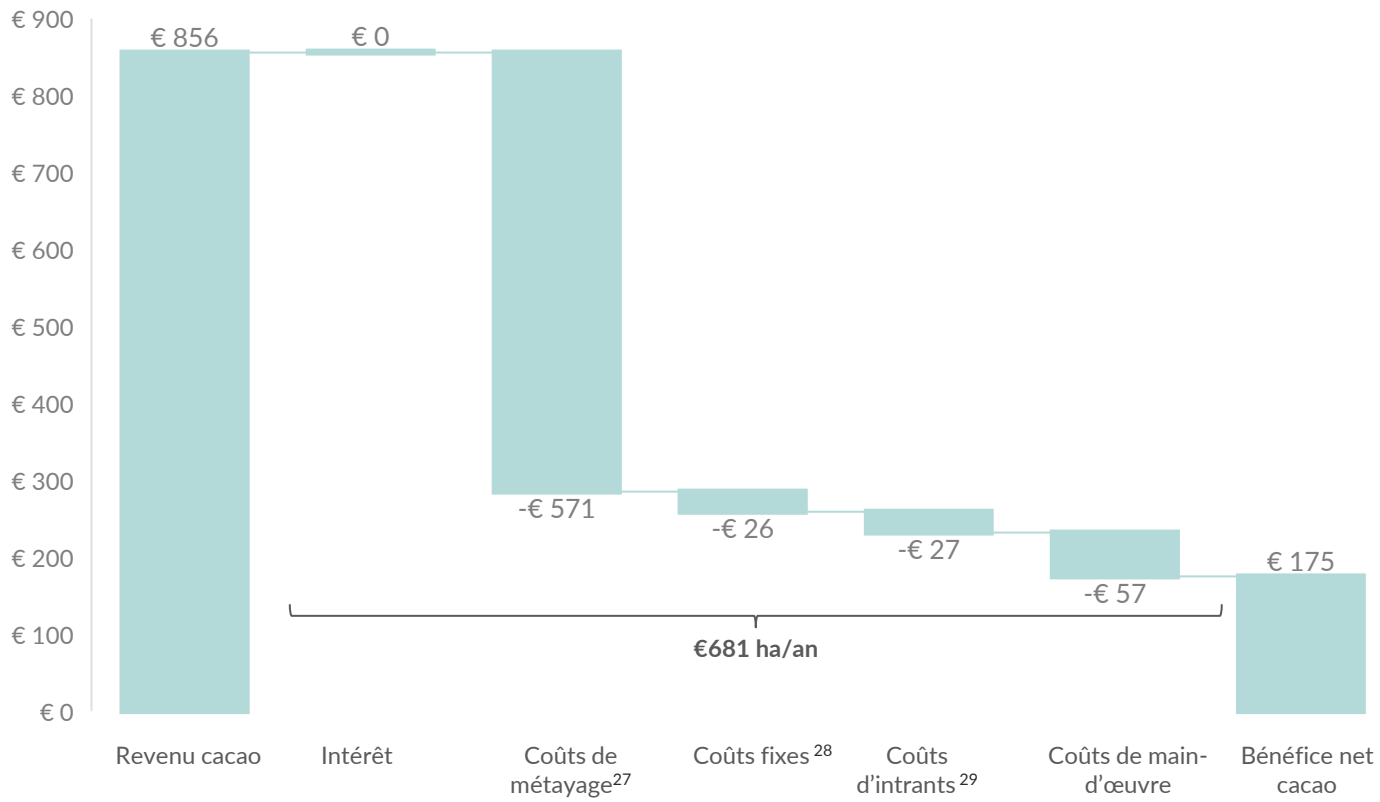

[27]Les coûts fonciers liés à l'accord de métayage incluent un tiers du revenu provenant du cacao produit sur la parcelle en métayage, qui est reversé au métayer.
[28]Les coûts fixes comprennent la machette, la lime à machette, les bâches, la pioche, le panier, la corde, la hache, l'élagueur mécanique, le sac, les bottes, le seau, le carburant et autres coûts fixes.
[29]Les coûts d'intrants comprennent les engrais, les pesticides, les frais de transport et les coûts liés aux plants.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Enseignements clés

06

Enseignements clés **Mécanismes de prix Fairtrade**

Rôle perçu des mécanismes de prix Fairtrade dans le revenu des ménages agricoles

Les informations présentées dans cette section sont tirées de l'analyse qualitative, plus précisément des discussions de groupe et des entretiens approfondis menés avec un groupe de parties prenantes soigneusement sélectionné. Ces informations permettent de mieux comprendre le rôle et l'impact du Prix de référence du revenu vital et du Prix minimum Fairtrade (FMP) dans le revenu des ménages agricoles, tels que rapportés par les personnes interrogées. Ces discussions permettent d'obtenir une vue d'ensemble de la manière dont ces interventions sur le revenu influent sur la gestion du revenu, la productivité et le bien-être général des ménages.

Les mécanismes de prix Fairtrade jouent un rôle important dans les revenus des ménages agricoles, avec divers impacts et méthodes de distribution signalés :

Rôle du prix de référence du revenu vital : Les agriculteurs ont souligné qu'une meilleure gestion du revenu était un avantage crucial du prix de référence du revenu vital, qui leur permet d'allouer plus efficacement les ressources aux besoins de leur ménage, tels que l'éducation, les soins de santé et les intrants agricoles (par exemple, les pesticides et les engrais). Cela a également donné l'occasion aux agriculteurs d'investir dans des projets parallèles (par exemple, ouvrir leurs propres magasins) et d'améliorer la productivité globale.

Méthode de distribution : La distribution du prix de référence du revenu vital et du prix minimum Fairtrade a aidé à gérer le rendement, à garantir l'accès aux primes et à fournir un soutien pour les petites dépenses. Cependant, des défis liés aux quotas pour recevoir des paiements ont été relevés, ce qui a eu une incidence sur la régularité et l'efficacité du soutien du revenu. Les inquiétudes portaient sur l'insatisfaction des agriculteurs lorsqu'ils n'ont pas été en mesure de livrer le volume de production prévu avant la récolte, ce qui signifie que les paiements du LIRP et du FMP étaient inférieurs à la valeur prévue. Les OPP appliquent généralement des systèmes de quotas avec une valeur convenue par kilo de cacao livré.

- **Impact sur la distribution :** Les mécanismes d'établissement des prix Fairtrade ont contribué de manière significative à la stabilité des revenus en soutenant l'amélioration des infrastructures au niveau communautaire et en améliorant l'accès des ménages à de meilleures écoles, logements et soins de santé.
- **Défis et considérations :** Bien que le prix de référence du revenu vital et le prix minimum Fairtrade aient apporté des avantages financiers importants, les agriculteurs ont également exprimé des préoccupations quant aux exigences relatives à la réception des paiements, ce qui limitait parfois l'impact potentiel de ces interventions. Encore une fois, ces préoccupations sont apparues lorsque les agriculteurs n'ont pas été en mesure de livrer le volume de production prévu avant la récolte. Malgré ces défis, les analyses qualitatives ont révélé un impact positif sur le revenu, notamment grâce à l'amélioration de la productivité et à une meilleure gestion des finances des ménages.

Les points de vue des personnes interrogées soulignent que le différentiel de prix minimum Fairtrade, le prix de référence du revenu vital et la prime Fairtrade sont des interventions Fairtrade précieuses, jouant un rôle crucial dans l'amélioration de la stabilité des revenus, permettant une meilleure gestion des ressources et contribuant de manière significative à un meilleur revenu vital pour les agriculteurs certifiés.

Enseignements clés **Raisons de l'engagement**

Raison de l'implication dans les organisations de petits producteurs certifiées Fairtrade

Avantages pour les producteurs

57%

des agriculteurs interrogés ont indiqué que la principale raison de leur participation à des OPP certifiées Fairtrade était l'avantage que cela représentait pour les producteurs. Cela comprenait l'accès à une aide financière, l'amélioration des infrastructures et l'augmentation des revenus grâce à la coopération Fairtrade, ainsi que l'amélioration du bien-être général. *Certified-farmers FGDs*

Premium & Bonus

22%

des agriculteurs interrogés ont cité les primes et les primes associées à la participation à des OPP certifiés Fairtrade comme facteur de motivation. Ces incitations économiques ont été considérées comme des facteurs importants dans leur décision de d'adhérer et de rester membres de Fairtrade. *Certified-farmers FGDs*

Soutien des OPP

13%

des agriculteurs interrogés ont mentionné le soutien qu'ils reçoivent de l'OPP certifié Fairtrade. Ce soutien implique souvent une assistance technique, des formations et des conseils pour améliorer les pratiques agricoles et la productivité. *Certified-farmers FGDs*

Connexions avec des partenaires certifiés

9%

des agriculteurs interrogés ont mentionné que leur implication dans Fairtrade était motivée par les liens qu'ils avaient avec des partenaires certifiés, ce qui leur a donné accès à de nouveaux marchés, à de nouvelles informations et à des opportunités qui n'auraient pas été disponibles autrement. *Certified-farmers FGDs*

Citations tirées des discussions de groupe (FGD) et des entretiens individuels approfondis (IDI)

« Fairtrade est la meilleure des organisations parce qu'en termes de prime, elle répond vraiment aux attentes" [30]
Dirigent FGD répondant n.1

"L'un des succès de l'OPP a été le paiement de primes malgré la faible production de l'année dernière" [29]
Delegate IDI répondant n.10

"Je félicite Fairtrade parce que c'est Fairtrade qui a ouvert les yeux des planteurs" [30]
Dirigent FGD répondant n.2

"La prime est distribuée en juin dans une saison très peu rentable et les gens ont vraiment besoin d'argent. C'est donc un excellent timing" [30]
Farmer FGD répondant no. 2

[30] Les citations incluses dans ce rapport sont extraites des transcriptions des entretiens approfondis et des discussions de groupe. Ils ont d'abord été traduits en anglais et ont ensuite fait l'objet d'une reformulation minimale pour corriger les erreurs de langue et exclure les mots peu clairs ou inintelligibles, tout en préservant le sens et le contexte d'origine.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Enseignements clés **Disponibilité des formations**

Taux de disponibilité de la formation et améliorations connexes

La figure 21 met en évidence la disponibilité et les taux de participation aux programmes de formation chez les métayers et les propriétaires agricoles. Notamment, les métayers déclarent des taux de participation à la formation systématiquement plus faibles dans toutes les catégories que les propriétaires agricoles. Des domaines clés tels que la prévention du travail des enfants (73 % pour les métayers contre 91 % pour les propriétaires agricoles), les bonnes pratiques agricoles (79 % contre 83 %) et la gestion financière (51 % contre 78 %) présentent des disparités importantes, reflétant l'accès limité aux ressources et les initiatives de renforcement des capacités des métayers. La formation à l'égalité des sexes se démarque, avec 58 % des métayers déclarant y participer contre seulement 0 % des propriétaires terriens, ce qui souligne un rare domaine où les métayers reçoivent plus d'attention.

Les agriculteurs qui ont participé à la formation ont souvent déclaré avoir adopté de meilleures pratiques telles que la réalisation de contrôles de sécurité sur les fermes, la mise en œuvre de routines d'entretien et d'élagage et l'amélioration des techniques de récolte, de transformation et d'entreposage. Ces changements se sont traduits par des avantages importants, notamment une augmentation de la productivité, une amélioration des revenus, une hausse des gains et une réduction du recours au travail des enfants. Les répondants ont également observé une amélioration de l'efficacité et du bien-être des exploitations agricoles comme résultats de ces programmes.

Malgré les avantages évidents, les parties prenantes ont souligné les points à améliorer dans l'analyse qualitative. Ils ont suggéré de mettre en place des programmes visant à sensibiliser les gens au rôle des femmes dans les OPP afin de favoriser l'inclusion. De plus, des appels ont été lancés en faveur d'élargir les possibilités de formation afin d'assurer un accès équitable à tous les producteurs. Combler ces lacunes en augmentant le nombre de programmes de formation et en garantissant un accès équitable pour tous les groupes pourrait amplifier l'impact positif de ces initiatives sur les moyens de subsistance des agriculteurs et la dynamique des OPP.

Figure 21 : Différence entre les disponibilités de formation dans deux échantillons

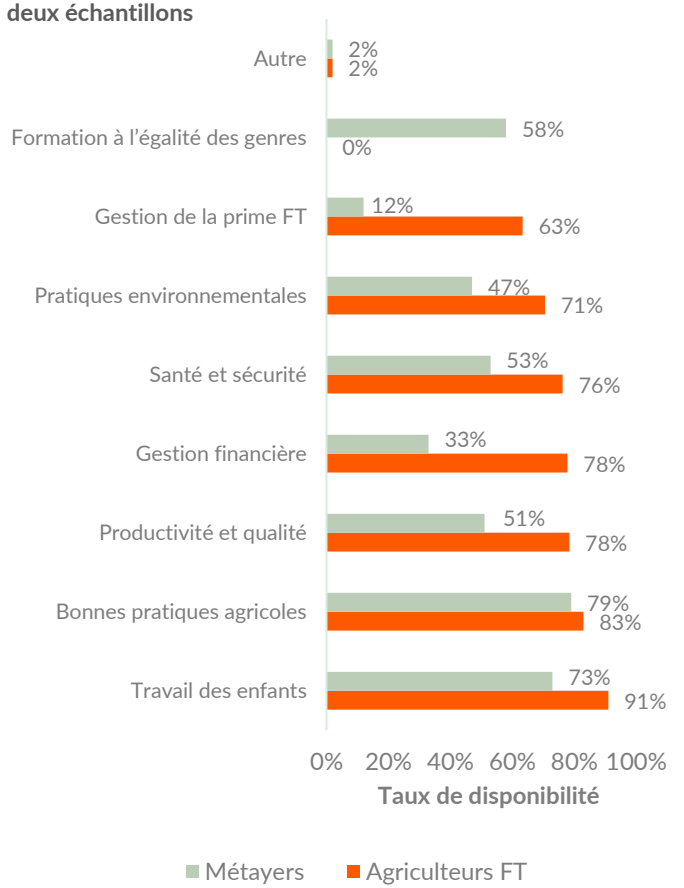

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Enseignements clés Tendances en matière de productivité et de revenus issues d'une analyse qualitative

Évolution des niveaux de productivité et principaux facteurs

La productivité et les revenus de la culture du cacao ont été influencés par des facteurs négatifs et positifs. Parmi les facteurs négatifs, le changement climatique apparaît comme un facteur récurrent, aux côtés de l'impact de la maladie des pousses gonflées, qui nécessite la destruction et la replantation des arbres touchés, entraînant une réduction des rendements. L'inflation est également considérée comme un facteur affectant négativement les revenus des agriculteurs. Du côté positif, les répondants ont noté une augmentation des prix du cacao et des améliorations significatives dans l'adoption de bonnes pratiques agricoles, ce qui a contribué à de meilleures productivités et niveaux de revenus.

Tendance négative de la productivité

43% ↓

Tendance positive de la productivité

43% ↑

Tendance incertaine de la productivité

14% ?

↓ *"L'année dernière, il a trop plu pendant la période critique de floraison, ce qui a provoqué la chute des fleurs et réduit la production. De plus, la maladie SWOLLEN SHOOT a considérablement affecté les rendements. Bien que le OPP ait collaboré avec le conseil du café et du cacao pour résoudre ce problème, son ampleur reste difficile à gérer, étant donné que nous comptons environ 4 000 producteurs."* [31]

Délégué IDI répondant no. 4

↑ *"Le prix du cacao a incité les planteurs à redoubler d'efforts et même à remettre en culture des terres qu'ils avaient précédemment abandonnées. Les planteurs ont commencé à s'occuper de leurs plantations avec dévouement, ce qui a permis d'améliorer la productivité."* [31]

Agriculteurs FGD répondant no. 2

Tendance négative des revenus

15% ↓

Tendance positive des revenus

77% ↑

Tendance incertaine des revenus

8% ?

↑ *"Je pense que les principaux facteurs à l'origine de ces tendances sont l'augmentation des prix et la diversification des prix. Les agriculteurs commencent à aller au-delà de la simple production de cacao et se lancent dans d'autres activités génératrices de revenus, telles que l'élevage, comme les moutons et les poulets. Cette diversification permet de combler les lacunes pendant les périodes où le cacao n'est pas aussi rentable. La formation et la sensibilisation ont été cruciales pour aider les agriculteurs à comprendre l'importance de la diversification."* [31]

Délégué IDI répondant no. 8

↑ *"Les principaux facteurs expliquant la tendance actuelle ici sont une nouvelle prise de conscience chez les producteurs de l'importance de maintenir leurs plantations. Ils ont appris que l'inaction chez eux entraîne une baisse des bénéfices de leurs champs de cacao. Aujourd'hui, les agriculteurs adoptent activement de meilleures pratiques d'entretien, telles que l'élagage, le nettoyage et l'utilisation d'engrais. Cette prise de conscience leur a permis de comprendre l'importance d'investir dans leurs plantations et de suivre de bonnes pratiques agricoles pour assurer une meilleure productivité et une rentabilité future."* [31]

Délégué IDI répondant no. 3

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[31] Les citations incluses dans ce rapport sont extraites des transcriptions des entretiens approfondis et des discussions de groupe. Ils ont d'abord été traduits en anglais et ont ensuite fait l'objet d'une reformulation minimale pour corriger les erreurs de langue et exclure les mots peu clairs ou inintelligibles, tout en préservant le sens et le contexte d'origine.

Enseignements clés **Analyse de corrélation**

Corrélations significatives entre le revenu des agriculteurs et la superficie agricole, la taille des ménages et le rendement

Tableau 8 : Corrélations entre les variables

Variable indépendante	Variable dépendante	Corrélation
Bénéfice par ha	Zone cacaoyère	
	Rendement (kg/ha)	
	Terres en métayage	
Revenu du ménage agriculteur	Superficie de la ferme	
	Zone cacaoyère	
	Diversification des produits	
	Taille du ménage	
	Rendement (kg/ha)	
Rendement (kg/ha)	ETP des ménages + ETP embauchés	

Corrélation positive et significative

Corrélation négative et significative

Les résultats de l'analyse de corrélation suggèrent plusieurs conclusions importantes pour améliorer la rentabilité et les revenus de la culture du cacao :

1. **Gestion optimale des terres :** Alors que l'augmentation des surfaces agricoles et cacaoyères est associée à des revenus plus élevés des ménages, la corrélation négative entre la superficie cacaoyère et le bénéfice par hectare suggère des rendements décroissants à mesure que la superficie des terres augmente. L'utilisation efficace des terres et l'allocation équilibrée des ressources sont essentielles au maintien de la rentabilité.
2. **Spécialisation plutôt que diversification :** La corrélation négative entre la diversification des produits et les revenus des ménages indique que se concentrer sur la production de cacao, plutôt que sur la diversification vers d'autres activités, donne actuellement de meilleurs résultats. Cependant, il convient de noter que la diversification des revenus est un outil important de sécurité financière en cas de baisse des rendements ou des prix de la culture principale.
3. **Main-d'œuvre familiale en tant qu'atout :** La corrélation positive entre la taille du ménage et le revenu suggère que les ménages plus nombreux, probablement en raison d'une main-d'œuvre plus abondante, peuvent contribuer à des revenus plus élevés. Cela renforce la valeur du travail familial dans les petites exploitations agricoles. Cela ne signifie pas pour autant que l'écart du revenu vital est plus faible, car les ménages de grande taille ont également besoin d'un revenu vital plus important.
4. **Focus sur la productivité :** La corrélation positive entre le rendement et le bénéfice par hectare souligne l'importance de maintenir la productivité. Investir dans des pratiques qui augmentent le rendement pourrait améliorer la rentabilité et les revenus des agriculteurs.
5. **Réévaluer les pratiques de métayage :** Les contrats de métayage, tout en contribuant aux revenus des ménages, réduisent la rentabilité à l'hectare. Des ajustements visant à assurer un partage plus équitable des avantages entre les propriétaires agricoles et les métayers pourraient améliorer la rentabilité et la durabilité globales.

En conclusion, les données soulignent la nécessité d'une orientation stratégique axée sur l'amélioration de la productivité, l'optimisation de l'utilisation des terres et la résolution des conditions des contrats de métayage afin d'améliorer leur durabilité. Alors que la dynamique du métayage est façonnée par des facteurs structurels plus larges, un soutien ciblé peut aider à garantir que ces pratiques contribuent positivement aux moyens de subsistance des agriculteurs.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Enseignements clés Résultats de l'analyse des scénarios de revenus

Analyse de scénarios pour le revenu par équivalent temps plein (ETP)

Cette analyse compare le revenu par équivalent temps plein (ETP) de trois groupes dans le secteur agricole : agriculteurs (avec ou sans contrat de métayage), les métayers et les travailleurs embauchés. Le calcul tient compte du revenu total de chaque groupe par rapport à leur ETP respectif afin de fournir des renseignements sur la productivité économique et la viabilité financière.

Conclusions

Les propriétaires agricoles gagnent le deuxième revenu le plus élevé par ETP:

Les propriétaires agricoles gagnent 1 092 € par ETP. Cela reflète probablement un meilleur contrôle des ressources, un accès au capital et des marges plus élevées sur la production agricole que les métayers.

Les métayers font face à des problèmes de revenus :

Le revenu par ETP des métayers est de 615 €, nettement inférieur à celui des propriétaires agricoles. Cela reflète des défis structurels tels que l'accès limité aux terres, le partage des bénéfices avec les propriétaires agricoles et probablement une autonomie réduite en matière d'opérations agricoles.

Les travailleurs embauchés gagnent des salaires concurrentiels :

Les travailleurs embauchés gagnent 1 149 € par ETP, le taux le plus élevé parmi les trois groupes. Cela démontre que la main-d'œuvre embauchée peut être financièrement viable, mais suggère également que le coût de la main-d'œuvre est important pour les propriétaires agricoles.

Figure 22 : Revenu par équivalent temps plein

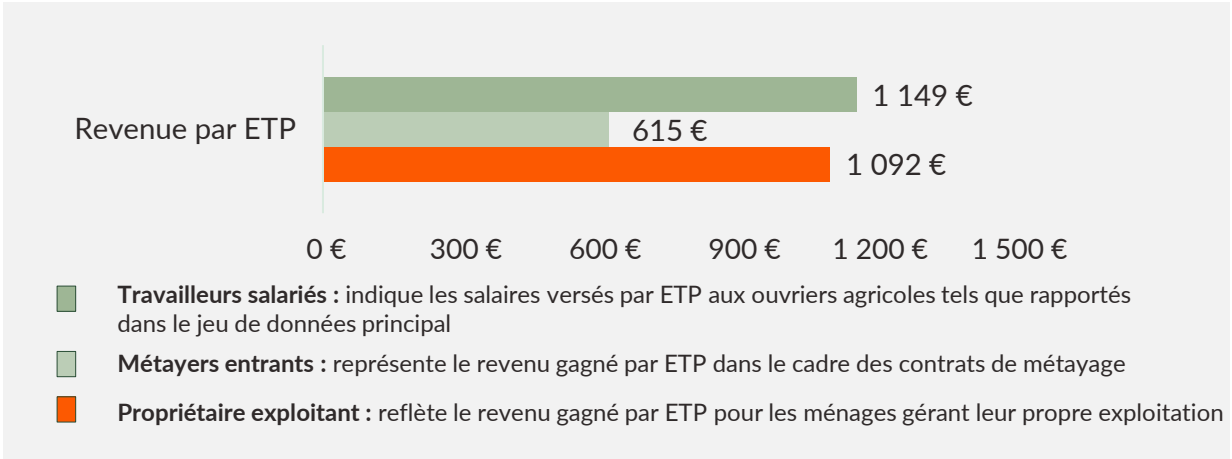

Conclusion

L'analyse met en évidence d'importantes disparités de revenu par équivalent temps plein (ETP) dans le secteur agricole. Les travailleurs salariés apparaissent comme le groupe le plus viable financièrement dans ce sous-rapport, avec des revenus supérieurs à ceux des propriétaires fonciers et des métayers. Les propriétaires fonciers, bien qu'ils bénéficient d'un contrôle opérationnel et d'une propriété, font face à un revenu par ETP inférieur à celui des travailleurs embauchés, probablement en raison des coûts opérationnels. Les métayers restent les plus défavorisés, ce qui indique des obstacles structurels qui entravent leur progrès économique. Ces résultats suggèrent la nécessité d'interventions ciblées pour renforcer l'équité, telles que l'amélioration de l'accès aux ressources pour les métayers ou la lutte contre les inefficacités des structures de propriété agricole. Il est essentiel de promouvoir l'équité et la durabilité dans la répartition des revenus pour faire progresser les moyens de subsistance agricoles.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Scénario de prix 1

Prix de marché Avril 2024 – Mars 2025

07

Scénario de prix 1 Statistiques descriptives

Principales caractéristiques de l'échantillon : utilisation des terres, dynamique de la main-d'œuvre et tendances des rendements

Le tableau de droite présente une comparaison entre les valeurs de l'étude originale et l'analyse des prix basée sur les prix du marché d'avril 2024 à mars 2025 et un rendement de 500 kg/ha. Le tableau met en évidence les changements dans les indicateurs clés résultant de l'augmentation des prix à la production et des ajustements des marges bénéficiaires, des salaires et des coûts de production du cacao, alors que la plupart des caractéristiques structurelles des exploitations restent constantes (voir p. 80 en annexe pour une description de la méthodologie et des indicateurs).

L'analyse montre que si les prix à la production et les marges bénéficiaires ont augmenté de manière significative (+74 % et +80 % respectivement), et que les salaires de la main-d'œuvre salariée ont augmenté (+13 %), les rendements moyens et médians ont nettement diminué (-23 % et -16 %). Enfin, le coût de production global a augmenté considérablement (+67 %), en raison de la hausse des coûts du transport, de la main-d'œuvre et des intrants agricoles, ainsi que des taux d'intérêt. L'inclusion du coût associé à l'accord de métayage (c'est-à-dire 1/3 du cacao produit sur les terres métayées) est un facteur de coût important.

Tableau 9: Principales statistiques descriptives

Indicateur	Unité	Chantillon de l'analyse actuelle et des scénarios
Nombre d'agriculteurs	#	704
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent leurs terres en métayage	%	20
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent entièrement leurs terres en métayage	%	16

Indicateur	Unité	Moyenne Scénario 1	Médiane Scénario 1	Moyenne initiale	Médiane initiale	Variation moyenne %
Superficie totale de l'exploitation agricole	ha	5.98	5.0	-	-	-
Zone de production de cacao	ha	3.15	3.0	-	-	-
Quantité de cacaoyers	#	3,196	3,000	-	-	-
Arbres par hectare	#/ha	1,135	1,265	-	-	-
Pourcentage d'arbres âgés de moins de 5 ans et de plus de 25	%	45%	45%	-	-	-
Pourcentage d'arbres entre 5 et 25 ans	%	55%	55%	-	-	-
Kilos de cacao produits	Kg/an	1,575	1,500	1,868	1,789	***-16%***
Prix à la ferme	EUR/kg	2.51 €	2.51 €	1.45 €	1.45 €	***74%***
Bénéfice par kilo de cacao	EUR/kg	2.17 €	2.30 €	1.21 €	1.29 €	***80%***
Rendement	kg/ha	500	500	652	600	***-23%***
Employés ETP	#FTE	0.12	0.10	-	-	-
ETP des ménages	#FTE	3.10	1.66	-	-	-
Salaires (de la main-d'œuvre salariée))	EUR/FTE	1 293 €	1 018 €	1 149 €	838 €	***13%***
Taille moyenne des ménages	# personnes	8.28	7.00	-	-	-
Coût par kg de cacao produit	EUR/kg	0.49 €	0.29 €	0.29 €	0.20 €	***67%***

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Scénario de prix 1 Répartition du revenu des ménages

13 % des agriculteurs gagnent un revenu vital

Figure 23 : Répartition du revenu des ménages agricoles d'avril 2024 à mars 2025 (EUR/an)

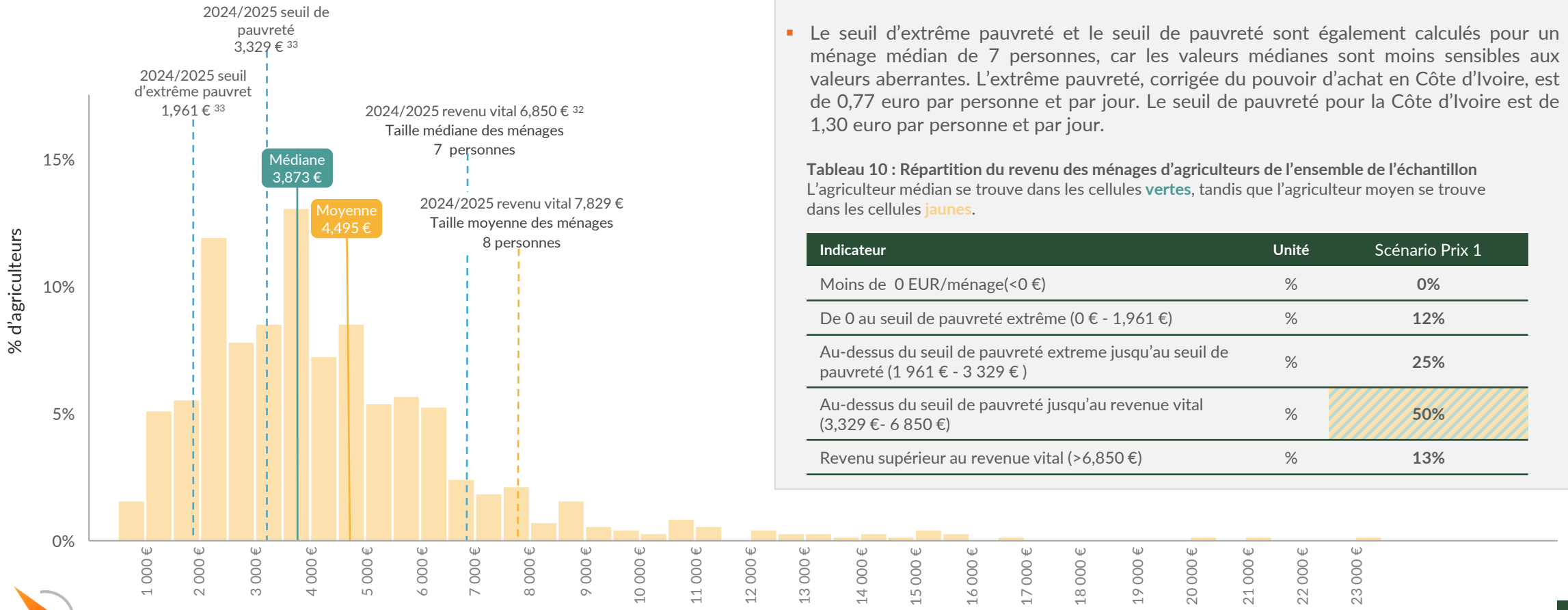

Enseignements clés:

- La plupart des agriculteurs de l'échantillon ont un revenu familial qui se situe entre le seuil de pauvreté et le revenu vital. 13 % des agriculteurs gagnent un revenu supérieur au revenu vital pour une taille médiane de ménage de 7 personnes.
- Le seuil d'extrême pauvreté et le seuil de pauvreté sont également calculés pour un ménage médian de 7 personnes, car les valeurs médianes sont moins sensibles aux valeurs aberrantes. L'extrême pauvreté, corrigée du pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, est de 0,77 euro par personne et par jour. Le seuil de pauvreté pour la Côte d'Ivoire est de 1,30 euro par personne et par jour.

Tableau 10 : Répartition du revenu des ménages d'agriculteurs de l'ensemble de l'échantillon
L'agriculteur médian se trouve dans les cellules **vertes**, tandis que l'agriculteur moyen se trouve dans les cellules jaunes.

Indicateur	Unité	Scénario Prix 1
Moins de 0 EUR/ménage(<0 €)	%	**0%**
De 0 au seuil de pauvreté extrême (0 € - 1,961 €)	%	**12%**
Au-dessus du seuil de pauvreté extreme jusqu'au seuil de pauvreté (1 961 € - 3 329 €)	%	**25%**
Au-dessus du seuil de pauvreté jusqu'au revenue vital (3,329 €- 6 850 €)	%	**50%**
Revenu supérieur au revenue vital (>6,850 €)	%	**13%**

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[32] Sur la base d'une taille médiane du ménage de 7, puisque les médianes sont moins sensibles aux valeurs des valeurs aberrantes
[33] La PPA la plus récente publiée pour la consommation privée pour la Côte d'Ivoire a été publiée en 2024 avec une valeur de 234.29 (UCL par dollar international)

Scénario de prix 1 Répartition du revenu des ménages

Les résultats montrent une diminution significative de l'extrême pauvreté

Figure 24: Répartition du revenu des ménages agricoles 2023/2024 par rapport à 2024/2025

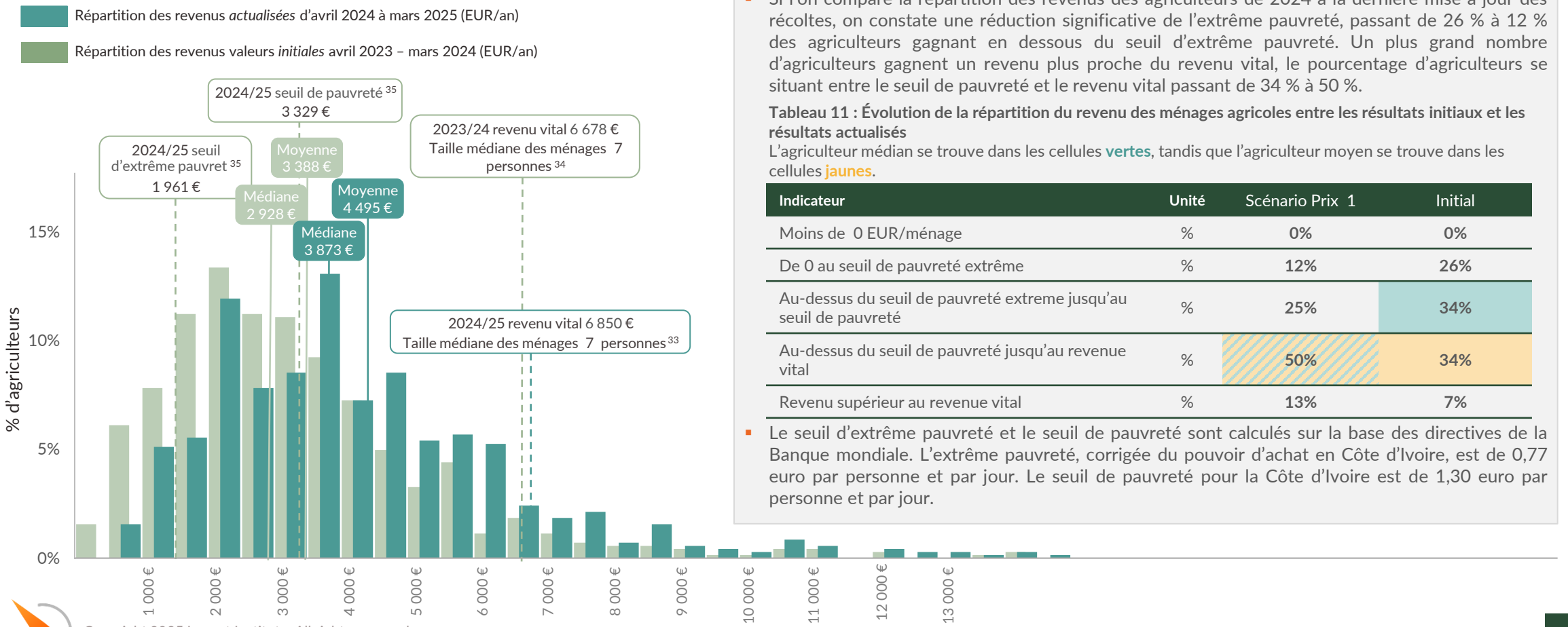

Enseignements clés

- Si l'on compare la répartition des revenus des agriculteurs de 2024 à la dernière mise à jour des récoltes, on constate une réduction significative de l'extrême pauvreté, passant de 26 % à 12 % des agriculteurs gagnant en dessous du seuil d'extrême pauvreté. Un plus grand nombre d'agriculteurs gagnent un revenu plus proche du revenu vital, le pourcentage d'agriculteurs se situant entre le seuil de pauvreté et le revenu vital passant de 34 % à 50 %.

Tableau 11 : Évolution de la répartition du revenu des ménages agricoles entre les résultats initiaux et les résultats actualisés

L'agriculteur médian se trouve dans les cellules **vertes**, tandis que l'agriculteur moyen se trouve dans les cellules **jaunes**.

Indicateur	Unité	Scénario Prix 1	Initial
Moins de 0 EUR/ménage	%	**0%**	**0%**
De 0 au seuil de pauvreté extrême	%	**12%**	**26%**
Au-dessus du seuil de pauvreté extreme jusqu'au seuil de pauvreté	%	**25%**	**34%**
Au-dessus du seuil de pauvreté jusqu'au revenue vital	%	**50%**	**34%**
Revenu supérieur au revenue vital	%	**13%**	**7%**

- Le seuil d'extrême pauvreté et le seuil de pauvreté sont calculés sur la base des directives de la Banque mondiale. L'extrême pauvreté, corrigée du pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, est de 0,77 euro par personne et par jour. Le seuil de pauvreté pour la Côte d'Ivoire est de 1,30 euro par personne et par jour.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[34] Sur la base d'une taille médiane du ménage de 7, puisque les médianes sont moins sensibles aux valeurs des valeurs aberrantes
[35] La PPA la plus récente publiée pour la consommation privée pour la Côte d'Ivoire a été publiée en 2024 avec une valeur de 234.29 (UCL par dollar international)

Scénario de prix 1 Revenu du ménage agricole et écart de revenu vital

Le revenu moyen d'un ménage est de 4495 € par an et le revenu médian de 3650 € par an

Le revenu moyen des 704 ménages lors des dernières récoltes, aux prix actuels du marché, est de 4495 € par an. Ce revenu n'est pas suffisant pour atteindre le revenu vital de 7829 € par an pour un ménage moyen de 8 personnes. L'agriculteur moyen gagne 57 % (contre 44 % à l'origine) du revenu minimum vital, avec un écart moyen de 3334 € (contre 4244 € à l'origine) par an.

Si l'on s'intéresse au revenu médian des ménages, les valeurs montrent une tendance similaire avec un revenu médian des ménages de 3650 €, soit 53 % (contre 37 % à l'origine) d'un revenu vital de référence pour un ménage médian de 7 personnes (6850 €).

Les revenus issus du cacao constituent la principale source de revenus des ménages. Les autres sources de revenus contribuent peu au revenu global des ménages. Cela se reflète également dans les faibles valeurs attribuées à ces sources de revenus dans la répartition du revenu médian des ménages, ce qui suggère qu'il existe un potentiel de diversification des revenus.

Figure 25: Revenu moyen des ménages agricoles – Prix du scenario 1 (EUR/an)

Revenu vital 7 829 €
Taille moyenne des ménages *8*

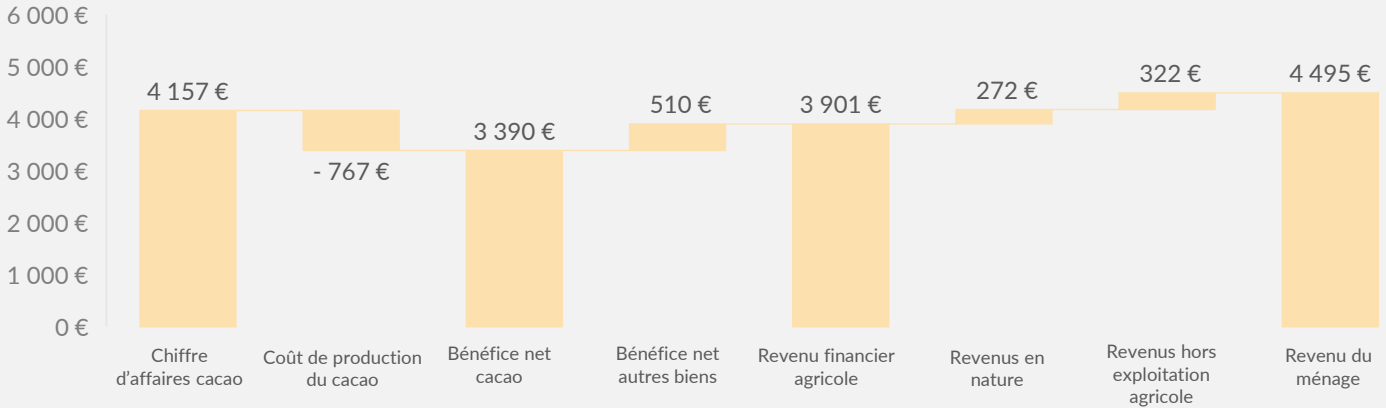

Figure 26: Revenu médiane des ménages agricoles - Prix du scenario 1 (EUR/an) [36]

Revenu vital 6 850 €
Taille médiane des ménages 7

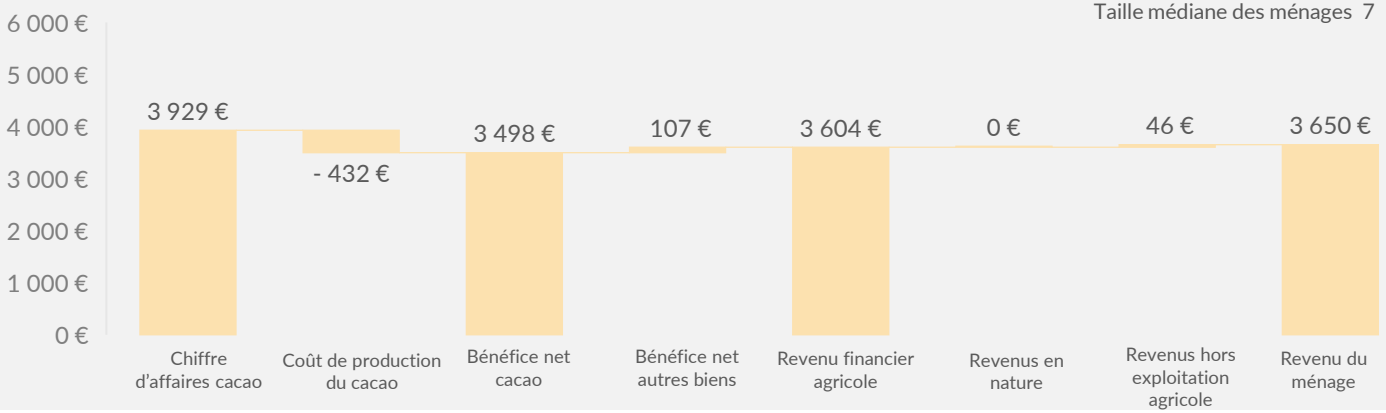

[36] Les valeurs médianes du revenu des ménages agricoles ne correspondent pas à la somme totale en raison des arrondis et des variations dans les méthodes de calcul spécifiques.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Scénario de prix 1 **Enseignements clés**

Progrès vers un revenu vital dans des scénarios de hausse des prix

Les hausses de prix jouent un rôle essentiel dans la réduction de l'écart de revenu vital, la hausse des prix à la ferme améliorant directement les revenus des agriculteurs et faisant passer davantage de ménages au-dessus du seuil de revenu vital. Dans le scénario de prix 1, la proportion d'agriculteurs gagnant un revenu décent est passée de 7 % à 13 %, tandis que la proportion d'agriculteurs vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté a diminué.

Si les hausses de prix favorisent les agriculteurs, elles s'accompagnent d'une hausse des coûts de production, notamment du transport, de la main-d'œuvre et des intrants, qui peut annuler une partie des gains de revenus. Il est important de continuer à surveiller la relation entre les augmentations de prix et les catégories de coûts pour s'assurer que les améliorations du revenu ne sont pas érodées par des augmentations de coûts parallèles.

Dans l'approche de modélisation actuelle, le contrat de métayage est traité comme un coût implicite pour le propriétaire agricole, égal à un tiers de la récolte conservée par le métayer. À mesure que les prix du cacao augmentent, le coût d'opportunité du métayage augmente également, ce qui réduit l'avantage relatif du métayage pour le propriétaire foncier dans les scénarios de prix élevés.

Bien que le prix du marché dans les scénarios 1 et 2 soit supérieur au prix de référence du revenu vital, tous les agriculteurs ne gagnent pas un revenu suffisant pour vivre. Cela est lié aux critères de référence utilisés dans les calculs du LIRP. La productivité de chaque agriculteur dans les scénarios de prix est fixée à 500 kg/ha, ce qui est inférieur à la productivité de référence incluse dans le LIRP. En outre, seuls 13 % des agriculteurs ont une exploitation d'une taille égale ou supérieure à la taille viable incluse dans le prix de référence du revenu vital. En conséquence, seule une partie des agriculteurs est en mesure de gagner un revenu suffisant pour vivre grâce aux prix du marché plus élevés.

Étude initiale

7%

Les agriculteurs gagnent un revenu décent avec un prix moyen pour les récoltes 2023-2024 de 1,45 €/kg.

Scénario de prix 1

13%

Les agriculteurs gagnent un revenu décent avec un prix moyen pour les récoltes 2024-2025 de 2,51 €/kg.

Scénario de prix 2

24%

Les agriculteurs gagnent un revenu vital avec un prix moyen pour les récoltes 2024-2025 de 3,35 €/kg.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Scénario de prix 2

Derniers prix du marché à partir d'avril 2025

08

A1 Statistiques descriptives scénario de prix 2

La hausse des prix du cacao augmente les bénéfices, mais augmente également les coûts d'opportunité pour les propriétaires agricoles dans le cadre du métayage

Dans cette analyse de sensibilité aux prix, seuls le prix à la ferme, le bénéfice par kg de cacao et le coût total de production de cacao sont ajustés dans les scénarios. Toutes les autres variables sont maintenues constantes, ce qui nous permet d'isoler les effets des prix.

Lorsque le prix à la production passe de 1,45 € à 3,35 €/kg, les bénéfices moyens correspondants augmentent considérablement, passant de 1,21 € à 2,86 €/kg, ce qui montre l'augmentation potentielle des revenus des agriculteurs.

Cependant, le coût moyen de production du cacao augmente également, passant de 544 € à 905 €/an, et de 0,19 € à 0,52 €/kg.

Cette augmentation des coûts est en grande partie attribuable au coût plus élevé des terres pour les propriétaires agricoles dans le cadre des contrats de métayage, où un tiers de la récolte de cacao reste entre les mains du métayer. À mesure que le cacao prend de la valeur, le coût d'opportunité du métayage augmente, ce qui rend économiquement moins attrayant pour les propriétaires agricoles de métayer leurs terres dans des scénarios de prix élevés.

Tableau 12: Principales statistiques descriptives

Indicateur	Unité	Chantillon de l'analyse actuelle et des scénarios
Nombre d'agriculteurs	#	704
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent leurs terres en métayage	%	20
Pourcentage d'agriculteurs qui mettent entièrement leurs terres en métayage	%	16

Indicateur	Unité	Moyenne initiale	Moyenne Scénario 1	Moyenne Scénario 2	Médiane Scénario 2
Superficie totale de l'exploitation agricole	ha	5.98	-	-	-
Zone de production de cacao	ha	3.15	-	-	-
Quantité de cacaoyers	#	3,196	-	-	-
Arbres par hectare	#/ha	1,135	-	-	-
Pourcentage d'arbres âgés de moins de 5 ans et de plus de 25	%	45%	-	-	-
Pourcentage d'arbres entre 5 et 25 ans	%	55%	-	-	-
Kilos de cacao produits	Kg/year	1,868	1,575	1,575	1,500
Prix à la ferme	EUR/kg	**1.45 €**	**2.51 €**	**3.35 €**	**3.35 €**
Bénéfice par kilo de cacao	EUR/kg	1.21 €	2.17 €	2.86 €	3.04 €
Rendement	kg/ha	652	500	-	-
Employés ETP	#FTE	0.12	-	-	-
ETP des ménages	#FTE	3.10	-	-	-
Salaires (de la main-d'œuvre salariée))	EUR/FTE	1 149 €	1 293 €	1 293 €	1 018 €
Taille moyenne des ménages	# people	8.28	-	-	-
Coût par kg de cacao produit	EUR/kg	0.29 €	0.49 €	0.57 €	0.31 €

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A1 Répartition du revenu des ménages scénario de prix 2

Effets distributifs et résultats en matière de revenu vital selon trois niveaux de prix

Figure 27 : Répartition du revenu des ménages agricoles avec différents prix

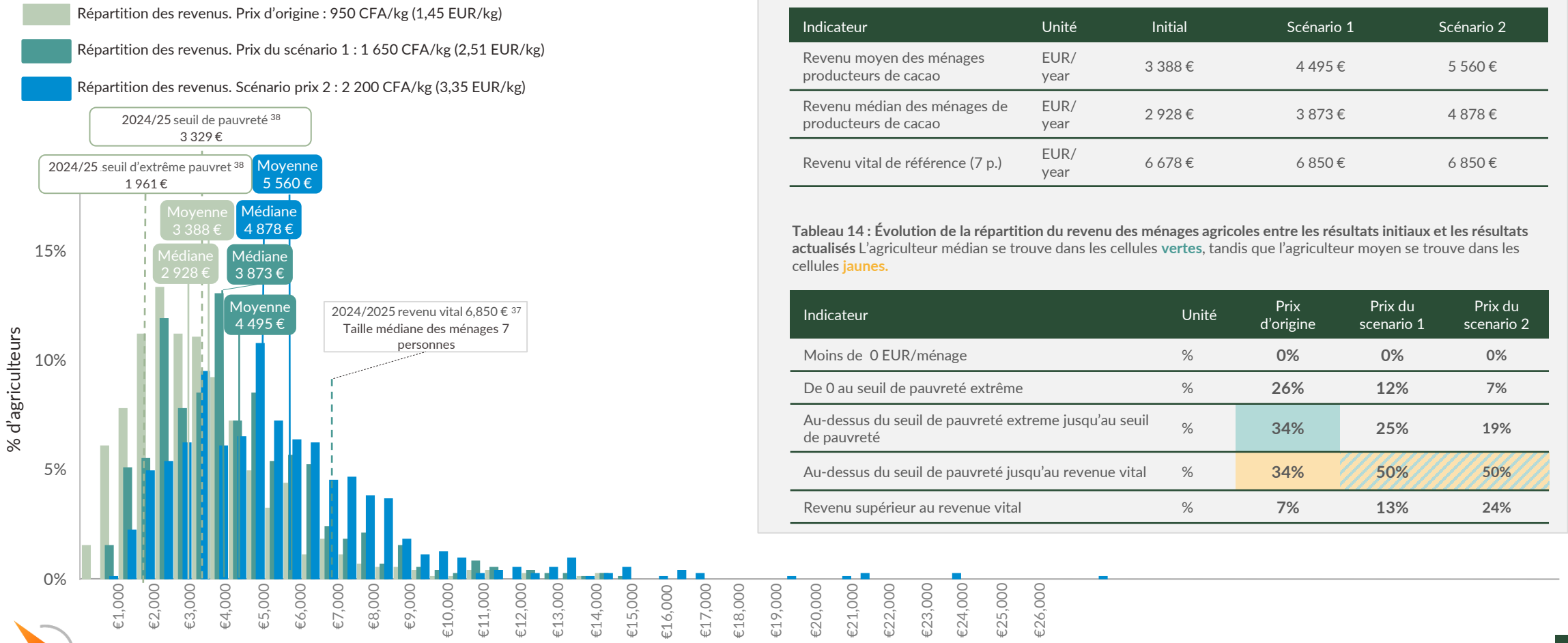

Tableau 13 : Évolution du revenu des ménages agricoles entre différents scénarios de prix

Indicateur	Unité	Initial	Scénario 1	Scénario 2
Revenu moyen des ménages producteurs de cacao	EUR/ year	3 388 €	4 495 €	5 560 €
Revenu médian des ménages de producteurs de cacao	EUR/ year	2 928 €	3 873 €	4 878 €
Revenu vital de référence (7 p.)	EUR/ year	6 678 €	6 850 €	6 850 €

Tableau 14 : Évolution de la répartition du revenu des ménages agricoles entre les résultats initiaux et les résultats actualisés L'agriculteur médian se trouve dans les cellules **vertes**, tandis que l'agriculteur moyen se trouve dans les cellules **jaunes.**

Indicateur	Unité	Prix d'origine	Prix du scenario 1	Prix du scenario 2
Moins de 0 EUR/ménage	%	0%	0%	0%
De 0 au seuil de pauvreté extrême	%	26%	12%	7%
Au-dessus du seuil de pauvreté extreme jusqu'au seuil de pauvreté	%	34%	25%	19%
Au-dessus du seuil de pauvreté jusqu'au revenue vital	%	34%	50%	50%
Revenu supérieur au revenue vital	%	7%	13%	24%

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

[37] Sur la base d'une taille médiane du ménage de 7, puisque les médianes sont moins sensibles aux valeurs des valeurs aberrantes
[38] La PPA la plus récente publiée pour la consommation privée pour la Côte d'Ivoire a été publiée en 2024 avec une valeur de 234.29 (UCL par dollar international)

A1 Écart entre le revenu des ménages agricoles et le revenu vital scénario de prix 2

Le revenu moyen des ménages est de 5 560 € par an et le revenu médian de 4 728 € par an

Le revenu moyen des 704 ménages dans les dernières récoltes avec des prix du marché actualisés est de 5 560 € par an. Ce revenu n'est pas suffisant pour atteindre le revenu vital de 7 829 € par an pour un ménage moyen de 8 personnes. **L'agriculteur moyen gagne 71 % du revenu vital, avec un écart moyen de 2 269 € par an.**

Si l'on s'intéresse au revenu médian des ménages, les valeurs montrent une tendance similaire avec un revenu médian des ménages de 4 728 €, soit 69 % du revenu vital de référence pour un ménage médian de 7 personnes (6 850 €).

Les revenus issus du cacao constituent la principale source de revenus des ménages. Les autres sources de revenus contribuent peu au revenu global des ménages. Cela ressort également clairement des faibles valeurs attribuées à ces sources de revenus dans la répartition du revenu médian des ménages, ce qui suggère un potentiel de diversification des revenus.

Figure 28: Revenu moyen des ménages agricoles – Prix du scenario 2 (EUR/an)

Revenu vital 7 829 €
Taille moyenne des ménages 8 personnes

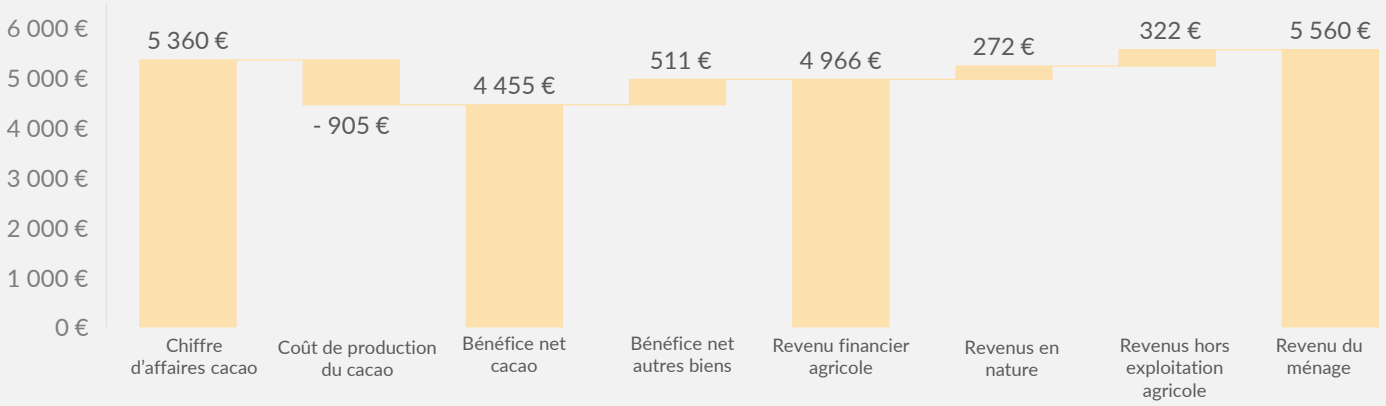

Figure 29: Revenu médiane des ménages agricoles - Prix du scenario 2 (EUR/an) [39]

Revenu vital 6 850 €
Taille médiane des ménages 7 personnes

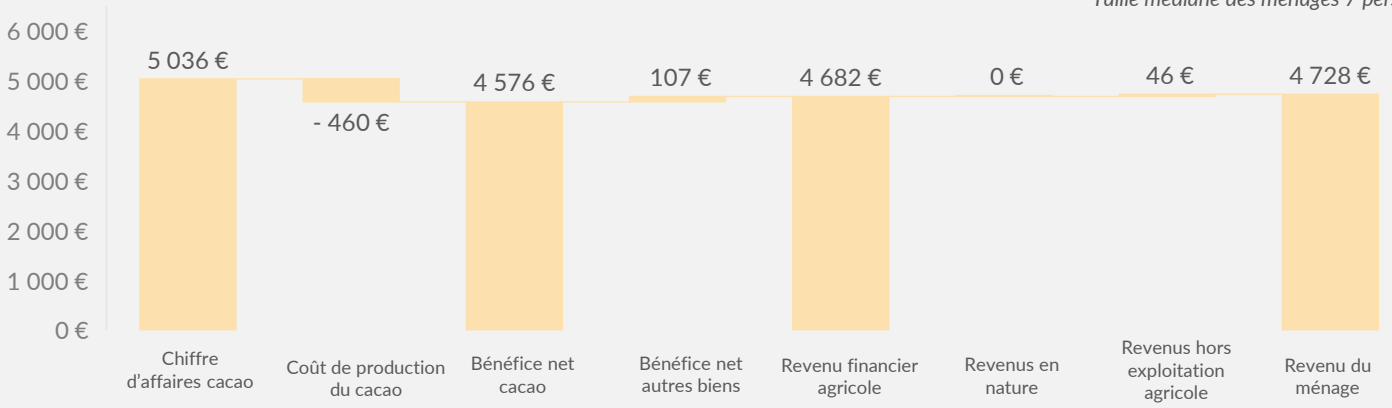

[39] Les valeurs médianes du revenu des ménages agricoles ne correspondent pas à la somme totale en raison des arrondis et des variations dans les méthodes de calcul spécifiques.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Conclusion & Recommandations

08

Conclusion

Amélioration de la productivité malgré les défis

Dans l'étude comparative, le rendement moyen de cacao par hectare a légèrement augmenté, passant de 625 kg/ha en 2020 à 650 kg/ha en 2024, ce qui se reflète également dans les valeurs médianes, passant de 515 kg/ha à 595 kg/ha. Cependant, la production totale par exploitation est passée d'une moyenne de 2 742 kg à 1 952 kg, parallèlement à une réduction de la superficie des plantations de cacao de 4,6 ha à 3,3 ha. Une explication de la diminution de la taille de l'exploitation et de la superficie cacaoyère pourrait être une mesure plus précise de l'exploitation. Des mesures plus précises de l'exploitation pourraient également expliquer la légère augmentation moyenne du rendement (en période de baisse de la production). Dans l'étude de 2024, les agriculteurs ont confirmé qu'il n'y avait pas de changement dans la superficie de production de cacao, malgré une réduction de 28 % de la superficie moyenne déclarée, ce qui suggère que les agriculteurs de l'étude précédente de 2020 pensaient que leurs exploitations étaient plus grandes. De plus, l'impact de la maladie des pousses gonflées sur les cacaoyers pourrait ne pas être entièrement pris en compte dans les zones agricoles déclarées, les arbres potentiellement malades étant exclus du calcul de la superficie productive

Dynamique et défis liés à la main-d'œuvre

La réduction des équivalents temps plein (ETP) embauchés, qui sont passés de 0,92 à 0,12, et la baisse des ETP des ménages, qui sont passés de 4,38 à 2,86, sont le reflet d'une pénurie de main-d'œuvre. La tendance montre également une diminution de la taille des ménages, ce qui contribue à réduire les ressources en main-d'œuvre disponibles.

Changement climatique et impact des maladies

Le changement climatique a été un facteur récurrent affectant la production de cacao, avec des précipitations irrégulières, une hausse des températures et une fréquence accrue d'événements météorologiques extrêmes perturbant la production. La prévalence de la maladie des pousses gonflées a eu un impact significatif sur la productivité, obligeant les agriculteurs à brûler les arbres infectés, entraînant une baisse substantielle des rendements.

Répartition des revenus et réduction de la pauvreté

La répartition des revenus des agriculteurs certifiés Fairtrade s'est considérablement améliorée, avec une diminution marquée de l'extrême pauvreté de 36 % à 17 % et une augmentation des revenus des agriculteurs se rapprochant du revenu vital (28 % à 42 %). Cette tendance positive peut être attribuée en grande partie à la hausse des prix du cacao et au paiement de primes, qui ont joué un rôle crucial dans l'augmentation des bénéfices agricoles malgré la baisse des niveaux de production. Cependant, malgré ces améliorations, le revenu moyen des métayers reste nettement inférieur au revenu vital de référence, ce qui met en évidence un écart de revenu substantiel et une vulnérabilité au sein de ce groupe.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Conclusion

Pressions économiques et réponses
La hausse des prix du cacao entre 2020 et 2024, associée à des paiements supplémentaires tels que le prix minimum Fairtrade, le prix de référence du revenu vital et la prime Fairtrade, a contribué à amortir la baisse des revenus provenant d'autres sources, telles que les revenus non agricoles et les revenus en nature pour les agriculteurs certifiés Fairtrade. En revanche, les métayers ont affiché de faibles marges bénéficiaires malgré la hausse des prix, ce qui souligne la nécessité de mettre en place des politiques économiques et des systèmes de soutien plus équitables pour ce groupe vulnérable.

Les défis à relever pour parvenir à des moyens de subsistance durables
L'écart de revenu vital diffère considérablement entre les métayers et les agriculteurs. Tous les métayers gagnent en dessous du revenu vital, les revenus moyens et médians se situant entre les seuils d'extrême pauvreté et de pauvreté. En revanche, la plupart des agriculteurs certifiés Fairtrade gagnent entre le seuil de pauvreté et le revenu vital, avec seulement 7 % de plus, mais passant à 13 % et 24 % avec les prix à la production plus élevés de 2024 et 2025. Ces résultats soulignent le besoin urgent d'interventions ciblées, telles qu'une meilleure diversification des revenus et des arrangements équitables de partage des coûts dans le métayage, pour soutenir des moyens de subsistance durables dans le secteur du cacao.

Le rôle important des mécanismes de prix Fairtrade
Le rôle essentiel des mécanismes Fairtrade, tels que le prix de référence du revenu vital, le prix minimum Fairtrade et la prime Fairtrade, est indispensable pour garantir les revenus des agriculteurs. Ces mécanismes permettent une meilleure gestion des revenus en permettant aux agriculteurs d'allouer plus efficacement les ressources aux besoins des ménages, notamment l'éducation, les soins de santé et les intrants agricoles. Bien que la distribution du prix de référence du revenu vital et du prix minimum Fairtrade joue un rôle clé dans la gestion des fluctuations de rendement et l'accès aux primes, il est important de noter que le prix minimum Fairtrade a eu un impact limité dans la présente étude en raison de la hausse des prix.

En outre, les programmes de formation mis en place dans le cadre des initiatives Fairtrade ont apporté des avantages considérables. Les agriculteurs qui ont participé à ces formations ont déclaré avoir adopté de meilleures pratiques agricoles et financières, ce qui a permis d'augmenter la productivité, d'accroître les revenus et de réduire le travail des enfants. Cependant, des disparités subsistent, les métayers ayant moins accès à la formation que les agriculteurs certifiés Fairtrade. L'élargissement des programmes de formation afin de garantir un accès équitable et la prise en compte de l'inclusion des femmes dans les OPP pourraient renforcer encore l'impact positif de ces initiatives sur les moyens de subsistance des agriculteurs et la dynamique des OPP.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Recommandations

Améliorer la productivité grâce à des pratiques durables

Soutenir les exploitations agricoles pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et maintenir la production. Faciliter l'accès aux outils et aux technologies peut également améliorer la productivité et accroître la résilience face aux changements météorologiques et aux ravageurs ou aux maladies.

Atténuer les effets du changement climatique et des maladies

- **Renforcer les formations sur les pratiques agricoles intelligentes** face au climat, telles que l'amélioration des systèmes d'irrigation, les variétés de cacao résistantes et les techniques de gestion des sols pour faire face à la variabilité du climat et aux épidémies telles que les pousses gonflées.
- **Faciliter l'accès à des plantules de cacaoyer résistantes aux maladies** et un soutien à la gestion des arbres, y compris l'enlèvement et le brûlage des arbres infectés ou des arbres très âgés, afin de maintenir les niveaux de productivité.

Aborder la dynamique et les défis liés au travail

- **Faciliter la création et le développement des groupes de travail,** qui se sont révélés efficaces pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et améliorer la productivité. Les groupes de travail permettent aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources et leur main-d'œuvre pour des tâches essentielles telles que les semis, les récoltes et la transformation, garantissant ainsi des opérations rapides et efficaces.
- **Encourager le recours à des contrats de métayage avec des conditions plus équitables** afin de garantir que les deux parties en tirent un bénéfice équitable. Il est important d'étudier les moyens d'améliorer les accords de partage des coûts entre les métayers et les propriétaires fonciers afin de minimiser la charge financière qui pèse sur chaque partie. Pour les métayers, cela pourrait se traduire par une part plus raisonnable des revenus conservés après le paiement des frais d'utilisation des terres. Pour les propriétaires agricoles, cela pourrait se traduire par des accords qui encouragent des pratiques agricoles efficaces, contribuant ainsi à maximiser les revenus globaux tirés des terres. En améliorant ces conditions, les deux parties peuvent bénéficier d'un meilleur équilibre entre les investissements et les rendements.

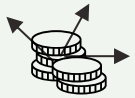

Renforcer la répartition des revenus et la réduction de la pauvreté

- **Élargir la portée du marché pour les produits certifiés Fairtrade** afin que davantage d'agriculteurs puissent bénéficier de mécanismes tels que le prix de référence du revenu vital et le prix minimum Fairtrade. Cela favoriserait un soutien régulier et équitable du revenu, améliorerait la stabilité du revenu et l'accès aux besoins essentiels des ménages.
- **Des interventions ciblées en faveur des métayers** sont nécessaires pour combler l'écart important en matière de revenu vital, notamment en leur offrant une formation supplémentaire et un accès à un soutien financier, et en améliorant l'accès au marché pour diversifier les sources de revenus.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Recommandations

Promouvoir l'équilibre économique

- **Veiller à ce que les métayers bénéficient des mêmes augmentations de prix et des mêmes primes que les autres agriculteurs** en plaidant pour des politiques économiques et des systèmes de soutien plus équitables.
- **Encourager la diversification des sources de revenus, comme l'intégration d'autres activités agricoles, afin de réduire la dépendance à l'égard de la production de cacao** et l'exposition économique aux changements climatiques et aux maladies du cacaoyer.

Améliorer les moyens de subsistance durables

- **Mettre l'accent sur le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité des métayers.** Les résultats soulignent que les métayers gagnent systématiquement des revenus inférieurs au seuil de revenu minimum vital et ont un accès limité à des ressources telles que la formation et la diversification des sources de revenus. Pour relever ces défis, il convient de mettre l'accent sur le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité en offrant un accès à des sources de revenus diversifiées, à des formations en matière financière et à des systèmes de soutien communautaire solides. Ces mesures pourraient aider les métayers à mieux gérer les risques liés aux fluctuations du marché et à améliorer la stabilité globale de leurs revenus.
- **Mettre en œuvre des politiques économiques plus inclusives.** L'analyse montre des disparités dans la dynamique des revenus et l'accès aux avantages du commerce équitable. La mise en œuvre de politiques économiques plus inclusives qui soutiennent à la fois les agriculteurs certifiés Fairtrade et les métayers pourrait contribuer à garantir des avantages équitables de la production de cacao et à favoriser des moyens de subsistance durables pour toutes les parties prenantes.

Surveillez la dynamique prix-coûts pour garantir des gains de revenus réels

- Veiller à ce que l'augmentation des prix du cacao se traduise par une amélioration réelle des revenus des agriculteurs en surveillant systématiquement les coûts de production. Les hausses de prix peuvent favoriser les progrès vers le revenu de subsistance, mais la hausse des coûts tels que la main-d'œuvre, le transport et les coûts des intrants peut annuler ces gains si elle n'est pas contrôlée. Mettre en place des mécanismes pour suivre l'évolution des coûts en même temps que l'évolution des prix afin de s'assurer que les augmentations de prix entraînent des améliorations significatives de la rentabilité des agriculteurs plutôt que d'être absorbées par une augmentation parallèle des coûts.
- Affiner la modélisation et le suivi des coûts de métayage pour saisir l'évolution de la dynamique de partage des coûts entre les propriétaires agricoles et les métayers à mesure que les prix augmentent. Comprendre comment l'augmentation des prix affecte le coût d'opportunité du métayage des terres est essentiel pour concevoir des interventions qui garantissent que les propriétaires agricoles et les métayers bénéficient équitablement dans différents scénarios de prix.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Liste de références

Liste des sources utilisées dans le rapport et la modélisation du revenu des ménages agricoles

09

Liste de références

Auteur (année)	Titre
CIA World Factbook (2021)	Cote d'Ivoire. Retrieved from: https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cote-divoire/#people-and-society
de los Rios, C. and Tyszler, M. (2020)	Guidance on calculating household income. The Committee on Sustainability Assessment (COSA) and KIT Royal Tropical Institute, Prepared for the Living Income Community of Practice.
International Cocoa Organisation (ICCO) (2022)	Production of cocoa beans. Retrieved from: https://www.icco.org/wp-content/uploads/Production_QBCS-XLVIII-No.-3.pdf
ICCO (2024)	Cocoa Market Review, January 2024. Retrieved from: https://www.icco.org/cocoa-market-report-for-january-2024/
Kongor, J. E., Owusu, M., & Oduro-Yeboah, C. (2024).	Cocoa production in the 2020s: challenges and solutions. CABI Agriculture and Bioscience, 5(1), 102. Retrieved from: https://link.springer.com/article/10.1186/s43170-024-00310-6
LICOP (n.d.)	Measuring actual income Retrieved from: https://www.living-income.com/measurement-actual-income
Romo (2022)	Income measurement practitioner's guide. A practitioner's guide and framework for selecting an appropriate approach to income measurement, ISEAL Alliance, Prepared for the Living Income Community of Practice
True Price (2018)	Cocoa farmer income – the household income of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and strategies for improvement Retrieved from: https://trueprice.org/consumer/cocoa-fairtrade/
True Price (2017)	Assessing coffee farmer household income Retrieved from: https://www.impactinstitute.com/wp-content/uploads/2018/05/Assessing_Coffee_Farmer_Household_Income_Report_2017_updated.pdf
World Bank (n.d.)	Poverty. Retrieved from: https://www.worldbank.org/en/topic/poverty#:~:text=Based%20on%20information%20about%20basic,less%20than%20%241.90%20a%20day.&text=These%20lines%20are%20%243.20%20and,thresholds%20for%20middle%2Dincome%20countries
van der Haar, S., Janssen, V.C.J., Diallo, O., Boza, F.B., Diarra, I., Ingram, V., Kouadio, K.A.S., Laven, A., N'dri, A.N., N'guessan, A., Waarts, Y., (2024)	Cocoa household income study approach; A sector-wide approach to assessing the living income status of households in the cocoa sector. Wageningen, Wageningen Economic Research, Report 2024-038. 60 pp.; 1 fig.; 4 tab.; 22 ref. Retrieved from: https://research.wur.nl/en/publications/cocoa-household-income-study-approach-a-sector-wide-approach-to-a
Veldhuyzen, C (2019)	Fairtrade Living Income Reference Prices for Cocoa. Retrieved from https://www.fairtrade.net/issue/living-income

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Adresse: Van Diemenstraat 292, 1013 CR, Amsterdam
Site: **www.impactinstitute.com**
LinkedIn: /company/impactinstitute/
Twitter: impact_inst

Tel.: +31 202 403 440
E-mail: info@impactinstitute.com

DEMANDE DE CONFIDENTIALITÉ ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ
Les informations, données et dessins contenus dans le présent document sont confidentiels et sont fournis à condition qu'ils soient traités de manière confidentielle et ne soient pas divulgués à des tiers sans l'accord écrit préalable de l'Impact Institute.

Annexe

A0

Termes clés et calculs

A1

A1 Termes clés et calculs

Valeur totale de la production de cacao et coûts totaux de la production de cacao du CHIS méthodologie

Valeur totale de la production de cacao	
Valeur totale de la production de cacao	(Valeur totale du cacao produit (kg)*Prix du cacao)+Total de la prime reçue
Valeur totale du cacao produit (kg)	(Volume de cacao provenant des terres cultivées par le ménage (kg)+ Volume de cacao provenant des terres mises en métayage (kg) + Volume de cacao provenant des terres métayées (kg)) - Pertes après récolte (kg)
Volume de cacao provenant de terres propres (hors contrat de métayage) (kg)	Volume brut de cacao produit (kg) - pertes après récolte (kg)
Volume de cacao provenant des terres mises en métayage (kg)	Part des ménages dans la production (par exemple 2/3) * Volume total produit dans le cadre de ce contrat (kg)
Volume de cacao provenant des terres métayées (kg)	Part des ménages dans la production (p. ex., 1/3) * Volume total produit dans le cadre de ce contrat
Prix du cacao	Prix par unité de cacao le plus fréquemment reçu par le ménage agricole
Total de la prime reçue	Volume de production vendu en qualité certifiée (kg) * prime /kg
Coûts totaux de la production de cacao	
Coûts totaux de la production de cacao	Le CHIS recommande de collecter des données sur les coûts par activité principale de production de cacao (préparation, entretien, récolte, activités post-récolte) en saisissant le nombre de travailleurs par type de travail (c'est-à-dire les membres du ménage, les métayers, les travailleurs permanents, les travailleurs temporaires, les groupes de travailleurs, le travail communautaire). Compte tenu des contraintes de durée de l'enquête et de l'alignement avec l'étude précédente, nous avons recueilli des données sur les travailleurs temporaires et permanents du secteur du cacao, les travailleurs temporaires et permanents du secteur de l'agriculture générale et les heures passées par les membres du ménage à la ferme pendant la période de récolte et le reste de l'année de production.
Coûts annuels (identiques aux exigences minimales)	• Le nombre de travailleurs permanents et leur rémunération annuelle • Coûts d'achat/location/location à bail d'un terrain

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A1 Termes clés et calculs

Revenu net hors cacao et écart de revenu vital du CHIS

Revenu net hors cacao	
Revenu net hors cacao	SOMME (Revenu net provenant de : 1. Autres activités génératrices de revenus agricoles (AGR) ; 2. AGR hors ferme ; 3. Autres revenus)
Autres revenus agricoles	SOMME (revenu net des cultures de rente, des cultures vivrières, du bois des plantations de cacao et des produits de l'élevage)
Revenu non agricole	SOMME(revenu net de tous les autres AGR)
Autres revenus	SOMME(Revenu net des pensions, envois de fonds et transferts monétaires (récurrent)
Coûts totaux de production des AGR hors cacao =	SOMME(les coûts de location de terrains/bâtiments (par exemple, magasin), d'équipement, de matières premières et d'intrants (y compris le carburant), de main-d'œuvre et de transport)
Revenu net du ménage (exigence minimale)	Revenu net du cacao * (contribution du cacao au revenu total du ménage (%) / 100))
Revenu net hors cacao (exigence minimale)	(SOMME de la contribution des sources de revenu autres que le cacao au revenu total du ménage (%)/100) * Revenu net du ménage) + valeur moyenne des aliments produits pour la consommation domestique
Revenu net du ménage (approche recommandée)	Revenu annuel brut - Coûts de production annuels totaux
Revenu net hors cacao (approche recommandée)	SOMME des revenus nets de toutes les sources de revenus autres que le cacao + valeur moyenne des aliments produits pour la consommation domestique

Écart de revenu vital	
Écart de revenu vital des ménages	Revenu vital de reference ajusté – Revenu net réel du ménage
Revenu net réel du ménage	Revenu net du cacao + Revenu net hors cacao
Revenu vital de référence ajusté	Référence de revenu vital de base ajusté pour tenir compte: • Inflation (IPC de la période en cours/IPC de la période au cours de laquelle le revenu vital de référence a été calculé). • Taille et composition du ménage (utilisation de l'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE pour déterminer le nombre de membres équivalents adultes du ménage)

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A1 Termes clés et calculs

Interventions Fairtrade

Concept	Definition
Prix de référence du revenu vital	Prix de référence du revenu vital Fairtrade Le prix de référence du revenu vital indique le prix nécessaire pour qu'un ménage agricole moyen disposant d'une taille d'exploitation viable et d'un niveau de productivité adéquat puisse tirer un revenu vital de la vente de ses récoltes.
Prix minimum Fairtrade	Prix minimum Fairtrade Le prix minimum Fairtrade est le prix minimum qui doit être payé par les acheteurs aux producteurs pour qu'un produit soit certifié selon les normes Fairtrade. Le prix minimum Fairtrade est un prix plancher qui couvre les coûts moyens de production des producteurs et leur permet d'accéder aux marchés de leurs produits. Le prix minimum Fairtrade représente un filet de sécurité formel qui protège les producteurs contre l'obligation de vendre leurs produits à un prix trop bas lorsque le prix du marché est inférieur au prix minimum Fairtrade. Il s'agit donc du prix le plus bas possible que le payeur Fairtrade peut payer au producteur.
Paiement de la différence de prix minimum Fairtrade	Paiement différentiel du prix minimum Fairtrade La norme Fairtrade pour le cacao exige que les négociants paient un différentiel de prix pour les fèves de cacao Fairtrade si le prix de référence en Côte d'Ivoire tombe en dessous du prix minimum Fairtrade.
Prime Fairtrade	Prime Fairtrade La prime Fairtrade est une somme d'argent supplémentaire versée en plus du prix de vente que les agriculteurs ou les travailleurs investissent dans des projets de leur choix. Ils décident ensemble et démocratiquement de la façon dont ils dépenseront la prime Fairtrade pour atteindre leurs objectifs, tels que l'amélioration de leur agriculture, de leurs entreprises ou de la santé et de l'éducation dans leur communauté.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A1 Termes clés et calculs

Membres du ménage et taille, groupes de main-d'œuvre et métayer vs travailleurs permanents

- **Membres et taille du ménage**: *Les membres du ménage sont définis comme un groupe d'adultes et d'enfants, quelle que soit leur relation, qui contribuent à un pot commun économique ou en dépendent. Cela inclut les personnes vivant dans le ménage pendant au moins six mois par an et les enfants à charge qui vivent ailleurs (propriétaires fonciers scolarisés) et exclut les travailleurs rémunérés qui vivent avec le ménage.* (van der Haar, S., et al. 2024, p.43).

- **Groupes de travailleurs**: *Groupes de professionnels qualifiés qui louent leurs services (également appelés équipes de travail, brigades de travail et groupes de services).* (van der Haar, S., et al. 2024, p.43). Ces groupes ont été pris en compte dans la main-d'œuvre salariée et dans les coûts liés à la production de cacao.

- **Métayers vs ouvriers agricoles permanents** : *Un **métayer** est une personne qui participe à un **accord de métayage**, également appelé fermier. L'accord de métayage est un accord d'utilisation des terres dans lequel un fermier (métayer) peut cultiver les terres d'un propriétaire agricole en échange d'une part de la production (ou des revenus ou des bénéfices) ou d'une part des arbres (ou des terres)* (van der Haar, S., et al. 2024, p.44). Bien qu'ils puissent être considérés comme faisant partie de la population active, ils diffèrent des **travailleurs permanents** qui sont des travailleurs à long terme, tels que les gardiens ou les gestionnaires agricoles, qui sont rémunérés en espèces pour leurs services (contrairement aux métayers qui reçoivent une part de la production). (van der Haar, S., et al. 2024, p.44).

Source: van der Haar, S., et al. (2024)

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Ajustements du modèle 2020 par rapport à 2024

A2

A2 Ajustements du modèle 2020 par rapport à 2024

Standardisation des devises pour la comparabilité des résultats

Ajustements monétaires

Dans l'étude de 2020'les résultats ont été présentés en USD, tandis que dans l'étude de 2024 toutes les données sont rapportées en EUR, comme demandé par Fairtrade. Ce changement a nécessité un processus de conversion détaillé pour assurer la comparabilité entre les deux ensembles de données. Par souci d'uniformité et d'exactitude, le processus suivant a été adopté pour l'étude de 2024 :

1. **Conversion du CFA en EUR.** Toutes les données financières initialement exprimées en CFA (XOF) ont été converties en EUR sur la base du taux de change moyen de 2023 de **656.17 EUR/CFA.**

2. **Ajustements du seuil de pauvreté**:

    1. Le seuil de pauvreté, initialement exprimé en USD, a été converti en CFA en utilisant le taux de change en parité de pouvoir d'achat (PPA).
    2. La valeur du FCFA a ensuite été convertie en EUR, compte tenu de l'ajustement en parité de pouvoir d'achat.
    3. The final poverty line in EUR per household per year was calculated by multiplying the EUR/per person per day value by the median household size.

3. **Seuil d'extrême pauvreté : un processus similaire a été appliqué pour le seuil d'extrême pauvreté, afin d'assurer la cohérence de la méthodologie.**

Pour comparer efficacement les résultats de 2020 et de 2024, les résultats de l'étude de 2020, initialement en USD, ont été convertis en EUR en utilisant le taux de change de 2019 de 655,95 EUR/CFA. Cette étape a permis d'assurer l'uniformité entre les ensembles de données et de faciliter l'analyse précise des tendances entre les deux périodes d'étude.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A2 Ajustements du modèle 2020 par rapport à 2024

Ajustements apportés aux calculs de l'équivalent temps plein (ETP)

Ajustements FTE

New FTE

Ajustements des indicateurs d'ETP entre 2020 et 2024: In response to updated guidance from Fairtrade International, the methodology for calculating Full-Time Equivalents (FTEs) has been revised for the 2024 study. These changes reflect updated assumptions about working hours and days:

1. **Heures par jour et par ETP :** Le nombre moyen d'heures de travail par travailleur et par jour a été réduit de **8 heures** (utilisé dans le modèle de 2020) à **5 heures**.

2. **Jours ouvrables par an :** Le nombre de jours ouvrables pris en compte par an est passé de **271,46 jours/**an (modèle 2020) à **220 jours/an.**

À la suite de ces ajustements, le nombre total d'ETP par année a été recalculé, passant de **2 171,66 heures/ETP/an** dans le modèle de 2020 à **1 100,00 heures/ETP/an** dans l'étude de 2024.

Mise à jour du modèle de 2020 à des fins de comparabilité : Afin d'assurer l'uniformité et la comparabilité des ensembles de données, la méthodologie de calcul des ETP mise à jour a également été appliquée rétroactivement au modèle de 2020. Cet ajustement permet de s'assurer que les mesures liées à la main-d'œuvre sont harmonisées pour les deux années d'étude, ce qui permet des comparaisons significatives des tendances des ETP au fil du temps.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A2 Seuils de pauvreté et revenu vital de référence 2020 et 2024

Figure 1.A2: Répartition du revenu des ménages agricoles 2020 vs 2024 (EUR/an)

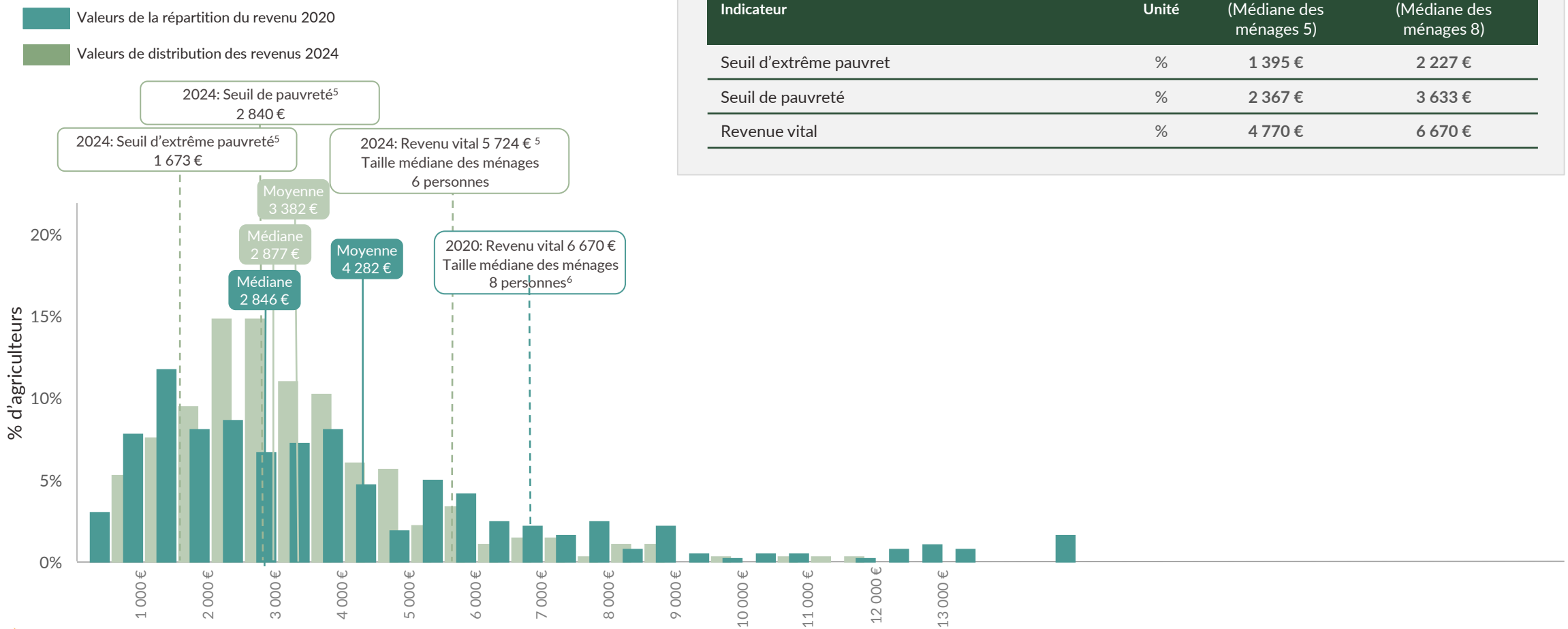

Table 1.A2: Seuil de pauvreté et du revenu vital de référence 2020 et 2024

Indicateur	Unité	2024 (Médiane des ménages 5)	2020 (Médiane des ménages 8)
Seuil d'extrême pauvret	%	1 395 €	2 227 €
Seuil de pauvreté	%	2 367 €	3 633 €
Revenue vital	%	4 770 €	6 670 €

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A2 Mise à jour de la structure de coûts pour les propriétaires fonciers

Input
Calculation
Output

Figure 1.A2: Mise à jour de la structure de coûts pour les propriétaires fonciers

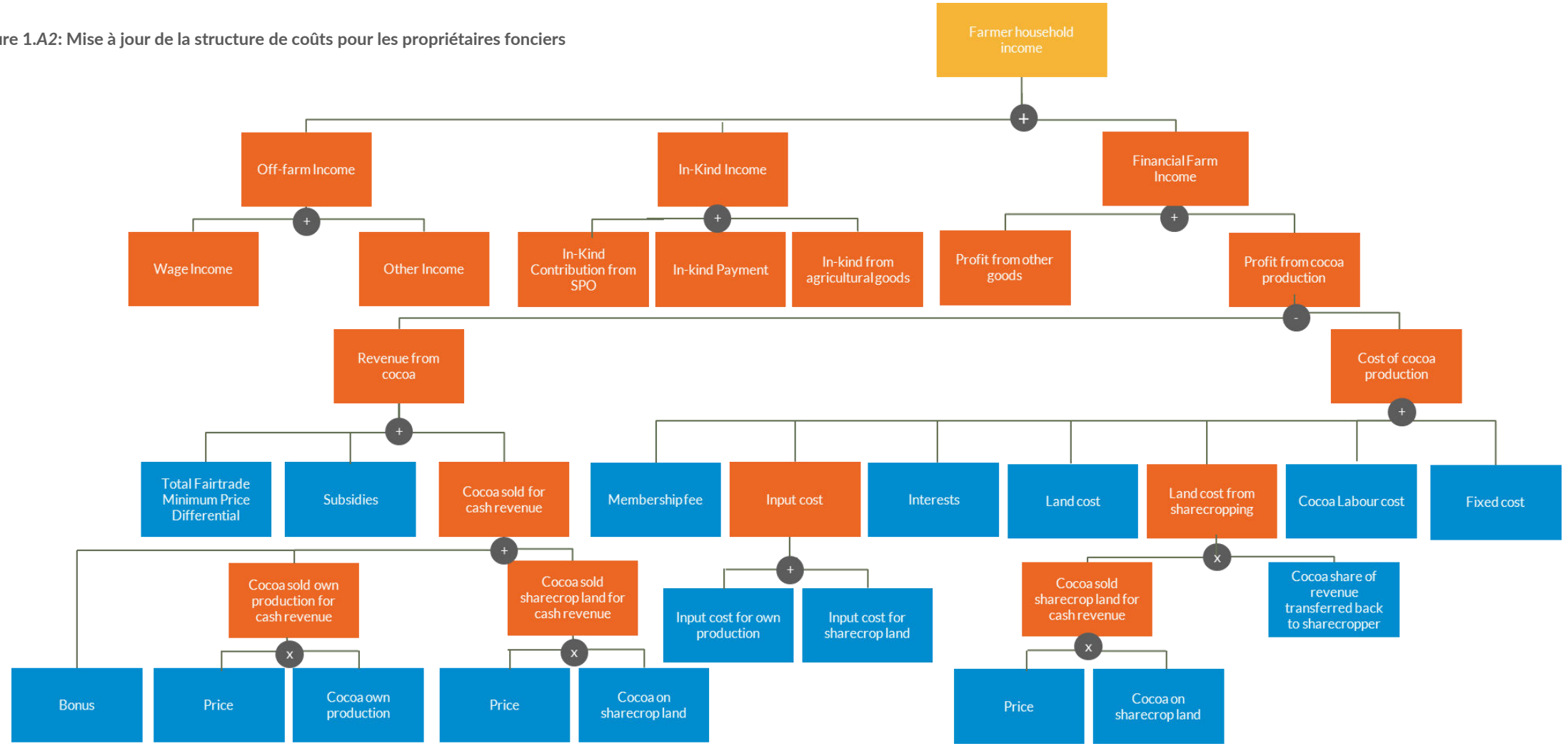

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Ajustements du modèle 2024 par rapport à 2025

A3

A3 Approche Analyse des prix 1 & 2

Les données sont mises à jour pour tenir compte des tendances récentes des coûts, de l'inflation et des révisions de référence pour les récoltes 2024-2025

Les analyses de prix 1 et 2 sont effectuées pour évaluer comment les variations récentes des prix, de la productivité et des coûts de production influencent la capacité des agriculteurs à atteindre un revenu décent. Pour réaliser cette analyse, les indicateurs économiques clés, à savoir les coûts de production et les rendements, sont mis à jour pour représenter les récoltes les plus récentes de 2024/2025.

Collecte de données supplémentaires

Pour comprendre comment ces indicateurs ont évolué entre la période initiale de collecte des données de 2023-2024 et celle de 2024-2025, l'information a été recueillie auprès de deux sources.

1) Recherche documentaire pour des articles de presse récents et des études de cas qui indiquent les tendances en matière de coûts et de production.
2) Contribution d'experts Fairtrade qui travaillent en étroite collaboration avec les agriculteurs et les SPO en Côte d'Ivoire. Les données ont été recueillies dans le cadre d'une enquête axée sur cinq indicateurs principaux : la productivité, les engrais, les pesticides, la main-d'œuvre salariée et les transports. En ce qui concerne les indicateurs de coût, les experts ont été invités à indiquer à la fois l'évolution des coûts et la quantité utilisée.

Agrégation des données

Pour déterminer les variations finales en pourcentage appliquées aux indicateurs clés de coûts, les résultats de recherches documentaires et d'enquêtes auprès d'experts ont été systématiquement combinés. La recherche documentaire a fourni un mélange de points de données quantitatives et de contexte qualitatif, tandis que les résultats de l'enquête ont fourni des estimations fondées sur des experts, souvent exprimées en pourcentages, et des commentaires explicatifs. Ces sources complémentaires ont permis de traduire les informations qualitatives et semi-quantitatives en pourcentages concrets d'augmentations ou de diminutions pour des indicateurs tels que le rendement, les pesticides, les engrais, la main-d'œuvre salariée et le carburant/transport. Les valeurs utilisées pour mettre à jour les données sont présentées sur la page suivante.

Valeur de rendement

Pour comprendre l'impact de la surdéclaration potentielle du rendement, l'analyse supplémentaire du scénario de prix a été effectuée à l'aide d'une valeur de rendement plus faible et plus prudente qui s'aligne plus étroitement avec d'autres estimations de données. Cette approche a permis d'évaluer comment les variations des hypothèses de rendement affectent l'écart de revenu vital calculé et fournit une image potentiellement plus précise des niveaux de revenu des agriculteurs dans des conditions de production typiques. La valeur de rendement moyenne de 500 kg/ha, recommandée par les experts Fairtrade, a été utilisée dans les analyses de scénarios de prix supplémentaires.

1. **Identifier les indicateurs clés à mettre à jour**
2. **Recherche documentaire sur les tendances en matière de coûts et de productivité**
3. **Collecte de données primaires auprès d'experts**
4. **Agrégation des résultats de la collecte de données**
5. **Mettre à jour les données pour l'analyse des prix**

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A3 Principales mises à jour des données utilisées dans les modèles économiques et de production

Les ajustements tiennent compte des tendances récentes des coûts, de l'inflation et des révisions de référence pour les récoltes 2024-2025

Mise à jour des indicateurs de coûts

Cette section présente les résultats d'une recherche documentaire et des commentaires d'experts sur l'écart des indicateurs clés entre 2023-2024 et 2024-2025. Les variations sont basées sur une combinaison de données secondaires validées et d'avis d'experts recueillis par le biais d'enquêtes ciblées et d'une session de validation des parties prenantes. Chaque indicateur, tel que le rendement, l'utilisation et le coût des engrais, la main-d'œuvre salariée et le carburant/transport, a été évalué individuellement pour sa variation en pourcentage et contextualisé avec des explications spécifiques à chaque pays.

Ces facteurs de changement ont été appliqués aux indicateurs de coûts existants dans le modèle de calcul. Lorsqu'il n'existe pas d'informations spécifiques sur l'évolution des coûts, un taux d'inflation a été appliqué à l'indicateur de coût pertinent. Par conséquent, les données de 2023-2024 ont été ajustées pour tenir compte des récoltes de 2024-2025.

Ajustement des indices de référence et de change

Outre des indicateurs de coûts spécifiques, le taux de change et les indices de référence tels que le seuil de pauvreté et le revenu vital ont également été mis à jour pour tenir compte de 2024/2025.

Table 1.*A3*: Analyse des prix de la valeur du rendement (mise à jour 2024/2025)

Modification de l'indicateur de données primaires	*Valeur utilisée*
Rendement	500 kg/ha

Table 2.*A3*: Changements apportés aux indicateurs clés (mise à jour 2024/2025)

Modification de l'indicateur de données primaires	*Variation en %*
Coût et utilisation des engrais	+15%
Coût et utilisation des pesticides	+26%
Coût et utilisation de la main-d'œuvre salariée	+25%
Coût et utilisation du carburant/transport	+20%
Taux d'inflation	+3%

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

Limites et hypothèses

Les limites du modèle sont décrites dans cette section. Cela comprend les variables manquantes, les ambiguïtés pertinentes et les problèmes liés à la taille du ménage.

Les principales hypothèses utilisées pour calculer le revenu des agriculteurs sont également décrites.

A4

A4 Variables manquantes

Variables manquantes et ambiguïté des réponses

Variables manquantes potentiellement pertinentes

1. Les coûts de l'eau.

2. Impôts.

3. Contribution (en nature) OPP.

4. Paiement en nature de la main-d'œuvre salariée.

Ambiguïtés pertinentes

1. Les ententes de partage des coûts sur les terres de métayage sont inconnues. Il était donc impossible d'isoler les coûts de production du cacao à partir des terres métayées.

2. Les agriculteurs indiquent combien de mois par an ils travaillaient (pour les autres activités à côté de l'agriculture). Cependant, lorsqu'un taux de rémunération « hebdomadaire » ou « journalier » est sélectionné, les réponses ne sont pas claires sur le nombre de jours ou de semaines réellement travaillés.

3. En ce qui concerne le travail à l'extérieur de la ferme pour d'autres membres de la famille, on ne sait pas exactement comment les agriculteurs ont répondu aux questions sur le nombre de jours où ils ont travaillé à l'extérieur de la ferme et sur le montant d'argent qu'ils ont reçu pour ce travail.

4. Les agriculteurs indiquent qu'ils ont embauché des travailleurs permanents, mais ne précisent ni la fréquence ni le salaire journalier. Par conséquent, le nombre de travailleurs permanents est fixé à 0.

5. Les métayers ont déclaré avoir embauché des travailleurs temporaires et des groupes de travailleurs, mais pour le prix des travailleurs permanents et temporaires, ils ont déclaré « sans objet » (c.-à-d. que les renseignements demandés ne sont pas disponibles) et le nombre de travailleurs saisonniers embauchés est laissé en blanc.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Taille du ménage

Taille des ménages très variable

- Le questionnaire comprend une question sur la taille du ménage (« Nombre total de membres du ménage, sans compter l'agriculteur »). Certains agriculteurs ont renseigné de très grands nombres – des valeurs allant jusqu'à 33 ont été enregistrées. Il peut s'agir de ménages véritablement nombreux, mais ce nombre peut également inclure des membres de la famille qui ne vivent pas dans le ménage.
- L'effet des familles très nombreuses est « contré » en utilisant la médiane au lieu de la taille moyenne de la famille dans les comparaisons. La taille médiane d'une famille de 7 personnes est inférieure de ~15 % à la moyenne. Ces ménages de très grande taille ne sont probablement pas réalistes. Cependant, il est préférable de ne pas utiliser de seuil « dur », car tous les choix (16, 20, 25) sont arbitraires.
- Le principal effet des ménages très nombreux est qu'ils font augmenter la taille moyenne des familles. La famille moyenne de l'échantillon principal est composée de 8 personnes.
- Il convient de noter que la taille de la famille n'a pas d'incidence directe sur le revenu du ménage de l'agriculteur. Toutefois, le revenu du ménage doit être comparé au seuil de pauvreté (extrême) et au revenu vital calculé sur la base de familles plus nombreuses.

Figure 1.*A4*: Répartition de la taille des ménages

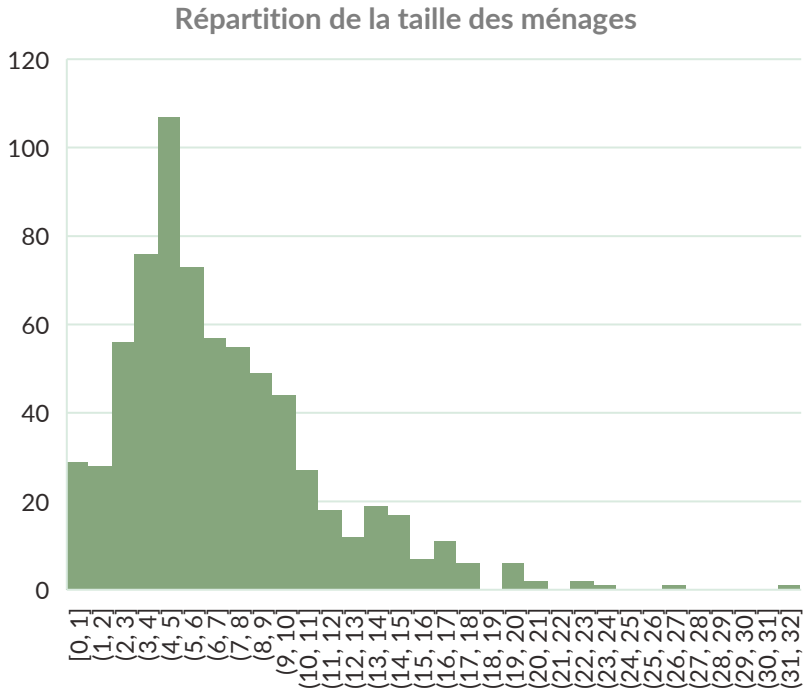

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Revenu des agriculteurs

Hypothèses clés pour calculer le revenu des agriculteurs

Éléments constitutif	Calcul
Chiffre d'affaires cacao	Calculé comme la somme des ventes aux OPP plus l'écart de prix minimum Fairtrade plus la prime. Les ventes de cacao sont calculées pour les ventes aux OPP en multipliant le volume vendu.

Sous-composants	Hypothèses
Volume de cacao vendu (pour chaque acheteur)	Nous testons sur la somme de tous les volumes vendus par rapport au volume total produit : pour la plupart des agriculteurs, ils sont (presque égaux). Pour les agriculteurs pour lesquels la somme de toutes les ventes est beaucoup plus petite que le cacao produit (moins de 50 %), nous utilisons les hypothèses suivantes : 1) la quantité vendue est supposée être la totalité de la production 2) tout le cacao est supposé être vendu à l'OPP.
Différentiel de prix minimum Fairtrade reçu	Certains agriculteurs ont répondu qu'ils n'avaient pas reçu de différentiel de prix minimum Fairtrade. Comme discuté avec Fairtrade, les agriculteurs auraient dû recevoir le différentiel pendant la récolte intermédiaire, mais ne l'ont pas signalé pour diverses raisons possibles. D'autres agriculteurs ont également signalé des valeurs pendant la saison principale. En raison des différentes politiques de distribution des OPP, il est difficile de faire une estimation précise du montant que chaque agriculteur aurait dû recevoir. Les données sont donc traitées telles qu'elles sont déclarées par les agriculteurs.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Revenu des agriculteurs

Élément constitutif	Calcul
Coût des marchandises vendues (CMV) cacao	Calculé comme la somme des coûts liés à la main-d'œuvre salariée, aux terres, au métayage, aux intrants, aux coûts fixes et autres.Il est calculé en multipliant le nombre de personnes embauchées dans chaque catégorie (permanentes ou temporaires) par le nombre de jours travaillés et par leur taux de rémunération journalier, puis en additionnant toutes les catégories. Les coûts des intrants sont calculés comme étant la somme des « coûts des engrais », des « coûts de lutte contre les parasites », des « coûts de transport » et du produit des « semis achetés » par les « coûts des semis ». Les coûts fixes se composent de la « machette », de la « lime à machette », de la « bâche », de la « pioche », du « panier », de la « corde », de la « hache », de l'élagueur, du « sac », des « bottes », du « seau », du « carburant » et de l'« autre ». Il est calculé en prenant la somme du montant de ces articles multiplié par leurs coûts respectifs. Les dépenses afférentes à ces éléments sont traitées comme un coût dans l'exercice où elles se produisent, et non comme une dépréciation sur la durée de vie. Les autres coûts ne comprennent que les frais de formation.
Sous-composants	**Hypothèses**
Main-d'œuvre salariée – personnes embauchées, jours travaillés et taux de rémunération	Les règles normales relatives au remplacement des cellules vides et des cellules contenant « Non applicable » peuvent être ignorées. Cela se produit lorsqu'un ou deux des trois facteurs (personnes embauchées, jours travaillés et taux de rémunération journalier) ont une valeur positive, tandis que les autres ne sont pas renseignés (ou sont égaux à 0 ou « Sans objet »). Dans ce cas, les éléments manquants sont remplacés par leurs médianes respectives. Par exemple : un agriculteur ne renseigne pas le nombre de personnes embauchées mais donne des valeurs pour les jours travaillés et le taux de rémunération journalier. Le nombre de personnes embauchées est remplacé par la médiane, au lieu de 0 (comme c'est le cas selon les règles de remplacement habituelles). Nous avons vérifié que cette procédure n'a pas d'influence significative sur les résultats.
Main-d'œuvre salariée – jours travaillés (pendant et en dehors de la période des récoltes)	Les réponses supérieures à 7 ont été divisées par 6 (jours médians de travail dans une semaine) afin de corriger les valeurs déclarées en heures/semaine Si supérieure à 7, indiquer 7.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Revenu des agriculteurs

Élément constitutif	Calcul
Intérêt	Calculé en pourcentage du chiffre d'affaires.
Sous-composant	**Hypothèse**
Intérêt	On suppose qu'il représente 2,4 % des revenus du cacao (sur la base de l'étude de 2020).

Élément constitutif	Calcul
Impôts	Calculé en pourcentage du chiffre d'affaires.
Sous-composant	**Hypothèse**
Impôts	Nous comprenons que les agriculteurs sont théoriquement tenus de payer cette taxe, mais qu'ils ne le font pas dans la pratique.La charge fiscale n'est pas incluse dans le questionnaire et est supposée être nulle.

Élément constitutif	Calcul
Subventions	Calculé en pourcentage du chiffre d'affaires.
Sous-composant	**Hypothèse**
Subventions	Estimé à 1 % des recettes du cacao (d'après l'étude de 2020).

Élément constitutif	Calcul
Dépenses d'investissement nettes	Hors du champ d'application

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Revenu des agriculteurs

Élément constitutif	Calcul
Bénéfice net autres biens	Calculé comme la somme des bénéfices de chaque culture et de chaque forme de bétail. Les cultures se composent de manioc, de maïs, de plantain, d'igname, de fruits, de légumes, d'hévéa, de noix de cajou et de palmier. Le bétail se compose de poulets, de moutons, de vaches, de porcs et de chèvres. Le bénéfice de chaque catégorie est calculé en prenant la valeur (revenu) de cette catégorie et en soustrayant certains des coûts engagés pour cultiver cette culture ou élever ce type de bétail. Le questionnaire indique les coûts totaux par type. Certains d'entre eux peuvent être attribués à des activités commerciales, le reste à leur propre consommation (voir ci-dessous). Nous calculons la part des coûts liés aux activités commerciales en multipliant les coûts totaux par la part qui est vendue (au lieu d'être consommée dans le ménage). Lorsque cette part ne peut être calculée correctement à partir des données fournies, l'intégralité des coûts de production est attribuée aux activités commerciales. Sous forme de formule : profit = valeur - (coût total de production)*(volume vendu/volume produit)

Sous-composants	Hypothèses
Cultures – volume total vendu	On suppose que tout le volume non vendu est consommé par le ménage.
Cultures – volume total produit	Aucune hypothèse supplémentaire.
Cultures – coût de production	Aucune hypothèse supplémentaire.
Cultures – valeur	Aucune hypothèse supplémentaire.
Bovins – nombre vendu	On suppose que tout le volume non vendu est consommé par le ménage.
Bovins – nombre élevé	Pour les agriculteurs ayant déclaré des produits bien au-dessus de la médiane de l'échantillon, la valeur est remplacée par la médiane.
Bovins – coût de production	Aucune hypothèse supplémentaire.
Bovins – valeur	Aucune hypothèse supplémentaire.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Revenu des agriculteurs

Élément constitutif	Calcul
Revenu salarial	Calculé comme la somme des revenus des différents types de travail. Pour chaque type de travail, le revenu est calculé comme le revenu par unité de temps, multiplié, le cas échéant, par le nombre de mois travaillé. Les autres sources de travail sont les autres travaux agricoles, les travaux de construction, le travail domestique, la fonction publique, le bois, le charbon de bois, le vin de palme et d'autres travaux.

Sous-composants	Hypothèses
Autres sources de travail – mois travaillés	Aucune hypothèse supplémentaire.
Autres sources de travail – revenu	Aucune hypothèse supplémentaire.
Autres sources de travail – base tarifaire	Si la base tarifaire est « Annuelle », alors le « revenu » est directement utilisé. Si la base tarifaire est « mensuelle », alors le revenu mensuel est multiplié par le nombre de mois travaillés. Si la base tarifaire est « quotidienne » ou « hebdomadaire », le revenu est tout de même multiplié par le nombre de mois travaillés. En effet, les semaines ou les jours travaillés par mois ne sont pas connus. De plus, cette approche donne des contributions à peu près égales pour les différentes bases tarifaires. En multipliant par le nombre de jours ou de semaines dans un mois, on obtient des résultats qui ne correspondent pas aux autres entrées. Lorsque la base tarifaire est « Ne sait pas », « Refuse de répondre » ou « Sans objet », mais que le revenu a une valeur positive, la base tarifaire est remplacée par « Annuellement » ou « Mensuellement ». Lorsque le revenu est supérieur à dix fois la moyenne de tous les revenus dont la catégorie de taux de rémunération est « Mensuel », la base du taux est remplacée par « Annuellement », sinon « Mensuel » est utilisé.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.

A4 Revenu des agriculteurs

Élément constitutif	Calcul
Contributions en nature OPP	Calculé en pourcentage du chiffre d'affaires.
Sous-composants	**Hypothèse**
Contributions en nature OPP	Estimé à 1,1 % des revenus générés par le cacao (sur la base du projet sur le café mené par Fairtrade et True Price).

Élément constitutif	Calcul
Autres revenus et transferts de fonds	Il s'agit des transferts d'argent provenant d'amis ou de parents, des dons destinés à financer des soins de santé ou des études, ou de toute autre somme d'argent qui ne provient pas d'un emploi ou d'un loyer.
Sous-composants	**Hypothèse**
Autres sources de revenus	Aucune hypothèse supplémentaire.

Élément constitutif	Calcul
Marchandises échangées reçues	Il s'agit de produits échangés contre des terres.
Sous-composants	**Hypothèse**
Produits échangés contre des terres	Aucune hypothèse supplémentaire.

Élément constitutif	Calcul
Revenus locatifs	Somme des revenus de la maison, du véhicule et d'autres sources de revenus locatifs.
Sous-composants	**Hypothèse**
Revenus de terrains, de maisons, de véhicules et autres revenus de location	Aucune hypothèse supplémentaire.

Copyright 2025 Impact Institute. All rights reserved.